Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE • Hebdo de l'année

144e année numéro 40 Mercredi 29 janvier 1997 80 pages 1$

CAHIER INFO Détente

B-1 Les Belles d'autrefois et les Jeunesses d'aujourd'hui

Deux gentils géants de Ste-Rosalie B-9



La prison de Sorel: est-ce un bon choix?

A-3

Un ex-directeur de caisse commet un hold-up

A-4

Le maire de St-Hugues congédié et réembauché par St-Simon

A-7

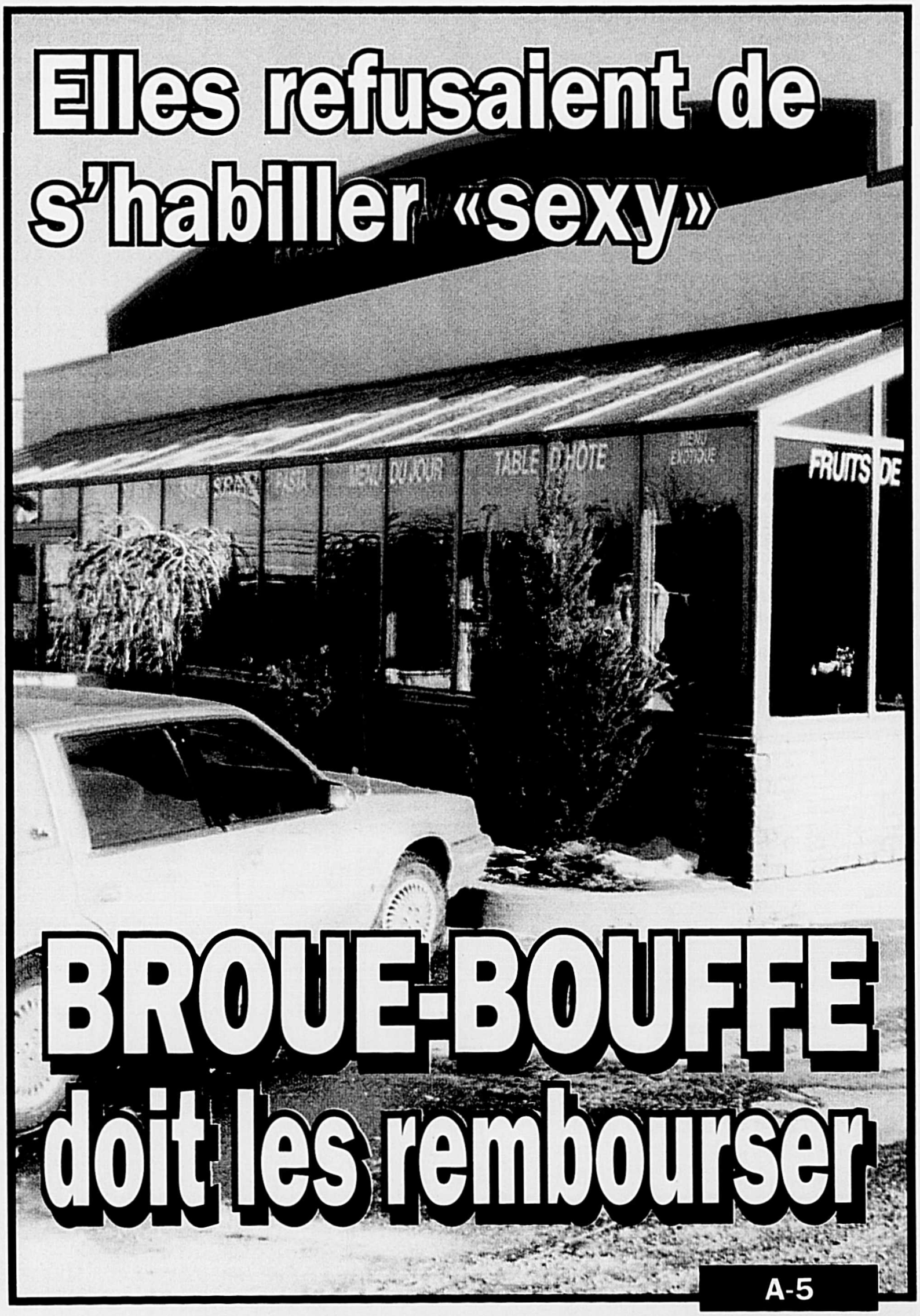
De l'essence moins chère à St-Liboire

A-11



À L'INTÉRIEUR

Elles refusaient de s'habiller «sexy»



BROUE-BOUFFE doit les rembourser

A-5

ÉPIDÉMIE DE GRIPPE POSSIBLE !!! NEUTRALISEZ - LA EN FORTIFIANT VOTRE SYSTÈME IMMUNITAIRE

"UN VIRUS VENU D'ASIE, NACHANG, FRAPPE LE QUÉBEC"
(JOURNAL DE MTL 7 JANV. 97 P. 7)



Nutripur

*Extrait du guide des meilleures combinaisons de plantes P.17-18-46

*BIOTIC500
Propriétés: • Action antibiotique puissante et naturelle.
• Tonifie et stimule les défenses naturelles.
• Combat efficacement toutes formes d'infection.

*VITACAMU
Propriétés: • Excellente source de vitamine C.
• Combat rhumes et grippes.
• Renforcie le système immunitaire et nerveux.
• Tonifie le système veineux.



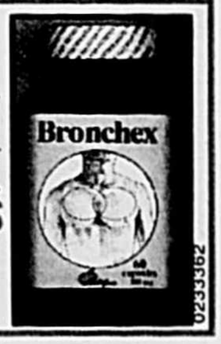
de Marc Goyer N.D.

11,95$ 5,95$

*BRONCHEX
Propriétés:
• Puissant décongestionnant et expectorant.
• Enraye les infections pulmonaires.
• Dégage rapidement les voies respiratoires.

"Solution Santé"
Tous les samedis de 9h à 10h
sur CFEI 106,5 FM
avec Marc Goyer N.D.

Rég.: 13,95$
10,49$
60 capsules



MARCHÉ DE SANTÉ NATURISTE
Alimentation & médication naturelle
1772 Des Cascades, Saint-Hyacinthe 773-4243

District Yamaska

Desgranges demande une enquête sur l'éligibilité de Johanne Delage

■ ROGER LAFRANCE

Un ex-candidat du district Yamaska aux dernières élections municipales demande au ministère des Affaires municipales d'enquêter sur l'éligibilité de la conseillère Johanne Tanguay-Delage.

André Desgranges croit que la conseillère ne pouvait pas être candidate aux élections du 3 novembre dernier puisqu'elle était toujours à l'emploi de la Ville de Saint-Hyacinthe.

«C'est une question d'honnêteté, a-t-il confié au COURRIER. D'après moi, elle est inéligible puisqu'elle était encore une employée municipale. C'est ça dont je veux avoir le coeur net.»

Mme Delage occupait le poste de brigadière scolaire au moment du déclenchement des élections. Le 30 septembre, elle demandait un congé sans solde à la Ville de Saint-Hyacinthe. Sa requête était acceptée par le conseil municipal à sa séance régulière du 7 octobre et elle prenait effet dès le lendemain, le 8 octobre. Trois jours plus tard, soit le 11, elle déposait officiellement son bulletin de candidature au bureau de la secrétaire d'élection, Me Hélène Beauchesne.

Cette dernière a soutenu qu'il ne lui appartenait pas de déclarer Johanne Tanguay-Delage éligible ou non aux dernières élections municipales.

«Ce n'est pas mon rôle d'interpréter la loi, a-t-elle déclaré. Je fais juste organiser une élection. Je ne peux pas refuser une candidature.»

Or, la Loi sur les élections municipales et les référendums n'est pas claire au sujet des brigadiers scolaires. Selon l'article 63, les fonctionnaires et employés d'une municipalité ne peuvent se porter candidats, à l'exception des pompiers volontaires et de ceux qui «ne sont qu'assimilés par la loi à des fonctionnaires ou à des employés de la municipalité».

Une vengeance personnelle?

André Desgranges s'est bien défendu de se livrer à une vengeance personnelle envers la conseillère élue.



André Desgranges se défend bien de se venger de sa dernière défaite électorale. «C'est une question d'honnêteté», soutient-il pour justifier sa demande au ministère des Affaires municipales. (Photothèque Le Courrier)

«Ce n'est pas une question de vengeance, c'est une question d'honnêteté, a-t-il répliqué. Je veux avoir la certitude qu'elle avait le droit de se présenter.»

À son avis, même si elle avait obtenu un congé sans solde, Johanne Tanguay-Delage était toujours à l'emploi de la Ville de Saint-Hyacinthe. D'ailleurs, fait-il remarquer, en 1992, elle avait donné sa démission pour pouvoir déposer sa candidature dans le district Yamaska.

«Pourquoi en 1992 a-t-elle remis sa démission et qu'elle ne l'a pas fait en 1996? En 1992, la Ville n'aurait pas dû la réengager. Quand on donne sa démission, ce n'est pas pour se faire réengager tout de suite après», de noter M. Desgranges.

Rumeurs et indiscrétions

Claude Robidoux, le président officieux du fan club de Patrick Roy, collectionnerait les vidéos sur le plus grand gardien de buts de tous les temps. Il songerait à inventer un jeu-questionnaire sur les exploits de son idole.

***

Manon Yergeau, qui oeuvre à l'Hôtel-Dieu, s'est lancée dans la haute gastronomie dernièrement avec des «toasts» qui lui ont valu la visite des pompiers. Ces derniers n'avaient pas été attirés par un arôme irrésistible, mais par l'intense fumée. Ses amis se proposent de porter un toast à ses exploits culinaires.

***

Comme à la Chandeleur sort la marmotte, à Saint-Hyacinthe sortira Sylvain Auger. Et s'il voit son ombre, c'est que la terrasse ouvrira dans six semaines. Proverbe du bord de la Yamaska.

***

Parlant de la Yamaska, est-ce vrai qu'on améliorerait la qualité de son eau si on y déversait la neige additionnée de calcium?

***

Depuis que Frédéric Sylvestre est apparu en vedette à Enjeux de Radio-Canada, des confrères le voient succéder au bienveillant juge Hogue.

***

Depuis que la caméra nous montre souvent Mario Tremblay, les rédacteurs de télé-horaires sont dans l'obligation d'indiquer la mention «Langage vulgaire et ordurier» devant La Soirée du hockey.

***

Qu'est-ce qui est le plus grave pour la santé démocratique? Demeurer brigadière scolaire durant deux heures après avoir déposé son bulletin de présentation à une élection municipale ou enquiquiner le directeur général des élections et les citoyens avec une question tout aussi futile?

***

Non, non et non. Le notaire Louis H. Lafontaine n'est pas le président du conseil des bénéficiaires de l'Hôtel-Dieu, mais bien le président d'honneur du Music-Hall des Aînés qui aura lieu le dimanche 16 février.

Le saviez-vous ?

Encore une fois, deux organisations de Saint-Hyacinthe qui risquent de recruter la même clientèle, se retrouvent nez à nez avec un événement culturel, le 14 février. La Fondation du Cégep et Le Petit Pont tiennent tous deux une soirée-bénéfice avec spectacle à l'occasion de la St-Valentin. Des choses qui pourraient être évitées si un organisme se chargeait d'enregistrer les dates d'événements importants.

***

Et les employés syndiqués et la direction se disent très heureux des relations de travail au centre Andrée-Perreault depuis quelques mois.

***

Certaines personnes se font passer pour des travailleurs de rue auprès des jeunes. Or il faut savoir que les véritables travailleurs de rue à l'emploi du centre d'Intervention-Jeunesse des Maskoutains possèdent une pièce d'identification.

***

C'est un montant de 1 500$ que la vente de sapins cultivés au Marché-Centre, chez Canadian Tire et chez Wal-Mart, a permis d'amasser au profit de la Société canadienne du cancer.

***

Notre page de cette semaine sur les écoles fait mention de mots nouveaux en grammaire: le pluriverbe et l'univerbe. Que mangent en hiver ces bibittes? Le pluriverbe est un verbe accompagné d'un auxiliaire être ou avoir. L'univerbe est orphelin d'auxiliaire. C'est beau la science!

***

Jacques Beauchamp, le président du conseil d'administration du Réseau Santé Richelieu-Yamaska, récupère lentement d'un sévère infarctus. Cet homme habitué à se battre avec la maladie, n'a pas l'intention de s'en laisser imposer. Mais il admet que le golf, ce n'est pas pour demain. Ses amis pensent sincèrement à lui.

Sommaire

Agriculture A-19
Annonces classées B-22
Automobile A-22
À vos livres B-4
Carnet de l'âge d'or B-12
Carrières et professions B-28
Chronique télé B-3
Chronique cinéma B-2
Économie A-17
Éditorial A-8
Lettres ouvertes A-9
Histoire d'ici B-5
Horoscope B-17
Justice et faits divers A-4
Loisirs B-21
Loteries A-10
Mots cachés B-14
Mots croisés B-17
Nécrologie B-30
Services à la communauté B-13
Sports A-24

Vaut mieux en rire



le réseau Sélect
LES HEBDOS SÉLECT DU QUÉBEC INC.
LES HEBDOS DU QUÉBEC

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971

Abonnement: Camelot, 1$ la semaine - 43$ par année
Poste: au Canada, 43$ par année
À l'extérieur du Canada, 175$ par année
plus taxes s'il y a lieu

Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite.


Pierre Piché


André Yvon


René Houle


Marie Lanthier


André Laplante

LE **"RÉSEAU" GROUPE INVESTORS** VOUS DONNE ACCÈS À 5 FOURNISSEURS-GESTIONNAIRES DE FONDS DE PLACEMENT LES PLUS RENOMMÉS AU MONDE; SOIT, **GROUPE INVESTORS, MERRILL LYNCH, BEUTEL GOODMAN, SCEPTRE ET ROTHSCHILD SÉLECT**. FAITES VOTRE CHOIX ET, EN PRIME, VOUS AUREZ "VOTRE" CONSEILLER PARTICULIER!

AU PLAISIR DE VOUS SERVIR

Groupe Investors
POUR prendre DEMAIN en mains.

771-7438

0239374

Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE • Hebdo de l'année
Le doyen des journaux français d'Amérique
Fondé en 1853

Lucien Martel et Associés
Lunettes - Verres de contact
EXAMEN DE LA VUE
Service d'urgence 773-2210
Galeries St-Hyacinthe
0239659

Selon un ex-employé de Saint-Hyacinthe maintenant à Sorel

«La prison de Saint-Hyacinthe était en meilleur état que celle de Sorel, même avant les rénovations»

■ MICHEL LAMARCHE

Lors des tractations effectuées dans le but de garder ouvert le Centre de détention de Saint-Hyacinthe, il y a un peu moins d'un an, ses défenseurs *arguaient que sa situation* géographique centrale représentait un avantage inestimable par rapport à l'établissement de Sorel. À cela, il faut ajouter la «condition physique» de l'édifice maskoutain, vacant depuis le 1er juillet dernier. Celle-ci était nettement supérieure, semble-t-il, à celle du Centre de détention de la ville sise en bordure du Richelieu.

D'anciens travailleurs de l'édifice provincial de la rue Mercure, qui ont choisi Sorel comme nouveau lieu de travail l'été dernier, sont convaincus plus que jamais que le gouvernement du Québec a pris une mauvaise décision en fermant Saint-Hyacinthe.

«On entend dire qu'il y aura des travaux pour améliorer les installations de Sorel. À mon avis, le gouvernement devra dépenser au moins un million de dollars. À l'heure actuelle, le Centre de détention de Sorel est en moins bon état que ne l'était la prison de Saint-Hyacinthe, avant qu'on y fasse des travaux de l'ordre de 800 000$ pour qu'elle soit conforme aux normes, il y a environ deux ans. Je comprends encore moins la décision du gouvernement de fermer Saint-Hyacinthe. On aurait pu la garder ouverte sans pour autant fermer celle de Sorel», a déclaré cet employé.

Selon ce dernier, l'édifice sorelois a besoin de rehausser la qualité de ses installations relatives à la protection contre les incendies.

«À Saint-Hyacinthe, on retrouvait des détecteurs de fumée dans chaque cellule. Aussi, il y avait des sorties de secours aux extrémités de chacune des ailes. Ici, si jamais l'alarme d'incendie sonnait, tous les détenus seraient dirigés vers le centre de l'établissement, ce qui complique le travail des gardiens», indique notre source.

Questionné au sujet des commentaires relatifs à l'état physique du Centre de détention de Sorel et de la décision de son gouvernement de fermer la prison de Saint-Hyacinthe au détriment de Sorel, le député Léandre Dion a rappelé qu'il était insensé qu'il n'y ait aucune prison sur la rive sud de la Métropole.



Selon d'anciens employés du Centre de détention de Saint-Hyacinthe, l'établissement qui a fermé ses portes le 1er juillet 1996 était en meilleure condition, même avant les plus récentes rénovations, que la prison de Sorel. Celle-ci est restée en opération, mais selon des gens qui y travaillent, d'importantes rénovations doivent être effectuées pour la rendre conforme aux normes gouvernementales. (Photothèque: Le Courrier).

Il a par ailleurs affirmé que le Centre de détention de Sorel était moins dispendieux au chapitre des opérations quotidiennes et offrait plus de possibilités de réaménagement que celui de Saint-Hyacinthe, ce qui avait justifié sa fermeture, il y a maintenant sept mois.

«Je me suis beaucoup battu pour garder la prison de Saint-Hyacinthe ouverte. Il est illogique, à mes yeux, qu'il n'y ait aucun centre de détention sur la rive sud de Montréal, surtout que nous avons déjà la structure en place. La prison de Saint-Hyacinthe était bien située géographiquement. Aussi, elle avait été rénovée et fonctionnait très bien. Toutefois, on m'a certifié que le coût d'opération par unité était plus élevé à Saint-Hyacinthe qu'à Sorel. Aussi, Sorel offrait de meilleures possibilités de réaménagement à l'intérieur des structures existantes. C'est ce qui a expliqué le choix final», a fait savoir M. Dion.

Ce dernier a toutefois admis qu'il chercherait à en savoir davantage si jamais il s'avérait que d'importants travaux devaient être effectués à la prison de Sorel, prochainement.

«Je n'ai encore rien entendu à cet effet, mais si jamais on doit rénover le Centre de détention de Sorel, c'est sûr que je vais demander des chiffres et faire des comparaisons», a terminé M. Dion.

Le Courrier a effectué de nombreuses tentatives pour connaître la situation par le biais du bureau du ministre de la Sécurité publique. Toutefois l'attaché de presse du ministre Robert Perreault, M. Alain Leclerc, n'a pas retourné notre appel à temps.

Police régionale

Perreault fera connaître sa décision d'ici les prochaines semaines

■ ROGER LAFRANCE

Le 22 janvier dernier, cinq maires de la MRC Les Maskoutains ont rencontré le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, pour défendre leur projet de police régionale.

«Le ministre nous a dit que d'ici 10 jours ou deux semaines, il prendrait une décision sur notre projet, a déclaré le préfet de la MRC, Claude Bernier, à son retour de Québec. Je dirais qu'à ce moment-ci, nos chances sont de 50-50.»

En fait, le ministre semble plutôt réticent à autoriser des corps de police régionaux, lui qui a tout de même ouvert la porte aux municipalités qui désiraient ne plus être couvertes par la Sûreté du Québec. Les hausses de tarification pour la SQ ont incité une trentaine de MRC au Québec à évaluer une telle possibilité. Parmi elles, une douzaine de projets seraient sérieux, dont celui de la MRC Les Maskoutains.

Lors de leur rencontre, le ministre Perreault a également insisté sur le fait qu'il désirait maintenir la SQ à la grandeur du Québec et qu'il ne voulait pas de «trou» dans le territoire québécois à cause des corps de police régionaux.

De leur côté, les maires ont insisté sur leur détermination à administrer leur propre corps policier, même s'il devait leur en coûter plus cher que pour la SQ.

«Nous lui avons dit que nous voulions avoir une police plus près de nous, une police dont nous aurions le contrôle et qui pourrait faire de la prévention dans nos municipalités, ce qui n'est pas le cas actuellement,» a soutenu le maire du Village de Sainte-Rosalie, Léon Plante.

Les maires admettent qu'ils ont tout fait pour plaider leur projet auprès du ministre Perreault, ayant même demandé aux députés de la région de les appuyer auprès du ministre. La balle est maintenant dans son camp et lui seul doit décider s'il autorisera ou non certaines MRC à former leur propre corps de police. Il a déjà autorisé deux projets-pilotes, l'un dans l'Outaouais, l'autre dans la région de Québec.

«Il n'y en aura pas beaucoup qui seront accordés, admet Léon Plante. Je mettrais nos chances à 55-45. J'ai espoir encore qu'on sera accepté.»

Restaurant Casa Flora
Menu du jour + 20 choix de menus
Lundi au vendredi À partir de: 4,95$
À partir de: 4,25$
1,00$ de plus après 16 h 00
FESTIVAL DE LANGOUSTINES
Entrée escargots, 10 langoustines
Salade du chef ou césar, riz, patates, légumes
OU LE TRIO FAVORI
Entrée escargots
Salade du chef ou césar
Filet de poulet, Filet mignon
4 crevettes Papillon
Riz, patates, légumes
16,95$
GRATUIT POUR LES ENFANTS 12 ANS ET MOINS TOUS LES DIMANCHES APRÈS 16 H
(Menu pour enfant: 1 enfant par adulte)
RÉSERVEZ TÔT POUR VOTRE REPAS DE LA ST-VALENTIN
C'EST VOTRE ANNIVERSAIRE?
Il nous fera plaisir de vous offrir votre GÂTEAU
3275, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe 774-3541

À Saint-Pie

Ils perdent tout dans l'incendie de leur maison mobile

■ ROGER LAFRANCE

Un jeune couple, Éric Gobeil et Mirella Michaud, ont tout perdu dans l'incendie qui a détruit leur maison mobile située au 91 Des Érables à Saint-Pie, dans le domaine Bousquet.

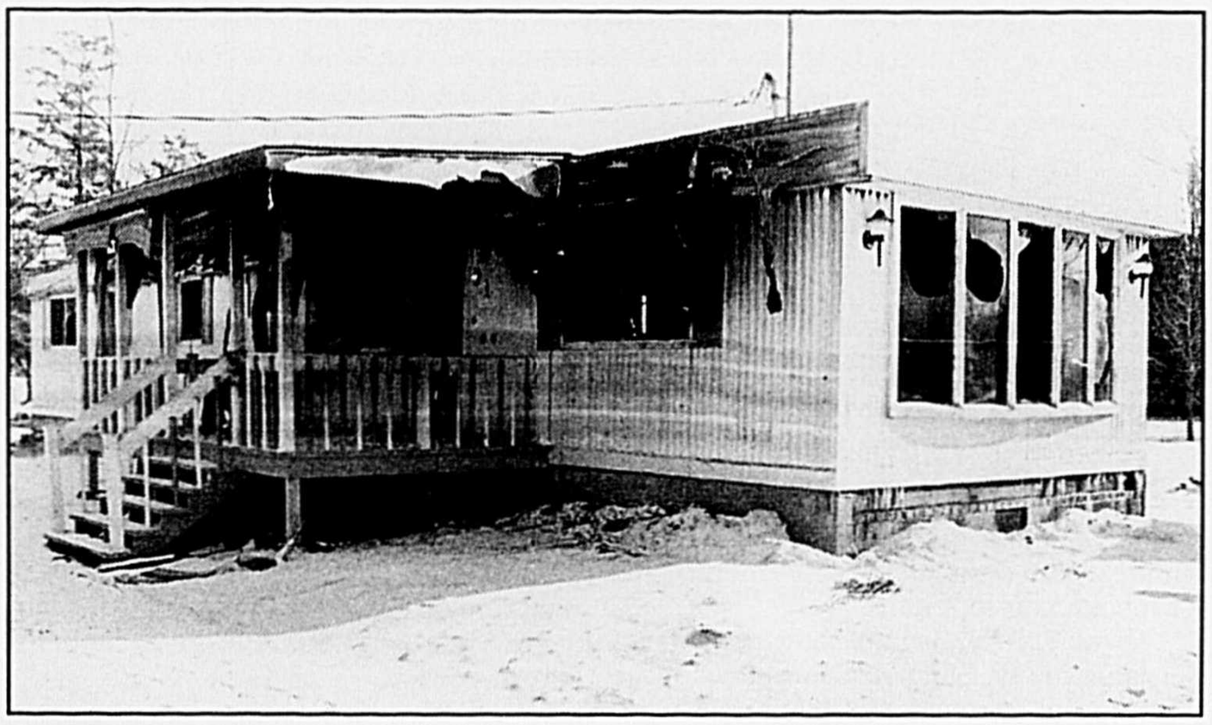
Le couple était absent lorsque les flammes se sont déclarées à l'intérieur de la maison qu'ils avaient acquise en juin dernier. C'est un voisin, habitant une rue à l'arrière, qui a aperçu le premier les flammes, vers 21 h 20 le 22 janvier.

«Quand nous sommes arrivés, toute la partie arrière de la maison était en feu et les flammes avaient gagné le toit,» a raconté Martial Rodier, chef des pompiers de Saint-Pie.

Il était déjà trop tard pour sauver quoi que ce soit. Le vent a nui au travail des pompiers en propageant les flammes à la grandeur de la maison mobile. Même si l'incendie était sous contrôle vers 22 heures, la résidence était une perte totale.

Lors de notre passage sur les lieux le lendemain matin, le couple était attristé en faisant le tour des décombres. Mme Michaud retenait à peine ses larmes, affirmant qu'ils avaient tout perdu dans l'incendie, pensant entre autres aux deux chats qu'elle chérissait tant.

Le système de chauffage au bois serait à l'origine de la conflagration. Selon le chef des pompiers, les flammes ont débuté autour de la cheminée et du poêle à bois, lesquels se trouvaient justement à l'arrière de la résidence.



La petite résidence du 91 Rue Des Érables à Saint-Pie est une perte totale. (Patrick Deslandes/Photo P.P.M.)

Un règlement de compte familial

(RL) - Un jeune homme a été sévèrement battu par la famille de son ex-conjointe et laissé sur le bord de l'autoroute 20 près de Saint-Hyacinthe.

Dans la nuit de dimanche à lundi, son ex-conjointe, son nouvel ami ainsi que ses ex-beaux-parents se seraient rendus au domicile de la victime à Saint-André d'Acton pour le prendre à bord d'une fourgonnette.

Selon les policiers, la victime aurait subi une bonne raclée à l'intérieur du véhicule pendant qu'on le transportait à Saint-Hyacinthe. Il a été recueilli par un policier de la Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe alors qu'on venait de le laisser en bordure de l'autoroute.

Le jeune homme a été conduit à l'hôpital Honoré-Mercier pour y recevoir les premiers soins. Le dossier, lui, a été confié aux enquêteurs de l'escouade des crimes contre la personne de la SQ.

L'identité de la victime n'a pas été dévoilée et il a été impossible de savoir si les suspects ont été arrêtés. Il semble que ces derniers aient voulu se venger de mauvais traitements qu'aurait subis la jeune femme de la part de la victime.

Il avait des problèmes financiers

Un ex-directeur de caisse commet un vol à main armée!

■ ROGER LAFRANCE

Incapable de faire face à ses obligations financières, un ex-directeur de caisse n'a pas lésiné sur les moyens en commettant un vol à main armée dans une banque!

Roger Miclette, 47 ans, de Saint-Théodore d'Acton, avait choisi la Banque nationale à Acton Vale pour cible. Le 21 janvier dernier vers 13 h 50, il faisait irruption dans la succursale bancaire, le visage revêtu d'une cagoule.

Il s'est alors dirigé vers la seule caisse en fonction cet après-midi-là et simulant un couteau, il a demandé à la caissière de lui remettre l'argent qu'elle possédait. Il a pris le butin, estimé à 900 $, avant de sortir et de prendre la fuite dans une fourgonnette de marque Mazda MPV.

Immédiatement alertés, les policiers de la SQ se mirent à la recherche du véhicule dont ils possédaient la description. Celui-ci fut intercepté dans les minutes qui suivirent dans le village d'Upton. Dans la fourgonnette, les policiers trouvèrent l'argent du vol, la cagoule et une arme à feu.

Selon le sergent Hugues Rocheleau du poste de la SQ de Saint-Hyacinthe, Roger Miclette ne possédait aucun antécédent criminel de ce genre. L'homme connaissait des problèmes financiers importants et a posé ce geste en dernier recours.

«C'est un petit peu un cri au secours qu'il a lancé ce jour-là», de commenter M. Rocheleau.

Conduit à une maison de thérapie

Roger Miclette a comparu brièvement le lendemain de son arrestation pour y être formellement accusé de vol qualifié et de possession d'une arme alors qu'une ordonnance le lui interdisait. Le juge a ordonné un examen psychiatrique qui a conclu que l'accusé était apte à subir son procès.

Lundi dernier le 27 janvier, lors de son enquête pour remise en liberté, le juge Yves Morier a accepté que l'accusé puisse être hébergé par la maison de thérapie Christian Cliche de Marieville pour la durée des procédures judiciaires.

Le représentant de cet organisme, Richard Desrosiers, a expliqué au juge que Miclette était un homme renfermé et qu'il n'avait jamais demandé d'aide pour «sortir de sa prison intérieure». Il a ajouté que l'accusé était maintenant disposé à suivre une thérapie pour mieux s'ouvrir aux autres.

Il reviendra en cours pour son enquête préliminaire le 24 mars prochain.

Faits divers

Un boxeur-né?

(RL) - Un livreur du restaurant Ti-Père B.B.Q. a été rudoyé sans raison apparente par un jeune âgé de 16 ans. L'homme circulait sur la rue Saint-Antoine lorsque le jeune s'est jeté devant sa voiture. Ce dernier n'a guère apprécié les reproches du conducteur puisque d'un coup de poing, il a fracassé le pare-brise de l'auto avant de frapper le conducteur au visage. Il a ensuite pris la fuite avec quelques amis qui l'accompagnaient.

Mets surgelés

Des individus se sont emparés de mets surgelés pour une valeur de 3 000 $ au 530 Duclos. La nourriture appartenait à Épicerie Cascades au 1200 Des Cascades et au Centre des Viandes.

Vol sur un chantier

Un vol a été commis sur le site de l'ancienne boulangerie à l'angle des rues Des Cascades et Saint-Simon, actuellement en rénovation pour y aménager un restaurant. Un voleur s'est s'emparé d'une perceuse, d'une ceinture de menuisier... et d'une paire de bottes de travail!

Procès le 24 mars

Paul Lecompte, arrêté après un vol à main armée à la Banque nationale de Saint-Pie, subira son procès le 14 mars prochain. Sa complice, Isabelle Picard, comparaîtra pour sa part le 24 mars pour connaître la date de son procès.

Voleurs d'aluminium

Des individus se sont introduits au commerce Super-Tan situé au 1255 Delorme à Saint-Hyacinthe dans la nuit du 24 au 25 janvier. Ils ont dérobé des morceaux d'aluminium, pour une valeur de 800 $.

Blessé après s'être interposé

Un résidant de la rue Frontenac a subi des blessures aux jambes quand il a voulu empêcher un individu de partir avec sa voiture. Il venait de sortir de sa maison lorsqu'il eut la surprise de voir un homme au volant de son auto. Ce dernier a reculé dans la rue mais le moteur a calé. Le propriétaire s'est alors placé devant son véhicule pour l'empêcher de partir mais le voleur a réussi à redémarrer et a foncé sur lui avant de disparaître.

VOUS PRÉVOYEZ DES CHANGEMENTS DANS VOTRE SALLE DE BAIN

BAIN MAGIQUE EST À VOTRE SERVICE

INSTALLATION PROFESSIONNELLE "EN MOINS DE 2 HEURES"

CONTOUR DE BAIN EN ACRYLIQUE

RECOUVREMENT DE BAIN

0241924

INSTALLÉ DANS VOTRE BAIN SANS DÉRANGER LA PLOMBERIE ET LES TUILES ENVIRONNANTES

VISA MasterCard

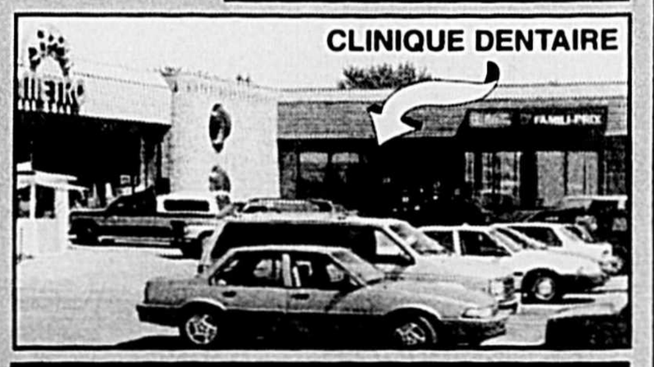
BAIN MAGIQUE RIVE-SUD 1-800-463-7687



Pierre Chicoine d.d.
denturologiste

15 années d'expérience

CLINIQUE DENTAIRE



Fabrication et réparation de prothèses dentaires
Dentistes sur place
Visite à domicile si nécessaire
Arrangements financiers disponibles sans intérêt
Aide sociale acceptée
Tarif spécial pour personnes de 65 ans et plus

774-0700
2060 Des Cascades E. St-Hyacinthe
Secteur Annexe

0232022

Elles avaient refusé la tenue «sexy»

Cinq serveuses remportent une victoire contre l'ex-Broue-Bouffe

■ ROGER LAFRANCE

Cinq serveuses du restaurant Broue-Bouffe ont remporté une importante victoire contre leur ex-employeur qui les avait congédiées parce qu'elles avaient refusé la nouvelle tenue «sexy».

Le commissaire Paul Dufault de la Commission des normes du travail vient en effet à la conclusion que les cinq employées ont été congédiées sans cause juste et suffisante.

Il ordonne à la compagnie 9017-8195 Québec Inc. de leur verser leur plein salaire et leurs pourboires depuis leur congédiement, le 19 janvier 1996, en y soustrayant tous les salaires gagnés chez d'autres employeurs depuis cette date. De même, l'entreprise devra verser à chacune d'elles une indemnité de départ équivalente à un mois de salaire par année d'ancienneté.

«C'est tout ce qu'on demandait, a déclaré leur avocat, Me Gaétan Desnoyers. On ne demandait pas qu'elles soient réintégrées à leur travail.»

Louise Piché, Linda Messier, Annie Grenier, Fléchelle Francoeur et Linda Bélanger travaillaient à la Brasserie La Cervoise lorsque le commerce fut vendu le 14 décembre 1995 à la compagnie 9017-8195 Québec. Les nouveaux propriétaires, Léon Gervais et Claude Vincent, décident alors de changer la vocation du restaurant et demandent aux serveuses d'adopter une tenue «sexy».

Ils leur proposent de signer un contrat par lequel elles s'engagent à ne porter ni pantalon, ni soutien-gorge ou chandail épais et à se vêtir d'une mini-jupe, de bas de nylon de couleur épice et des souliers avec un talon d'au moins deux pouces.

Les cinq employées refusent ce contrat, même si l'employeur leur promet verbalement qu'elles pourront continuer à travailler dans les mêmes conditions qu'avant. Devant leur refus, elles sont congédiées sur-le-champ.

«Les plaignantes n'ont pas démissionné de leur emploi. En effet, elles n'ont jamais manifesté l'intention véritable de quitter volontairement leur emploi et elles n'ont posé aucun geste positif exprimant une telle intention. Au contraire, c'est l'employeur qui a pris l'initiative de rompre unilatéralement sa relation contractuelle avec chacune des plaignantes», écrit le commissaire Paul Dufault dans son jugement daté du 16 janvier.

L'entreprise dispose de 15 jours pour verser aux ex-employées leurs salaires et leurs indemnités de départ.



Les serveuses congédiées avaient dénoncé l'an dernier l'attitude des nouveaux propriétaires du restaurant. Sur cette photo, on reconnaît Linda Messier, Fléchelle Francoeur et Annie Grenier. (Photothèque Le Courrier)

«Une belle victoire morale», pour les serveuses

(RL) - Malgré ce jugement, les ex-serveuses hésitent à crier victoire, craignant que l'entreprise ne déclare faillite pour échapper à ses obligations envers elles. Le nom de Broue-Bouffe a disparu, remplacé par la Brasserie Casavant, mais l'entreprise 9017-8195 Québec Inc. existe toujours.

«On a bien peur de ne jamais voir la couleur de cet argent, confiait Annie Grenier. C'est une belle victoire morale. On sait dans notre coeur qu'on a gagné. Il a été reconnu que l'attitude de notre ex-employeur n'était pas correcte.»

«On est bien contentes, déclarait de son côté Fléchelle Francoeur. C'est un beau jugement. Tout le monde croyait qu'on ne pouvait pas gagner, notamment pour l'indemnité de départ.»

C'est aussi une victoire pour les femmes. Elles n'ont pas à accepter des changements dans leurs conditions de travail qui ne les respectent pas.

Malheureusement, pour ces cinq serveuses, cette victoire leur a coûté cher. Seulement deux d'entre elles travaillent aujourd'hui, avec des conditions bien différentes qu'à l'époque, et une autre est retournée aux études.

«C'était quelque chose de pas correct pour la femme, soutient Annie Grenier. Au moins, cette fois-ci, les femmes ont parlé et on s'est tenue debout. Peut-être que ça va en décourager d'autres.»

Quant aux propriétaires de la Brasserie Casavant, ils ont refusé d'émettre quelque commentaire que ce soit et de dire s'ils rembourseraient leurs cinq exserveuses.

Pluie de vols à main armée

(RL) - Les vols à main armée dans des commerces ont été fort nombreux dans la région au cours de la dernière semaine.

À Saint-Hyacinthe, un individu s'est présenté le 25 janvier au Club vidéo Vision, au 2200 Des Cascades, armé d'un revolver. Il s'est fait remettre l'argent de la caisse avant de repartir à pied en direction de la rue Petitclerc. Il était âgé d'une trentaine d'années, avait le visage caché par une cagoule noire, portait une moustache et des vêtements foncés.

Le 23 janvier vers 17 h 15 au Dépanneur Couche-Tard du 3105 Dessaulles, un indvidu avait fait mine d'acheter une barre de chocolat avant de pointer un revolver en direction de la commis, l'obligeant à lui remettre l'argent de la caisse. Les policiers recherchent un homme de 20 ans, 1,78 m, 78 kg, ayant les cheveux et les yeux bruns.

À Sainte-Hélène, un autre suspect a forcé le commis de la station-service Ultramar à lui remettre quelque 200 $ à la pointe du revolver tôt hier matin (mardi). L'individu a pris place dans une petite voiture de couleur blanche avant de fuir.

Le 26 janvier, un individu portant une cagoule et armé d'un revolver a commis un vol dans une station-service de la rue Principale à La Présentation. Le suspect mesure 5 pi. 6 po., pèse 150 lbs et portait un manteau noir avec les épaules kaki.

Enfin, à Acton Vale, un adolescent a commis un vol au Dépanneur Savoie du 1047 Daigneault, le 23 janvier. Le visage caché par une cagoule et muni d'un couteau, il a ordonné qu'on lui remette l'argent de la caisse, une centaine de dollars, avant de prendre la fuite à pied. Il portait un manteau orange avec des inscriptions noires.

LE PARVIS
FINE CUISINE
1295, Girouard O.,
Saint-Hyacinthe (Qué.)
J2S 2Z2
Vendredi soir table d'hôte
1/2 prix pour les dames
Dimanche brunch à volonté
14,95$
de 11 h à 14 h
SOUPER MEURTRE ET MYSTÈRE
Vendredi 21 février
Théâtre de la Troupe à Wilfrid
35$ taxes incluses
774-0007
0241926

NOUVEAU MULTISERVICES GRAPHI-TEXT UNIQUE
•IMPRIMERIE
•Cartes d'affaires
•En-têtes de lettre
•Enveloppes
•Brochures
•Factures NCR
•Billets numérotés
•Certificats cadeaux
•Auto-collants
•Affiches
•Menus, etc.
•INFOGRAPHIE
•Conception graphique
•Épreuve graphique
•Sortie laser / couleur
•Création logo
•Montage de factures, dépliants publicitaires, cartes d'affaires, menus, etc...
•RELIURE
•Spirale
•PLASTIFIAGE
•LAMINAGE
•"SCAN"
•Photo, logo, etc.
•Noir & blanc
•Couleur
•TRAITEMENT DE TEXTE
•Travaux académiques
•Curriculum vitae
•Rédaction de lettres
•Étiquettes
•PHOTOCOPIES
•Noir & blanc
•Couleur
•COMMUNICATION
•Envoi et réception de "fax"
•Envoi postal (mailing)
•Messagerie (local & ext.)
•TRADUCTION
•Français & anglais
•COMPTABILITÉ
•Tenue de livre informatisé
CUEILLETTE & LIVRAISON
0241902
Danielle Fournier
Nathalie Shink
Édifice Langelier
2500 boul. Casavant O. Suite 100
St-Hyacinthe Qc J2S 7R8
Tél.: 514 778 0958
Télec.: 514 778 7084

C'est le temps des RER
Certaines réalités sont difficiles à avaler
(Des taux d'intérêt de 3%, par exemple...)
Mais faciles à contourner
Cette année, brisez les frontières de votre RER...
Pensez diversification.
Et appelez-nous dès maintenant.
LÉVESQUE BEAUBIEN GEOFFRION
1690 Girouard Ouest
St-Hyacinthe
Tél.: 774-5354
Mtl: 990-1690
1-800-474-5354
Maintenant sur Internet!
La source d'information la plus complète sur le RER:
http://www.lbg.ca
Membre FCPE
0235318

NOUVEAU À SAINT-HYACINTHE
École de Conduite SUCCÈS
La promotion d'ouverture se continue
349$ Rég. 549$
pour les 25 premières inscriptions à compter du 29 janvier 97
• Service personnalisé.
• Personnel diplômé.
• Cours enseignés par professeur.
• Choix de transmission sans frais supplémentaires.
• 23 ans d'expérience.
ÉCOLE RECONNUE PAR LE GOUVERNEMENT (S.A.A.Q.)
Bienvenue à tous
1164 des Cascades O., Saint-Hyacinthe
Tél.: 1-800-645-0053
0242308

Un règlement dicte les règles à suivre lors des assemblées

Pas de caméra, ni micro au conseil de Saint-Hugues

■ MARTIN BOURASSA

La prochaine assemblée régulière du conseil municipal de Saint-Hugues, celle du 3 février, risque de passer à l'histoire comme étant la rencontre la plus polie, la plus propre et la plus civilisée jamais vue de mémoire de Damasiens.

À sa séance de janvier, le conseil a adopté sur division le règlement numéro 150 qui fixe désormais les règles de régie interne du conseil, les procédures des sessions délibérantes ainsi que les règles à suivre pour la période de questions.

Le but du règlement, tout simplement assurer le bon déroulement des sessions privées et des assemblées publiques. Il donne du même coup plein pouvoir au maire Bernard Benoit qui pourra s'appuyer sur un cadre de références en béton pour assurer ou maintenir le bon ordre et la bonne entente au conseil.

Comme plusieurs municipalités avant elle, Saint-Hugues a, entre autres, décidé de fixer à 30 minutes la période de questions du public lors des assemblées régulières.

Une période de deux minutes est autorisée par question et chaque personne aura droit à un maximum de deux questions.

Mais derrière ce règlement «bonnes manières» se cache aussi un intérêt particulier. Le conseil veut, semble-t-il, empêcher des citoyens d'enregistrer les séances du conseil pour éviter que les bandes sonores ne soient utilisées ou encore modifiées à ses dépens à l'extérieur du conseil.

Il faut savoir que depuis plus d'un an, l'ex-candidat à la mairie aux dernières élections, Normand Dupré, aurait pris la bonne ou vilaine habitude d'enregistrer les discussions du conseil de Saint-Hugues.

On rapporte d'ailleurs que certaines bandes auraient pu être utilisées contre la municipalité dans la cause de l'ex-aide-secrétaire Lucille Rondeau devant la Commission des normes du travail.

Si on se fie à l'article 9.3, Gérard Dupré devra maintenant laisser son matériel à la maison. L'article précise qu'«aucun appareil d'enregistrement vidéo ou audio n'est autorisé dans la salle du conseil et que toute personne possédant un tel appareil sera avisée par le maire ou le président de la session de lui remettre le dit appareil et elle pourra en reprendre possession à la fin de la session.»

On va même plus loin au point 9.4 en ajoutant que «la prise de photographie, sans avoir obtenu une autorisation du maire ou du président d'assemblée est interdite dans la salle du conseil.»

Les journalistes

Le règlement 150 s'attarde également au droit de presse. L'article 11.1 indique que les articles 9 et 10 s'appliquent aux représentants de la presse.

Il serait toutefois surprenant que le conseil empêche les médias et les journalistes de faire leur boulot avec le matériel d'usage sans brimer la liberté de presse.

Le point 11.2 dit aussi qu'un représentant de la presse peut demander une autorisation au maire pour obtenir une entrevue avant ou après la tenue d'une session. Le point suivant ajoute que le maire est la personne mandatée pour répondre aux questions des représentants de la presse lors des entrevues demandées en dehors des sessions du conseil.

Selon les précisions obtenues par LE COURRIER, ce dernier point n'empêcherait nullement un journaliste de rejoindre un conseiller pour connaître son opinion sur un sujet précis. Mais ces commentaires seront strictement personnels et ne devront en aucun cas être interprétés comme étant la position ou l'avis de la municipalité.

Légal ou non?

Reste maintenant à savoir si la municipalité de Saint-Hugues est en droit d'interdire l'enregistrement sonore ou visuel lors de ses assemblées.

À cet effet, l'article 491 paragraphe 2 du Code municipal stipule que «Toute corporation locale peut faire, modifier ou abroger des règlements pour régler la conduite des débats du conseil, pour désigner, conformément à l'article 160, les cas dans lesquels il faut plus que la majorité des membres présents pour décider une question contestée, et pour régler le maintien du bon ordre et de la bienséance pendant les séances du conseil ou des comités.»

Cependant le droit de prohiber ne serait pas un droit absolu et n'existerait que pour maintenir le bon ordre et le décorum. Si on recherche plutôt la censure, il pourrait être invalidé par une Cour de justice.

Alors est-ce que l'enregistrement des séances publiques à Saint-Hugues contrevient au bon ordre et à la bienséance? Bonne question.

Signalons que le règlement 150 a été adopté sur division. Les conseillers Hélène Gauthier, André Giard et François Rivest ont tous voté contre.

Roger Morin, Bernard Brouillard et Mario Racicot ont par contre donné leur accord.

Le maire Bernard Benoit s'est donc fait un devoir de trancher la question.

La promptitude d'intervention sauve le garage Bonin

■ JEAN-MARIE FONTAINE

La municipalité de Saint-Denis sur Richelieu a bien failli voir s'envoler en fumée un pan de sa vie économique en fin de journée, mercredi dernier. C'est la promptitude d'intervention du personnel du garage Bonin qui a évité la catastrophe, puisque le feu s'était déclaré dans l'entre-toit du département de la mécanique. Reconnu pour son calme olympien, Yves Bonin a passé par toute la gamme des émotions dans l'intervalle de quelques minutes.

«Il m'est passé bien des affaires par la tête durant ces quelques minutes. J'ai vu mon commerce y passer», a avoué le principal intéressé après que le feu eut été circonscrit.

«Tu as les couilles bénies», ont répété à Yves Bonin plusieurs pompiers volontaires de Saint-Denis qui ont répondu à l'alerte. Effectivement, puisqu'une vingtaine de minutes plus tard, les employés auraient eu complété leur quart de travail, et il y a fort à parier que le feu se serait propagé rapidement dans tout le garage, d'autant plus qu'il y avait du bran de scie dans l'entre-toit à proximité des fils électriques, à l'origine de l'incendie.

C'est le gérant de service, M. Cyrille Hudon, qui a déclenché les opérations. «J'ai aperçu un tison et de la fumée qui se dégageait du plafond», a-t-il répété après que le calme fut revenu.

Branle-bas de combat dès le constat! M. Hudon a tenté autant comme autant de localiser l'origine de l'incendie, mais il suffoquait littéralement dans la fumée. Il a eu la présence d'esprit de fermer le disjoncteur, alors que des employés s'affairaient à sortir des tracteurs à l'extérieur. Puisqu'il était difficile d'accéder au lieu en raison de la densité de la fumée, la stratégie a été de défoncer le plafond. Denis Leblanc, un employé, y est parvenu après moult efforts. C'est à l'aide d'une scie mécanique, à l'arrivée des pompiers, que M. Leblanc a complété le travail pour ainsi limiter les dégâts à un seul secteur. Par esprit de solidarité, les pompiers volontaires s'étaient déplacés nombreux. «Quand j'ai su que c'était au garage Bonin...», n'a pu s'empêcher dire l'un d'entre eux, pendant que le chef du service, M. Marcel Leblanc, procédait à une inspection de routine avant de recommander au propriétaire d'accorder une surveillance des lieux durant la nuit.

Une institution à Saint-Denis

(JMF) Le garage Bonin est une institution à Saint-Denis puisqu'il a pignon sur le Chemin des Patriotes depuis 1924. Juste avant l'incendie, le journaliste avait eu droit à un survol historique de cette entreprise, dirigée par Yves Bonin et sa conjointe, Annie Messier, qui affiche une bannière Massey Ferguson depuis 45 ans, au moment même où le fabricant fête son 150e anniversaire.

«Si mon père n'avait pas été terrassé par un infarctus, alors que j'avais 17 ans, je ne suis pas certain que j'y aurais fait carrière», avance Yves, fils unique, qui a eu la douleur de perdre sa mère alors qu'il avait 21 ans.

«Quand j'ai eu 30 ans, c'est mon père qui a quitté pour un autre monde. J'avais travaillé dans tous les départements et je partageais la copropriété depuis 1980 jusqu'à son décès en 1989. J'avais acquis le rythme. En 1996, je me suis qualifié parmi les meilleurs vendeurs de Massey Ferguson et de Landini au Québec. J'aime ce que je fais et c'est ce qui me tient en vie».

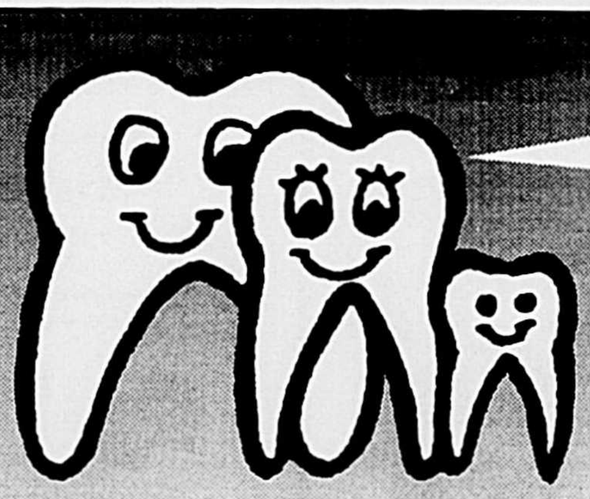
Gars d'équipe

Tous ceux qui connaissent Yves Bonin savent qu'il est un gars d'équipe. Ils ne seront donc pas surpris qu'il ait été très actif au sein du Club des concessionnaires Massey Ferguson du Québec depuis sa fondation, il y a près d'une dizaine d'années. Après avoir présidé les destinées de ce Club québécois qui comprend 32 membres au cours des deux dernières années, il a cédé les pouvoirs en décembre dernier à M. Denis Bessette, non sans avoir récolté quelques honneurs. «Nous avons été reconnus, de concert avec le Groupe Charest, par l'Association agricole canadienne comme des innovateurs au niveau de la publicité. Le but du Club est de solidifier les liens entre les concessionnaires, afin que nous ayons une force et un plus grand rayonnement».

Yves Bonin a gagné ses galons dans son milieu sur la scène québécoise. «Le premier tracteur Valmet, (fabriqué en Finlande), en montre au Québec l'a été à l'Exposition régionale agricole de Saint-Hyacinthe de 1995», dit-il fièrement, sous l'oeil approbateur du représentant québécois de la compagnie finlandaise.

Et puisque 1997 marque un 150e anniversaire, Yves Bonin aimerait bien que les dirigeants de la compagnie Massey Ferguson donnent un coup de chapeau à Daniel Massey, fondateur en 1847, à Alanson Harris qui a procédé à une fusion en 1891, avant que Harry Ferguson joigne Massey-Harris en 1953. La bannière Massey Ferguson est officiellement apparue dans le paysage canadien en 1959.

centre dentaire
BOUTHILLIER
DESLAURIERS
GRÉGOIRE & ASS.



Nous, nous avons choisi ce centre dentaire parce que ça fait 20 ans que des services de qualité y sont offerts !

DENTISTERIE FAMILIALE

Ordre des Dentistes du Québec

dentalde VISA

2960 Bd Laframboise,
St-Hyacinthe
près de l'hôpital

773-8333

SERVICE D'URGENCE (sur appels) JOURS - SOIRS - SAMEDI

0241952

Bernard Benoit est-il assis sur un siège éjectable?

Congédié en octobre, il reprend son poste d'inspecteur municipal en décembre à Saint-Simon

■ MARTIN BOURASSA

La municipalité de Saint-Simon joue au yo-yo avec son inspecteur municipal Bernard Benoit. Après l'avoir congédié deux fois plutôt qu'une en octobre et décembre dernier, elle l'a réengagé à contre-coeur le 19 décembre.

Un épais mystère entoure cette nébuleuse histoire qu'un peu tout le monde à la municipalité, le maire Michel Plante le premier, semble vouloir étouffer.

LE COURRIER a tout de même appris que la municipalité de Saint-Simon a congédié Bernard Benoit, qui occupe d'ailleurs le poste de maire à la municipalité de Saint-Hugues, le 23 octobre 1996 au terme d'une séance spéciale du conseil.

Pour justifier ce renvoi, elle invoquait «les tentatives soutenues du conseil municipal afin d'obtenir l'amélioration du travail de l'inspecteur municipal, ce qui n'a pas été obtenu» et «son interprétation libertine de la réglementation dans certains dossiers».

Pour appuyer ces doléances, le conseil rappelait qu'il avait adopté le 3 septembre dernier une résolution exigeant une opinion de l'urbaniste et de deux membres du Conseil clairement identifiés, avant même d'émettre un permis.

Une résolution que l'inspecteur Benoit aurait outrepassée à peine une semaine plus tard suite à l'émission d'un permis octroyé à Gestion Jean St-Germain.

Un geste qualifié de «faute grave» compte tenu de la nature et de l'évidence du dossier. Il est bon de rappeler que le célèbre inventeur procède présentement à l'érection d'un bâtiment en forme de croix d'une hauteur de 128 pieds.



Bernard Benoit semble aussi critiqué dans son rôle d'inspecteur municipal à Saint-Simon que dans celui de maire à Saint-Hugues. (Photothèque LE COURRIER)

Le 26 novembre dernier, la municipalité faisait même publier une offre d'emploi à l'intérieur du COURRIER pour combler le poste d'inspecteur municipal.

Et de deux

Mais l'histoire est revenue sur la table du conseil le 9 décembre dernier en séance spéciale. La municipalité a alors nommé un avocat pour la représenter devant la Commission municipale ou tout autre instance au besoin.

On prévoyait même une somme de 5000 $ puisée à même le surplus accumulé pour défrayer les frais d'avocat dans ce dossier.

À la même assemblée, le conseil en rajoutait en décidant de congédier à nouveau l'inspecteur Benoit si la résolution adoptée en octobre était trouvée insuffisante. On précisait encore les motifs à l'origine du congédiement, c'est-à-dire, «l'interprétation inadéquate de la réglementation municipale qu'il doit appliquer, l'insuffisance et la négligence dans la confection de ses dossiers, surtout dans l'émission de permis, de son refus d'assistance offerte aux personnes ressources et les conséquences auprès de la municipalité.»

On le reprend!

Coup de théâtre, dix jours à peine après cette prise de position sans nuance, encore en séance spéciale faut-il préciser, le conseil change son fusil d'épaule et réengage M. Benoit dans ses fonctions d'inspecteur municipal.

Un geste qui semble forcé car la municipalité a accroché une grosse épée de Damoclès au-dessus de la tête de son inspecteur municipal.

Bernard Benoit n'a aucune marge de manoeuvre.

«Dans les circonstances, le conseil préfère apporter sa collaboration dans la politique dite de la dernière chance», peut-on lire dans le procès-verbal du 19 décembre 1996.

Dans sa résolution, le conseil a pris grand soin de rappeler à son inspecteur «son insatisfaction face à la piètre tenue de ses dossiers et à un comportement souvent discourtois.»

La municipalité invite M. Benoit à revoir la tenue de ses dossiers.

«Tous les détails et documents nécessaires à l'étude et à la compréhension des dossiers doivent y apparaître. Dans le cas de construction servant à la production animale, la vérification des normes environnementales et l'assurance que tous les permis requis ou autorisations ont été ou seront obtenus. Dans les cas dérogatoires mais où on allègue des droits acquis, la reconnaissance du droit acquis doit être basée sur des données, faits ou documents apparaissant au dossier.»

Le conseil offre d'ailleurs à son inspecteur l'accès aux professionnels de la municipalité et l'encourage à participer à des cours ou des rencontres d'information concernant ses fonctions.

Tout en offrant sa collaboration à Bernard Benoit, le conseil y va cependant d'une ultime mise en garde. «Le conseil s'attend à ce que cet avis soit suivi d'une amélioration immédiate dans son travail et son comportement, ce qui lui paraît essentiel au maintien du lien d'emploi.»

Bernard Benoit aurait porté plainte aux normes du travail

La loi du silence à Saint-Simon

■ MARTIN BOURASSA

On peut se demander quelle mouche a bien pu piquer les élus de Saint-Simon pour qu'ils soient prêts à congédier deux fois le même homme, à tout effacer le lendemain et à le réengager après avoir étalé au grand jour son incompétence.

Mais entre se le demander et le demander, il y a une marge qu'il est difficile, voire impossible de franchir, compte tenu du peu de collaboration d'un maire et d'une municipalité qui traitent le dossier comme s'il s'agissait d'un secret d'état.

Heureusement, il est de plus en plus évident qu'il ne faut pas chercher de midi à quatorze heures, l'origine de la volte-face du conseil de Saint-Simon.

Selon les informations obtenues par LE COURRIER, Bernard Benoit aurait déposé deux plaintes à la Commission des normes du travail peu de temps après son congédiement au poste d'inspecteur municipal.

Une pratique avec laquelle M. Benoit semble plutôt familier puisque, à titre de maire de Saint-Hugues, il a dû se rendre devant cette instance à quelques reprises dans les cas récents des congédiements de l'ex-secrétaire-trésorière Nicole Saint-Pierre et de l'ex-aide-secrétaire Raymonde Gauvin.

Cette fois-ci, les rôles sont inversés. Au lieu d'avoir à défendre sa municipalité, c'est maintenant au tour de Bernard Benoit d'accuser et de se servir de cette instance pour obtenir justice.

Une démarche qui semble avoir porté fruit car la municipalité de Saint-Simon aurait jugé préférable de lui donner une dernière chance pour ainsi éviter de longues et inutiles procédures devant la Commission des normes du travail.

Conseillé par son avocat, la municipalité a dû se rendre compte qu'elle avait peut-être agi un peu vite en remerciant du jour au lendemain, sans avertissement écrit et sans possibilité de s'amender, un employé comptant presque sept ans de services.

La municipalité aurait donc décidé de le reprendre à certaines conditions en lui donnant toute la corde nécessaire pour qu'il se pende. À la première coche mal taillée, elle pourra alors le remercier à nouveau en toute liberté.

Et si jamais l'inspecteur se plie à toutes les exigences, ce sera tout à l'avantage de la municipalité et de l'employé qui conservera son emploi.

LE COURRIER a essayé en vain d'obtenir une copie des plaintes envoyées par Bernard Benoit à la Commission des normes du travail en s'adressant au bureau municipal de Saint-Simon.

Bien qu'on ne nie pas leur existence, on explique que les documents en question n'ont pas été déposés formellement à la table du conseil. Ce faisant, on ne peut les rendre publics et encore moins les envoyer aux médias.

Rejoint à son domicile, le maire Michel Plante a refusé de répondre à nos questions.

«Je ne veux rien dire, je ne parlerai pas du tout, je ne veux pas allonger le sujet, je ne veux pas en discuter», s'est-il borné à répondre.

On ne sait donc pas si la prétendue incompétence de l'inspecteur municipal est un phénomène relativement nouveau ou si elle remonte à plus loin. Signalons que Bernard Benoit est inspecteur municipal à Saint-Simon depuis février 1990.

Bernard Benoit a aussi occupé des fonctions similaires dans les municipalités de Sainte-Hélène et de Saint-Marcel-sur-Richelieu au début des années 1990.

Il aurait quitté ses deux postes depuis, prétextant chaque fois un agenda trop rempli.

Restaurant La Niçoise

SOIRÉE MOULES-FRITES.
Tous les jeudis soirs
9 50$
3 choix.

MENU SPÉCIAL ST-VALENTIN

RÉSERVEZ MAINTENANT.
La Niçoise
2065 Cherrier, Saint-Hyacinthe
(514) 771-2297

0241895

COLLÈGE ANTOINE-GIROUARD
"Depuis 1811"

SÉANCE D'EXAMENS D'ADMISSION

Samedi 1er février 97
de 9h à midi
Pour septembre 97

Le Collège vous offre:
- Concentration MUSIQUE
- Concentration INTERNATIONALE
- Concentration HOCKEY

Établissement secondaire privé mixte

Réservez tôt en communiquant au : 514-773-4334

« Le Collège où je veux être »
Collège Antoine-Girouard
700 rue Girouard Est Saint-Hyacinthe, J2S 2Y2

0241878

ÉDITORIAL

Le bâton ou la carotte?



Jean Vigneault

Le maire Claude Bernier rêvait un peu en couleurs mardi dernier devant l'auditoire des déjeuners de la Fondation Aline-Letendre en abordant la question des fusions municipales. Bon prince, trop même, le premier magistrat de Saint-Hyacinthe laissait entendre qu'une fusion devait originer de la volonté commune des élus.

L'éventualité de fusions sur le territoire de la MRC est discutée depuis des lunes, elle semble indispensable à une plus grande efficacité administrative et, inévitable. Pourtant, le dossier ne bouge guère et les observateurs ont peine à imaginer que des regroupements s'effectueront sans douleur ou du moins, sans incitation très forte formulée par le Très Haut qui siège à Québec.

En Ontario, le gouvernement de Mike Harris a vite compris que la bonne volonté ne suffit pas dans un dossier où des gens sont forcés de s'auto-détruire ou de renoncer à des fonctions plus ou moins prestigieuses. Le gouvernement conservateur a donc imposé à plusieurs municipalités de fusionner avec Toronto.

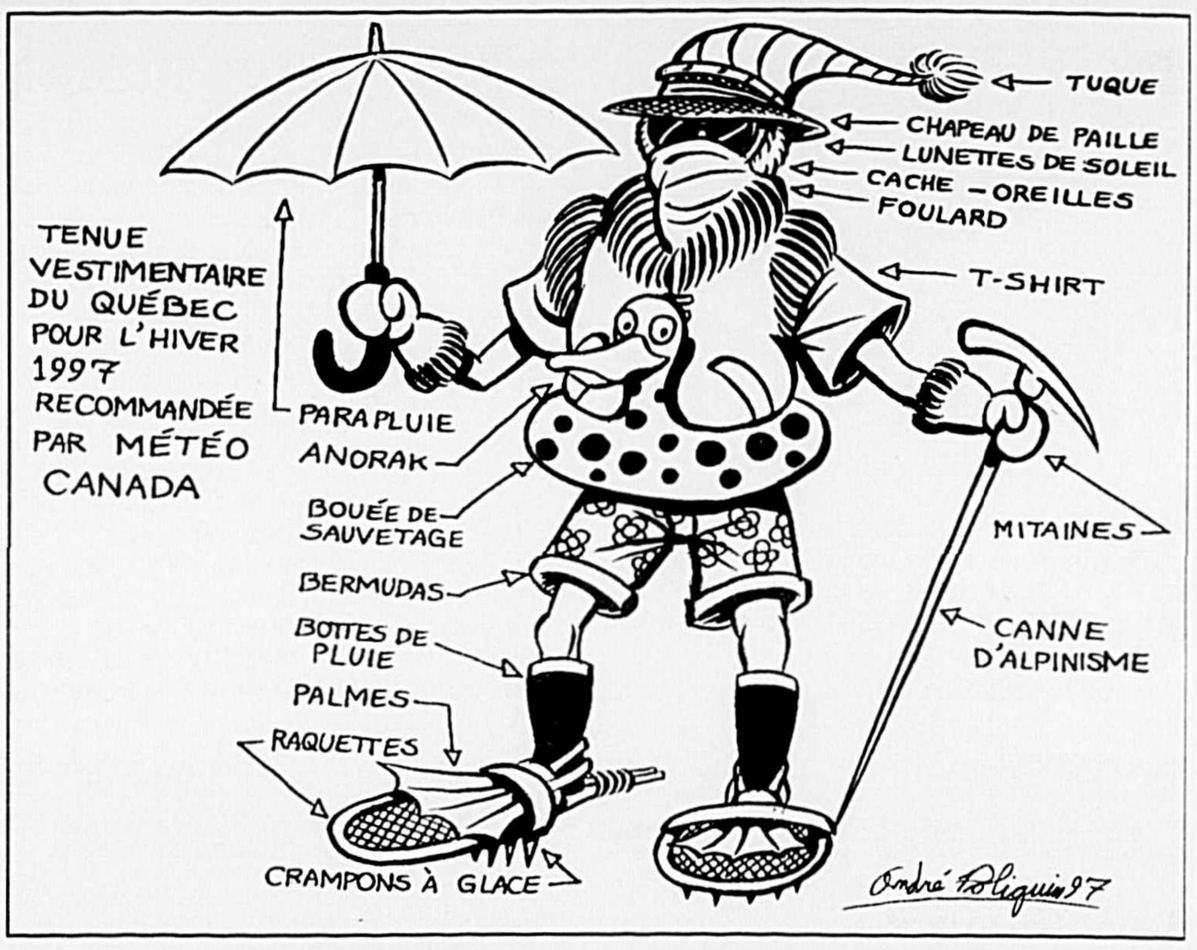
Il y aura des pleurs et des grincements de dents. Mais mieux vaut donner un coup et arracher les dents moins saines pour éviter un mal de dents pénible qui vous empêche de dormir.

Au Québec, le gouvernement, celui des libéraux n'avait pas plus de courage que celui de M. Bouchard sur cette question, tergiverse. En fait, il souhaite que les fusions s'accomplissent comme la transformation de la laideron en Cendrillon et de la citrouille en carosse: par enchantement. Or la politique municipale n'est pas un conte de Perrault.

Dans la MRC des Maskoutains, les municipalités plus petites craignent la toute-puissance de Saint-Hyacinthe. Et il faut admettre que le dossier des loisirs entre autres, peut leur faire craindre d'être avalées toutes crues. Saint-Hyacinthe devra donc se transformer en princesse en adoucissant et en arrondissant les angles. Pas en cédant sa chemise, mais en comprenant que les compromis véritables exigent des renoncements des deux parties en présence.

Mais ne nous faisons pas illusion. Même si Saint-Hyacinthe met de l'eau dans son vin et règle la question des loisirs, ça ne suffira pas. Il est plus que temps, si Québec croit aux fusions, de les amorcer.

Plusieurs maires s'objectent à la méthode forte. Mais au fond, c'est à leur petit pouvoir qu'ils tiennent. Un beau cas de conflit d'intérêts.



Commentaires

Une société malade

Le Québec avait besoin d'un redressement majeur pour mieux canaliser ses investissements en santé. Mais tant par la faute d'une bureaucratie encrassée jusqu'à l'os que par celle de fonctionnaires zélés et bornés, cette opération de dégraissage s'accompagne de dérapages révoltants.

N'insistons pas sur l'accouchement de l'assurance-médicaments. On s'est moqué des pharmaciens et des citoyens comme on ne l'oserait pas dans une république de bananes. C'en est gênant.

À Montréal, sans doute avec la bénédiction de Jean Rochon, on a mis quatre hôpitaux à l'amende parce qu'ils ne respectaient pas la règle du 48 heures d'observation dans les salles d'urgence. Cela s'est produit parce qu'on coupe des lits, mais de cela, la «bureaucrassie» n'en a cure.

Comble de la petitesse d'esprit de certains, un bénévole qui transportait des malades de chez eux à l'hôpital, s'est fait saisir son auto parce qu'il recevait un peu plus que la norme prescrite pour ses déplacements. Il avait été piégé par un chauffeur de taxi et la Société d'assurance automobile du Québec.

Ne serait-il pas temps que les élus fassent le ménage parmi les imbéciles qui boycottent une réforme nécessaire?

J.V.

En marge

Si une entreprise avait bénéficié depuis trois ans d'une quinzaine de millions de dollars en subventions tout en flirtant constamment avec des déficits de l'ampleur des inondations du Saguenay, les humoristes l'auraient crucifiée cent fois plutôt qu'une.

Mais l'entreprise de Gilbert Rozon et cie échappe aux dénonciations vicieuses de nos nobles commandos du rire. Le Musée Juste pour rire vient en effet de ramasser une autre commandite publique d'environ cinq millions de dollars pour subsister jusqu'à la saison nouvelle.

Que feront nos chevaliers de l'humour?

Eux qui ont le scandale facile quand il s'agit de dénoncer le gaspillage des gouvernements, se taisent pudiquement quand la manne entre à torrents dans les coffres de ce musée qui fait pleurer.

Mais à bien y penser, c'est vrai que c'est un Musée Juste pour rire. Pour rire de nous, les contribuables joyeusement taxés. Le rire dilatait la rate et maintenant, il dilate le portefeuille.

Le taciturne

Cultiver l'irresponsabilité

Chaque jour, des causes portées devant les tribunaux démontrent que les êtres humains se déchargent de plus en plus de leurs torts sur la société.

Des parents abuseurs prétendent qu'ils agissent ainsi parce que c'est l'héritage que leur ont laissé leurs propres parents. Des personnes en autorité se défendent d'avoir manifesté une sévérité excessive parce que c'était la mode de se comporter ainsi. Trop souvent, des gens tentent de justifier leurs écarts de conduite et leurs gestes inqualifiables par l'influence néfaste de leur environnement social et humain. Ils tuent à cause de la violence à la télé, ils violent parce que la pornographie leur fait perdre le contrôle de leurs pulsions, ils se droguent parce qu'ils ont vu des amis le faire.

Pourtant nous sommes témoins de plus de gestes de tendresse et de bonté que de bêtise. Pourquoi alors ne retenons-nous que les pires exemples?

Albatros des mers

Le Courrier

Éditeur: Denis Lacasse

Rédacteur en chef: Jean Vigneault

Journalistes: Marie-Chantale Bergeron, Martin Bourassa, Jean-Marie Fontaine, Roger Lafrance, Michel Lamarche

Secrétaire: Josée Bachand

Directeur de la publicité: Guy Roy

Publicitaires: Gérald Arsenault, Michel A. Chagnon, Gérard Leblanc, Paul Paradis, Norbert Saint-Martin

Adjointe aux ventes: Danielle Lemieux

Secrétaire: Linda Douville

Directeur des services de soutien: Jacques Aubin

Assistant à la production: Alain St-Sauveur

Directeur technique: Normand Gonneville

Contrôleur: Monique Laliberté

Directeur du tirage: Claude Gaudreau

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
Hebdomadaire publié par **DBC Communications Inc.**

Président directeur général: Denis Lacasse

Vice-président: Benoît Chartier

655 Avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G4.
Tél.: 773-6028; télécopieur: 773-3115.
Imprimé par: Imprimerie Transmag, Ville d'Anjou.
"Société canadienne des postes - Envois de publications canadiennes - Contrat de vente de produit no 421898"

LETTRES OUVERTES

Précisions du député Léandre Dion sur le pont Barsalou

M. Jean Vigneault, rédacteur en chef

Votre éditorial du 15 janvier dernier faisait écho de la préoccupation du milieu maskoutain pour l'état de détérioration du pont Barsalou.

Vous y posez certaines questions qui méritent des réponses et vous y distribuez des responsabilités et des blâmes: il faudrait voir s'ils sont équitables.

Vous blâmez le ministère des Transports pour avoir "laissé détériorer (le pont) à un point tel que la circulation lourde y est désormais interdite". Avez-vous des preuves du fait que l'état de détérioration n'est pas dû au vieillissement normal d'une structure de béton soumise chaque hiver aux assauts du calcium et de froid? La situation actuelle du pont Barsalou n'est-elle pas due plutôt à l'impossibilité "d'arrêter des ans l'irréparable outrage", comme dit le poète?

Quoiqu'il en soit, il est bon que vous ayez soulevé cette question, me donnant ainsi l'occasion de vous fournir l'information dont je dispose au sujet du pont Barsalou. Ainsi, la population pourra connaître la vérité et sera moins à la merci des abus du langage de certains concitoyens.

D'abord, je vous transmets ci-joint le dossier des lettres dont je dispose. J'y joins une analyse de ces documents. Pour résumer la situation, il faut retenir ce qui suit:

1- «En 1993, les ponts qui se retrouvent sur le réseau ont été, par la loi, transférés aux municipalités... (ils) appartiennent aux municipalités» selon les mots du sous-ministre, monsieur Yvan Demers, devant la Commission parlementaire, le 12 juin dernier.
2- De 1993 à 1997, «le ministère assume la responsabilité de la structure du Pont Barsalou», écrit André Dugas, directeur pour le ministère des Transports, le 14 novembre 1994.
3- La gestion des ponts sera «de la responsabilité municipale le 1er avril 1997». Le ministère apportera son soutien technique et financier, comme l'explique monsieur Jacques Brassard, ministre des Transports.
4- L'aide gouvernementale se ferait selon «une approche similaire à celle du pont Morison», où la ville a agi comme maître d'oeuvre et le gouvernement a subventionné environ la moitié du coût de construction.

Ce qu'il faut déduire de l'information disponible, c'est qu'il appartient à la ville de Saint-Hyacinthe de décider ce qu'elle veut faire du pont Barsalou, d'établir son échéancier et de faire au ministre des Transports la demande pertinente. Alors je me ferai un devoir d'appuyer sa démarche auprès du ministre.

La situation est claire. Il suffit de se mettre en marche de façon structurée et ordonnée en respectant le droit d'initiative de la ville de Saint-Hyacinthe.

Pour ma part, j'appuie les choix et les démarches des autorités municipales.

Léandre Dion
Député de Saint-Hyacinthe
à l'Assemblée nationale

Des lumières vertes qui font rougir d'impatience!

Hé oui, si vous êtes conducteurs tout comme moi vous comprendrez ce que je veux dire dans les lignes qui suivent.

Démontrons cela par une situation qui m'est arrivée réellement un certain samedi soir. Je revenais d'un restaurant situé sur le boulevard Casavant, je me dirigeais vers le boulevard Choquette, donc je devais me soumettre à la "nouvelle signalisation" qui s'y trouve: je voulais tourner à gauche. Au moment où je suis arrivée à cet endroit, la lumière a évidemment tombé jaune, alors je me suis immobilisée. À cet instant j'ai pu remarquer un très long délai d'attente pour que cette lumière redevienne verte. Ce qui m'a encore plus étonnée, c'est que cette "foutue" lumière verte était encore et encore et toujours plus verte mais pour ceux et celles qui désiraient continuer tout droit... il n'y a cependant pratiquement pas de trafic à cet endroit, chose sûre pas plus qu'en provenance du boulevard Casavant ou du boulevard Choquette.

Je trouve cette "nouvelle signalisation" stupide et surtout mal organisée. J'espère à tout le moins que ce problème sera réglé le plus vite possible. Car si l'attente est trop longue, nous allons devoir "passer" sur la lumière rouge. Mais le billet d'infraction ne sera pas à nous conducteurs, il sera à vous qui n'arrangez pas le problème, vous qui n'avez pas attendu autant que nous derrière le volant à cette "foutue" lumière!!!

Sylvie Bousquet
Saint-Denis

Écoutez ceux qui crient au secours

Voici la triste histoire de notre compagnon de travail qui s'est suicidé.

André a fait une grave dépression. Suite à un appel du directeur des ressources humaines, le forçant à reprendre son travail de nuit comme magasinier, ou à lui remettre sa démission.

Il a écrit une lettre de démission.

À son retour de l'école, son petit garçon de dix ans a trouvé son père pendu dans le garage.

André était marié, et père de trois jeunes enfants, il n'avait que 35 ans.

On t'aimait André

À notre arrivée au travail,
on a eu la triste nouvelle.
Nous sommes restés surpris,
choqués, révoltés même,
par l'indifférence de ceux qui savaient,
mais qui n'ont rien fait.

On a gardé le silence,
devant le magasin, Ton Magasin André.
Quelques-uns parmi nous
ont assisté à tes funérailles.

Souvent la nuit on pense à toi,
on a de la peine,
Tu nous manques "Le Grand"
si seulement on avait su...
te venir en aide.

Un gars de nuit

Vaut mieux en rire



N.D.L.R.

Handicapée en milieu de travail

Certaines personnes n'auraient pas saisi dans notre édition du 8 janvier la teneur de la lettre de Mme Nicole Loiselle, intitulée: Ca roule tout simplement. Cette lettre n'a pas été écrite comme une plainte, mais a été rédigée à l'occasion de la semaine de l'intégration des personnes handicapées en milieu de travail.

Le rédacteur en chef

La maternelle à temps plein?

La ministre de l'Éducation, Mme Pauline Marois, a annoncé que désormais les enfants fréquenteront la maternelle à temps plein. Êtes-vous d'accord ou non avec cette mesure? Écrivez-nous en disant pourquoi vous êtes favorable ou non à cette réforme.

Faites parvenir vos lettres au journal Le Courrier, en n'oubliant pas d'indiquer vos nom, adresse et numéro de téléphone.



Pour fêter les premiers pas de notre parc, on attend de la grande visite.

Si vous penser qu'il n'y a que notre nouveau parc qui fait tourner les têtes, attendez de savoir qui vient nous rendre visite! Venez rencontrer Ronald à l'occasion de l'ouverture du parc le **samedi 1er février prochain de 11h. à 16h..**

parc RONALD

3005, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe

0242125

Loteries

Lotto 6/49

Tirage du mercredi 22-01-97
06 14 16 27 30 43
Complémentaire 42

Gag.		Lots
6/6	6	881 690,90$
5/6+	5	165 707,60$
5/6	318	2 084,30$
4/6	18 872	67,30$
3/6	352 614	10,00$

Extra

453050 100 000,00$

Tirage du samedi 25-01-97
06 27 30 31 34 47
Complémentaire 35

Gag.		Lots
6/6	2	1 183 583,10$
5/6+	9	78 905,50$
5/6	331	1 716,30$
4/6	17 299	62,90$
3/6	321 089	10,00$

Extra

782229 100 000,00$

La Quotidienne

Du 21-01-97 au 27-01-97

Mardi	835	1771
Mercredi	946	7835
Jeudi	338	5747
Vendredi	253	5501
Samedi	139	3298
Dimanche	114	2507
Lundi	903	0220

La Mini

Tirage du 24-01-97

Numéros	Lots
888144	50 000,00$
88144	5 000,00$
8144	250,00$
144	25,00$
44	5,00$
Numéros	**Lots**
88814	1 000,00$
8881	100,00$
888	10,00$

Super 7

Tirage du 24-01-97

04 06 14 15 22 29 36
Numéro complémentaire 44

Gagnants.		Lots
7/7	1	9 000 000,00$
6/7+	3	46 421,50$
6/7	55	2 215,50$
5/7	3 182	136,70$
4/7	66 486	10,00$
3/7+	61 114	10,00$
3/7	539 510	partic. gratuite

Ventes totales: 7 783 038,00 $
Prochain gros lot (approx.): 2 500 000,00 $
Prochain tirage: 31-01-97

Extra

Tirage du vendredi 24-01-97

Numéros	Lots
815371	100 000,00 $
15371	1 000,00 $
5371	250,00 $
371	50,00 $
71	10,00 $
1	2,00 $

Banco

Tirage du 21-01-97
01 07 19 25 27
28 32 35 40 42
43 45 48 55 58
59 60 66 67 70

Tirage du 22-01-97
01 02 07 08 09
13 17 21 22 23
25 31 36 40 45
56 57 59 62 70

Tirage du 23-01-97
04 06 09 11 14
23 24 26 37 42
43 44 46 52 53
58 62 65 67 69

Tirage du 24-01-97
04 05 08 09 11
17 18 20 22 23
26 28 30 35 39
45 47 64 66 70

Tirage du 25-01-97
03 04 05 11 14
24 26 30 36 37
47 48 49 50 53
55 56 58 62 65

Tirage du 26-01-97
04 07 08 09 10
12 13 16 19 22
24 32 35 40 45
49 50 53 63 69

Tirage du 27-01-97
01 04 09 12 22
33 40 42 45 48
49 50 55 58 59
60 64 65 67 70

Select 42

Tirage du samedi 25-01-97
04 20 22 26 30 35
Complémentaire 18

Gag.		Lots
6/6	0	1 000 000,00$
5/6+	0	12 701,00$
5/6	13	1 628,30$
4/6	940	42,00$
3/6	13 690	5,00$

MISE TOT
02 04 09 28

Gag.	Lots
95	526,30 $

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'actualité en bref

Régie des déchets

(RL) - Le représentant de Saint-Valérien, Christian Croteau, a été élu au comité exécutif de la Régie intermunicipale de gestion des déchets. L'exécutif est complété par Suzanne Szots de Saint-Théodore d'Acton, Réjean Pion et Gérard Dupré de Saint-Hyacinthe, et Raoul Charbonneau, président de la Régie.

Collecte sélective

La Régie des déchets demande une aide financière à Collecte sélective Québec pour la mise sur pied de la collecte sélective à compter du 31 mars. Le montant de la demande s'élève à 279 000 $ afin de couvrir les frais du plan de communication et l'achat des bacs.

Cotisation de la SIDAC

Le mode de calcul pour la cotisation de la SIDAC Centre-ville change cette année puisqu'elle s'appliquera sur l'évaluation foncière au lieu de la valeur locative. Le budget de la SIDAC demeure le même, sauf que les cotisations maximales passent de 5 000 à 6 000 $.

Quelques comptes de la Ville

Parmi les comptes qui furent acceptés par le conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe le 20 janvier dernier, on note les suivants: 5 000 $ pour la cotisation annuelle à la Chambre de commerce, 39 884 $ au Cégep pour l'utilisation des locaux selon l'entente sur les loisirs, 30 000 $ au Comité de prévention du crime pour supporter l'approche de police communautaire et 89 104 $ à Bell Canada pour l'enfouissement des fils et les divers travaux au centre-ville.

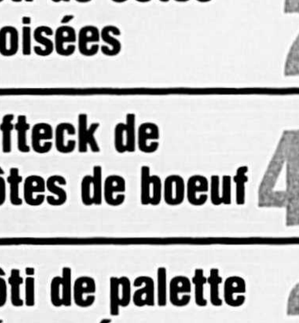
Marché Viand-O-bec inc. • Charcuterie • Pâtisserie • Épicerie

Texte prévaut en tout temps

plus qu'une Boucherie

Valide du 27 janvier au 2 février 1997

Rôti de palette coupe régulière 1 lb 1,49$ — 3,29$ kg



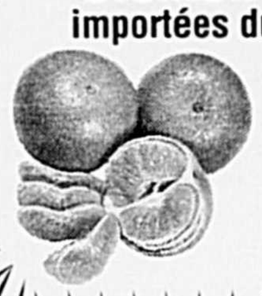
Fesse de jambon désossé, un bout ou l'autre 2 lb 2,99$ — 6,59$ kg



Champignons blancs, produit du Québec, la chopine 99¢ ch.



Clémentines importées du Maroc 99¢ lb — 2,18$ kg



BOUCHERIE & CHARCUTERIE

Rôti de côtes croisées	2,79$ lb	6,15$ kg
Cubes de boeuf bourguignon, partie d'épaule	4,49$ lb	9,90$ kg
Bifteck de côtes de boeuf	4,99$ lb	11,00$ kg
Bifteck de faux filet	5,99$ lb	13,21$ kg
Rôti de palette désossé	2,79$ lb	6,15$ kg
Boeuf haché mi-maigre	2,19$ lb	4,83$ kg
Saucisses mexicaines Viand-O-Bec	3,49$ lb	7,70$ kg
Tranche de jambon désossé, coupe du centre	3,29$ lb	7,25$ kg
Jambon cuit à sandwich	2,79$ lb	6,15$ kg
Poitrine de dinde à l'ancienne Schneider	6,99$ lb	15,41$ kg
Salami tout boeuf "Coorsh"	2,99$ lb	6,59$ kg
Poulet farci "Coorsh"	3,99$ lb	8,80$ kg

FRUITS & LÉGUMES

Gros ananas, grosseur 5, produit du Mexique	3,99$ ch.	
Oranges sans noyaux, grosseur 88, Sunkist, produit É.U.	Paquet de 6	1,89$
Concombres Super Select, grosseur 72, produit du Mexique	2/99¢	
Gros cantaloup grosseur 12, produit É.U.	1,79$ ch.	
Carottes cello de 5 lbs, produit du Québec	1,29$ ch.	
Pommes McIntosh, atmosphère contrôlée, produit du Québec	cello de 3 lbs	1,69$
Laitue romaine ou frisée, grosseur 24, produit É.U.	99¢ ch.	
Tomates rouges de serre Savoura, produit du Québec	2,89$ lb	6,37$ kg

FROMAGES & PRODUITS CUISINÉS

Petit pain Resto Roll, paquet de 6	99¢ ch.	
Fromage Brie Damafro	7,89$ lb	17,41$ kg
Salade de pâte à l'italienne	2,99$ lb	6,59$ kg
Salade de macaroni Jardinière	2,19$ lb	4,83$ kg

CARREFOUR DES CASCADES

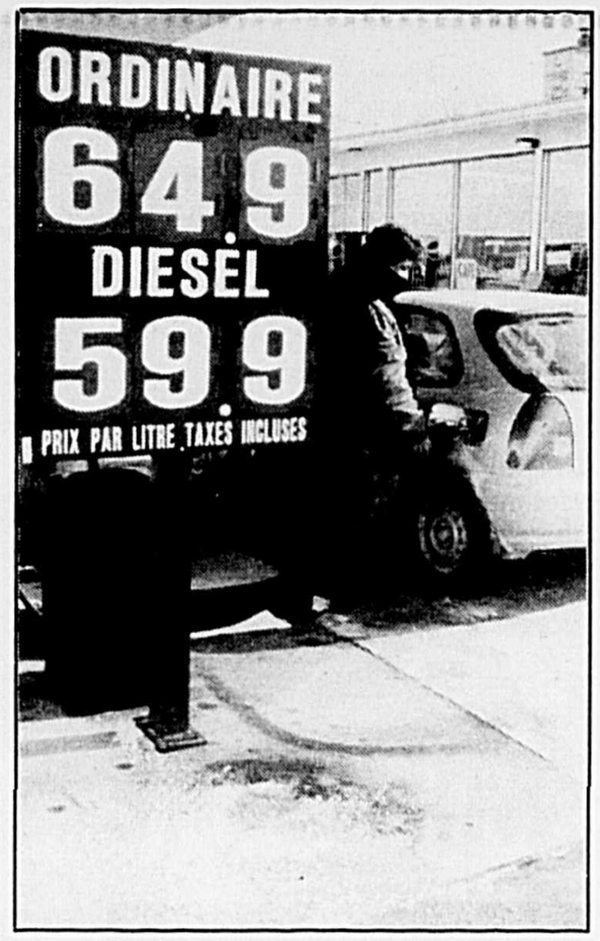
HEURES D'OUVERTURE:
Lundi, mardi, mercredi: 8 h 30 à 19 h
Jeudi, vendredi: 8 h 30 à 21 h
Samedi: 8 h 30 à 17 h - Dimanche: 8 h 30 à 17 h

1245, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe 774-5404

Marché Viand-O-bec inc. plus

0238375

Saint-Liboire: pourquoi l'essence y est-elle toujours moins chère?



Les stations-services de Saint-Liboire méritent d'être fréquentées par les Maskoutains. Invariablement, leur essence est toujours moins chère qu'à Saint-Hyacinthe. (Patrick Deslandes/Photo P.P.M.)

■ ROGER LAFRANCE

Avis aux automobilistes maskoutains: il y a de bonnes affaires à réaliser aux stations-services de Saint-Liboire, celles de la sortie 145 sur l'autoroute 20.

Pendant qu'à Saint-Hyacinthe, on paie 65,4 cents le litre, ces trois stations-services offraient il y a deux semaines l'essence ordinaire à 61,9 cents. Lors de notre passage le 23 janvier dernier, le prix avait augmenté à 64,9 cents, un demi-cent derrière les stations maskoutaines, le même prix que dans la région d'Acton Vale.

«C'est la compétition qui nous fait baisser les prix comme cela. Depuis que Le Pétrolier s'est installé ici, on suit ses prix, on n'a pas le choix,» déclarait le propriétaire de la station-service Olco près du Domaine du Relais, André Duranleau.

Même constat chez son compétiteur Irving. L'arrivée de la bannière Le Pétrolier a provoqué des guerres de prix continuelles entre ces trois détaillants. L'essence ordinaire s'y est même vendue il y a quelques semaines à 59,9 cents le litre.

«D'habitude, les indépendants nous accusent, les grosses pétrolières, de partir des guerres de prix pour les faire disparaître. Pourtant, ici, c'est un indépendant qui baisse les prix,» a confié le propriétaire de la station-service Irving, Richard Dutil.

Du côté du Pétrolier, le président de la bannière Michel Giguère explique que ces guerres de prix sont nécessaires pour maintenir le volume des ventes.

«Tout dépend comment les ventes fonctionnent, a-t-il expliqué depuis Sherbrooke, siège social de l'entreprise. Une station-service, ça marche au volume. Quand le volume de ventes n'est pas au niveau qu'il devrait être, on baisse les prix pour le maintenir à un niveau respectable.»

M. Giguère possède 11 stations-services réparties surtout en Estrie et dans les Bois-Francs. Il précise que la lutte dans le marché pétrolier est vive et que les grandes pétrolières font tout pour fermer les indépendants afin de mieux augmenter les prix après. D'ailleurs, fait-il remarquer, plusieurs indépendants au Québec ont cessé leurs opérations au cours des dernières années, à la suite de guerres de prix désastreuses.

Le diesel: une aubaine

À Saint-Liboire, les prix peuvent changer plusieurs fois par semaine, chacun des trois concurrents s'épiant du coin de l'oeil. Plusieurs consommateurs de la région profitent déjà de l'aubaine, notamment dans l'essence diesel où Le Pétrolier offre le litre à 54,9 cents alors que ses concurrents maintiennent le même produit à 59,9 cents. D'ailleurs, la moitié des pompes de la station-service offrent du diesel!

Malgré tout, les trois commerces profitent de cette guerre de prix car tous ont vu leurs chiffres d'affaires augmenter au fil des années.

«La semaine dernière, quand on vendait l'essence à 61,9 cents, il a fallu mettre deux pompistes pour suffire à la tâche,» de signaler Richard Dutil de la station Irving.

L'essence: des pertes de 8,9 millions $ à Saint-Hyacinthe

(RL) - Le fait est malheureusement trop connu: l'essence est toujours plus chère à Saint-Hyacinthe qu'ailleurs. Cette situation fait perdre des millions $ en chiffres d'affaires aux commerçants locaux.

Selon le Profil Achat réalisé par le Groupe SCM pour le compte de la Chambre de commerce, les Maskoutains dépensent chaque année 8,9 millions $ en essence à l'extérieur de la région. Ce montant représente 25% de tous leurs achats annuels.

Sylvain Chassé, du Groupe SCM, explique que les consommateurs profitent souvent d'un voyage à l'extérieur de la région pour faire le plein. La perception que l'essence est moins chère ailleurs est bien ancrée et elle modifie leurs achats en conséquence.

«Les consommateurs ont le choix lorsqu'ils partent vers l'extérieur: ou ils sortent de Saint-Hyacinthe avec le réservoir plein, ou ils sortent avec le réservoir vide. Le pire risque qu'il peuvent courir, c'est de payer le même prix qu'à Saint-Hyacinthe,» indique-t-il.

À son avis, les Maskoutains sont prêts à encourager les commerçants locaux mais ils ne veulent pas non plus payer plus cher pour un produit qui est semblable dans n'importe quelle station-service. S'ils voyagent souvent, ils transfèrent alors leurs achats d'essence vers l'extérieur.

«Quand ils achètent de l'essence à Saint-Hyacinthe, les gens dépensent 10 $ au lieu de 20 $, sachant que lorsqu'ils iront à l'extérieur de la région, ils pourront faire le plein à moindre coût.»

Cette attitude a des effets pernicieux sur l'économie locale. Les consommateurs prennent alors l'habitude d'effectuer d'autres dépenses hors de la région: restauration, magasinage, etc.

La situation a également des répercussions auprès des voyageurs qui ont l'habitude de circuler sur l'autoroute 20. Se rendant compte que l'essence est plus chère à Saint-Hyacinthe, ils évitent d'y arrêter, faisant perdre d'autres revenus dans les commerces autoroutiers tels les restaurants.

En fait, les pertes économiques sont bien plus élevées que 8,9 millions $...



Conditionnement physique

Recyclez votre PNEU à peu de frais

Abonnement annuel de jour à partir de:

$19.95 par mois*

* Évaluation et taxes en sus.

3050 boul. Choquette, Saint-Hyacinthe
778-5757
Près de Casavant, à côté de G. Lebeau

0241853

CONCEPT Nautilus Cardio
Depuis 1985

BONNE FÊTE MINOU!

La Clé du Plaisir
Boutique Érotique



LINGERIE
ACCESSOIRES
APPAREILS DE STIMULATION
LOTIONS
VIDÉOS XXX
REVUES

10% SUR ACCESSOIRES (SAUF JOKES, LINGERIE, REVUES)

SERVICE COURTOIS ET DISCRET

Lundi - Mercredi: 10 h à 18 h
Jeudi et vendredi: 10 h à 21 h
Samedi: 10 h à 17 h

0242066

"UNE DIFFÉRENCE DE CLASSE"

471, RUE ST-FRANÇOIS
ST-HYACINTHE
(514) 778-0368

Gracieuseté de l'ancien comité exécutif

La Commission scolaire St-Hyacinthe reçoit une mise en demeure

La crise qui divise le conseil des commissaires de la Commission scolaire Saint-Hyacinthe risque de se transporter devant les tribunaux.

Un juge pourrait maintenant être appelé à trancher le débat qui oppose les ex-membres du comité exécutif au reste des commissaires depuis le 17 décembre.

Mécontents d'avoir été évincés du comité exécutif, Ginette Avard-Forand, Jacqueline Cloutier-Robert, Nicole Dion-Audette, Francyne Paradis-Brodeur, Raymonde Rivard et Guy Fontaine ont mis le dossier entre les mains d'un avocat.

Résultat, la Commission scolaire a reçu une mise en demeure pour la forcer à annuler les résolutions qui ont conduit à l'élection d'un nouveau comité exécutif.

Directe, la missive ne laissait aucune marge de manoeuvre au conseil.

«Afin d'éviter que les gestes posés en vertu desdites résolutions par le Comité exécutif depuis le 17 décembre ne soient déclarés invalides, afin d'éviter des poursuites judiciaires coûteuses pour les contribuables de la Commission scolaire, vous êtes par les présentes mis en demeure d'avoir à rescinder, lors de votre assemblée régulière du 21 janvier, lesdites résolutions.»

Selon l'avis de l'avocat des plaignants, Me Claude Paquette, les résolutions sont nulles et non applicables. Car si le conseil a le droit de légiférer sur la durée des fonctions d'un membre du Comité exécutif, il ne pouvait le faire pour abréger la durée d'un terme d'office en voie d'exécution sans aller à l'encontre de certaines dispositions de la Loi sur l'instruction publique et de la Loi sur les élections scolaires.

«Les personnes qui ont été élues en 1994 comme membres du Comité exécutif de votre Commission scolaire avaient un droit acquis à remplir pendant quatre ans la fonction qui leur avait été confiée par le Conseil des commissaires à cette date.»

Réactions

Le coup de poker tenté par l'ex-conseil n'a pas fait fléchir le grand conseil.

Certains ont vu dans cette missive un geste désespéré pour s'accrocher à un siège ou encore une façon de négocier en plaçant un fusil sur la tempe du conseil.

«C'est du chantage, croyiez-vous que vous étiez soudés à vos sièges pour la vie?» n'a pu s'empêcher de demander la commissaire Huguette Marcotte-Delisle.

Le commissaire Victor Girouard, nouveau vice-président du comité exécutif, a rappelé que le vote du 17 décembre était démocratique et que tout le monde avait agi de bonne foi. Il a donc proposé de ne pas donner suite à la mise en demeure.

Par un vote partagé de 10 contre 7, les commissaires ont majoritairement décidé de ne pas prendre en considération l'avertissement lancé par les exclus.

Une décision qui a fait bondir l'ancien exécutif et ravivé les tensions.

«On a traité cet avis légal avec la même désinvolture que lorsqu'on a décidé de modifier le mandat de l'exécutif en décembre, a lancé le commissaire Fontaine. Qu'on ne me parle pas de démocratie car elle peut très bien être libre ou manipulée. Il sera maintenant difficile de vivre tous ensemble jusqu'au 8 novembre 1998.»

Au sortir de la réunion, la présidente de la Commission scolaire, Lise Desmarais, n'a pas voulu commenter ce dernier rebondissement puisque le conflit pourrait bientôt se déplacer devant les tribunaux. La balle est maintenant dans le camp de l'ancien exécutif qui devra décider s'il passe aux actes et confronte la Commission scolaire devant la justice. La réflexion se poursuit toujours à ce niveau.

Pour faire face à toutes éventualités, la Commission scolaire aurait déjà demandé des avis légaux à ses avocats.

Le conseil des commissaires pourrait devoir prendre position à nouveau si l'ex-comité exécutif donne suite à ses intentions.

Des étincelles au Conseil des commissaires

■ MARTIN BOURASSA

La séance du conseil des commissaires du 21 janvier dernier a été ponctuée de quelques prises de bec entre la présidente de la Commission scolaire Lise Desmarais et la commissaire Nicole Dion-Audette.

À deux occasions, la commissaire est revenue avec insistance sur les incidents du 17 décembre dernier. Elle mettait en doute la procédure employée pour modifier le mandat de l'exécutif et l'attitude de la présidente d'assemblée.

Rappelons qu'après la demande du commissaire Jean-Claude Messier de modifier la durée du mandat de l'exécutif afin de ramener le terme de quatre à deux ans, Mme Dion-Audette avait proposé de porter plutôt la durée à un an.

Une demande qui avait été reçue par Mme Desmarais comme une contre-proposition et écartée du revers de la main pour laisser le temps au conseil de prendre position pour ou contre la proposition du commissaire Messier.

Mardi dernier, Mme Dion-Audette a tenté de savoir pourquoi sa demande avait été reçue comme une contre-proposition alors qu'il est clairement écrit dans le code de procédures de la Commission scolaire qu'une telle motion n'existe pas.

La commissaire soutenait que la présidente aurait dû interpréter sa demande comme un amendement et non une contre-proposition afin de permettre aux commissaires de vider cette question avant de demander le vote à l'assemblée.

Trouvant insatisfaisantes les explications de Lise Desmarais, Nicole Dion-Audette a alors demandé à la présidente de lui formuler un amendement possible à la proposition de Jean-Claude Messier. Une demande qui est restée sans réponse.

La commissaire a aussi questionné le silence du directeur général de la Commission scolaire, Jacques Dupré, qui s'est fait étonnement discret tout au long du débat.

«Il devrait pourtant connaître nos règlements, alors pourquoi n'est-il pas intervenu dans le dossier? Faudra-t-il avoir sous le bras notre code de procédures et le code Morin chaque fois que nous aurons à prendre un vote ou une décision importante?» s'est demandé à voix haute la commissaire Dion-Audette.

Interpelé de la sorte, M. Dupré a fait savoir qu'il n'était qu'une personne ressource à la disposition du conseil et que ce n'était pas à lui de ramener à l'ordre la présidente.

Mais c'est sans doute la commissaire Diane Beaudet qui a le mieux résumé la situation en disant que «les choses se sont déroulées un peu vite le 17 décembre et peut-être pas toujours selon les règles. Il ne faut pas oublier que la question a été amenée et traitée avec beaucoup d'émotion.»

À son avis, il serait sage que la Commission scolaire songe à revoir son code de procédures pour éviter de nouveaux incidents.

NOUVELLE MINISTRE



Nadia Villeneuve

DES FINANCES!

Nadia Villeneuve a décidé de mieux administrer les finances de son petit couple...

Première bonne décision: profiter du 2 pour 1 de Lunetterie New Look pour elle et pour son beau Sylvain...

Avec l'argent ainsi économisé, Nadia se propose d'augmenter le budget alloué à l'habillement des élus du peuple... C'est-à-dire... elle!!!... Une vraie politicienne quoi!

LUNETTERIE NEW LOOK

Bernard Champagne, o.o.d.
1280, des Cascades Ouest
774-7188

Une façon... politiquement correcte ... de voir les choses!

TOUJOURS DEUX PAIRES DE LUNETTES POUR LE PRIX D'UNE. GARANTIES.

FÉLICITATIONS À

ms audio

ÉLECTRONIQUE

Gagnant

COMMERCE AU DÉTAIL DE L'ANNÉE

UNE COURTOISIE DE

Paradigm

2487, Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe
Téléphone : (514) 773-7353
Télécopieur : (514) 773-1589

0242130

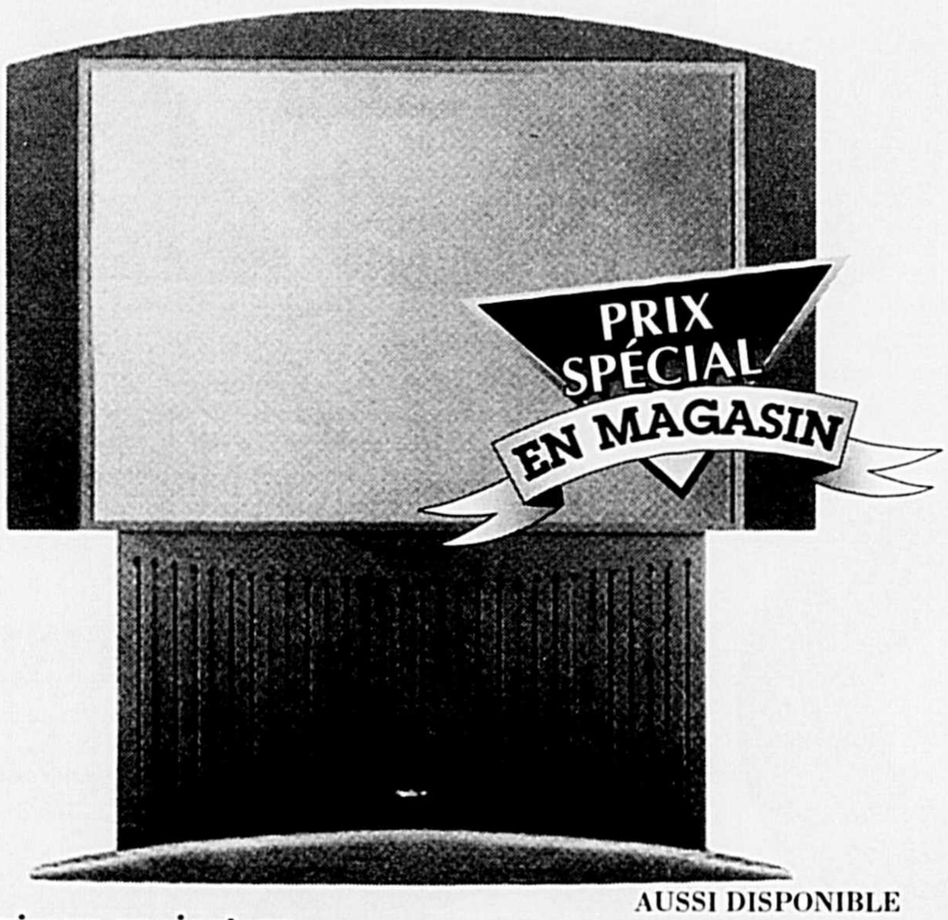
PROSCAN®

UNE VISION RÉALISÉE

VENEZ VOIR TOUTE LA GAMME DES PRODUITS

PROSCAN®

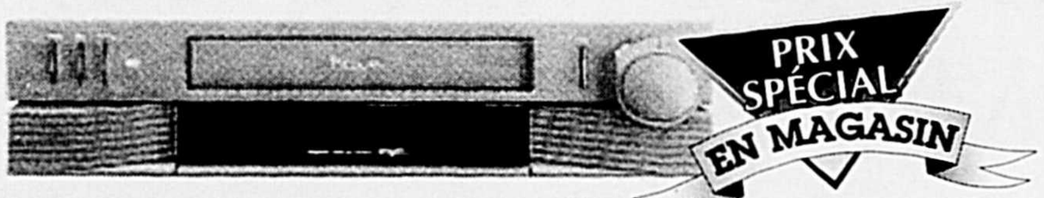
FINANCEMENT DISPONIBLE



Téléviseur projecteur ProScan 52 po Cinéma maison intégré

- Optique de 9 po évoluée et 68 watts de puissance vidéo livrant une image 50 % plus brillante que celle des tubes conventionnels de 7 po
- Amplificateur audio interne de 55 watts
- Filtre en peigne numérique
- Télécommande universelle et simple ProScan
- Haut-parleur de voie centrale intégré
- Image sur image PIX+ Twin Tuner™ Image hors image et Écran divisé
- Entrée A/V et prise casque stéréo avant PS 52690

AUSSI DISPONIBLE
60 po et 80 po.



Magnétoscope ProScan

- Commande de canal DSS/câblosélecteur
- Éditeur de programme
- Télécommande universelle à commande de montage numérique
- Prises A/V avant plaquées or
- Afficheur d'heure/canal/fonction
- Guide d'installation rapide
- Protect Plus
- Recherche d'index/heure/espace
- Commande de montage automatique
- Autonettoyeur de têtes
- Saut-pub
- Autoréglage d'horloge

PSVR65

~~169$~~

Tube-image INVAR FDT mc
Écran anti-éblouissement à contraste optimal
Son ambiophonique matriciel
Filtre en peigne numérique
Amplificateur interne de 5 watts/voie 3
Prise casque stéréo
Télécommande universelle ProScan
Décodeur de sous-titres
Étiquetage des canaux
Omission des pauses publicitaires
Système plaqué or/codé en couleurs à 13 prises
PS27113 27 po

~~899$~~

Mêmes caractéristiques que PS27113, plus :
Image sur image couleur
(Permutation, Déplacement, Image figée)
Télécommandes universelle et simple ProScan
PS27123

~~979$~~





Écran anti-éblouissement à contraste optimal
Filtre en peigne
Image sur image
(magnétoscope requis)
Télécommande universelle et simple ProScan
Décodeur de sous-titres
Omission des pauses publicitaires
PS32108 32 po

~~1299$~~

0242071

Spécialiste en Audio-Vidéo

Télévision

NICK CHAGNON inc.

3165 rue St-Charles, St-Hyacinthe **773-4955**

VISA · Interac · Master Card · PAIEMENT DIRECT

Incendie du 20 décembre

Le propriétaire se défend d'avoir agi avec retard

(RL) - Le propriétaire de l'édifice qui abritait Jeans Plus et Chaussures Cité se défend bien d'avoir retardé pour enlever les décombres qui obstruaient la rue Saint-Denis.

Kostas Spetsieris a déclaré au COURRIER qu'il avait agi avec célérité dès que la Ville de Saint-Hyacinthe lui avait signifié qu'il devait entreprendre les démarches pour libérer la rue Saint-Denis et rendre son édifice sécuritaire.

«Moi, dès que la Ville m'a envoyé la lettre, j'ai bougé et j'ai envoyé copie de la lettre à ma compagnie d'assurances. Vendredi passé, les employés étaient là-bas.»

Dans son édition du 15 janvier, Le COURRIER mentionnait que quatre semaines après l'incendie qui avait détruit une partie de l'édifice du 1600 Des Cascades, rien n'avait bougé pour rouvrir la rue Saint-Denis obstruée par des débris. La Ville avait alors transmis une mise en demeure au propriétaire de l'immeuble pour qu'il apporte des correctifs à un mur extérieur qui menaçait de s'écrouler.

M. Spetsieris a indiqué qu'il prévoyait démolir son immeuble pour reconstruire à neuf. «Ça va dépendre de ma compagnie d'assurances mais je veux faire quelque chose de moderne,» a-t-il soutenu.

Déjà, une importante entreprise l'aurait contacté pour occuper l'emplacement.

SEARS

Déjouez la TPS

SUR UN VASTE CHOIX DE MEUBLES, GROS ÉLECTROMÉNAGERS*, TÉLÉVISEURS À GRAND ÉCRAN** ET CHAÎNES STÉRÉO

Sears déduira de votre achat un montant équivalent à la TPS. L'offre ne s'applique pas aux frais d'installation, de paiement différé, de livraison, de contrat d'entretien, aux achats par catalogue ni aux articles soldés des centres de liquidation. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 9 février 1997.
*Sauf les modèles Kenmore Édition Spéciale. **Les téléviseurs à grand écran sont des téléviseurs de 30" et plus.

Achetez vos gros électroménagers maintenant et faites-les livrer plus tard... même en juillet 1997!

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 9 FÉVRIER 1997

dans la limite des stocks disponibles. Le choix peut varier selon les magasins.

SEARS
Attendez-vous à plus

Copyright 1997. Sears Canada Inc.

La criminalité en hausse sur le territoire de la SQ

■ ROGER LAFRANCE

Le taux de criminalité a connu une brusque augmentation l'an dernier sur le territoire de la Sûreté du Québec de Saint-Hyacinthe.

En fait, les policiers ont couvert pas moins de 2 504 crimes, une hausse de 14% par rapport à l'année précédente. Cette croissance est causée par une recrudescence des introductions par effraction et des vols de véhicules.

Ainsi, les introductions par effraction se sont chiffrées à 947 en 1996, comparativement à 759 l'année précédente, et les vols de véhicules à 481 (385 en 1995). Dans les deux cas, il s'agit de hausses de 25%.

Comment expliquer une telle situation?

«C'est surtout le contexte économique qui n'est pas facile pour personne, explique le sergent Hugues Rocheleau, responsable du poste de Saint-Hyacinthe. Le niveau de vie des gens baisse et il est de plus en plus facile de voler car souvent, les couples travaillent et il est facile de voler dans les maisons le jour.»

Quant aux vols de véhicules, les réseaux de voleurs demeurent fort actifs, un phénomène qui n'est pas unique à la région. À Saint-Hyacinthe par exemple, entre un et deux véhicules sont volés chaque jour.

La SQ a poursuivi son programme Drogue-École dans les écoles secondaires et les policiers ont visité à 24 reprises les élèves des écoles primaires pour les sensibiliser à la consommation de drogue.

De même, une enquête policière dans un bar de danseuses d'Upton a forcé la Régie des alcools, des courses et des jeux à suspendre son permis pour une durée de deux mois.

L'avenir de la SQ dans la région

Malgré une dernière année fort occupée, l'incertitude plane toujours sur le poste de Saint-Hyacinthe, à cause des projets de police régionale dans les MRC Les Maskoutains et d'Acton. On sait que le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, annoncera d'ici quelques semaines s'il autorisera ces MRC à former leur propre corps policier et à se détacher de la SQ.

«Tant et aussi longtemps que la décision du ministre ne sera pas prise, on ne sait pas ce qui va se passer pour nous,» a confié M. Rocheleau.

Même si le ministre refusait la demande des municipalités, la prochaine année sera placée sous le signe du changement puisque son territoire sera réduit pour respecter celui des MRC. Cette nouvelle politique entrainera la création d'un poste communautaire à Acton Vale pour desservir cette région.

De même, une entente devra intervenir avec la MRC sur les services policiers offerts sur le territoire, ainsi que la formation d'un comité de gestion formé d'élus. Ces derniers pourront donc avoir leur mot à dire sur les services offerts par les policiers.

Avec cette réforme, la SQ s'engagerait résolument sur la voie de l'approche communautaire, ce qui pourrait entrainer une hausse des effectifs policiers.

DERNIÈRE CHANCE !
SUPER-SOLDE DE JANVIER
► STORES VERTICAUX!
► STORES HORIZONTAUX!
► STORES PLISSÉS!
► STORES DE FENÊTRES!
TOUT EST RÉDUIT!
NOTRE BAS PRIX DU FABRICANT:
toujours 50% MOINS
0242219
LE MARCHÉ DU STORE
MAINTENANT ÉPARGNEZ:
60% de rabais
65% de rabais
70% de rabais
SUR NOTRE PRIX de LISTE
Votre escompte varie selon le modèle choisi... Profitez-en!
PRENEZ VOS MESURES
et rendez vous au magasin dès aujourd'hui!
Cette vente est pour un TEMPS LIMITÉ!!!
PLUS GRAND CHOIX AU PAYS: 15,000 STYLES ET COULEURS DE STORES
...PRÊTS EN MOINS DE 24hrs
LE MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
Succ. No. 26 2626 boul. Casavant O. • 771-4266
À ST-HYACINTHE (près de Choquette, voisin de Vidéotron)
Arthabaska (819) 357-1297
Chicoutimi (418) 549-1465
Chomedey (514) 668-2370
Drummondville (819) 478-4983
Fabreville (514) 963-2020
Granby (514) 777-1099
Greenfield Park (514) 672-0200
Joliette (514) 752-4123
Lafontaine (514) 569-8332
• Montreal •
Jean Talon E (514) 251-0375
Plaza St Hubert (514) 278-8327
Ave Mont Royal (514) 522-0700
Pte-aux-Trembles (514) 640-9037
Repentigny (514) 582-9937
Sherbrooke (819) 565-3007
Sorel (514) 743-6866
St Eustache (514) 974-3434
St-Georges (418) 228-0067
St Hyacinthe (514) 771-4266
St Jean S R (514) 348-0990
Terrebonne (514) 471-4791
Trois Rivières (819) 378-5715
Vanier Québec (418) 687-0053

COLLÈGE SAINT-MAURICE
UN PASSEPORT POUR demain
GRATIA ET VIRTUTE

INSTITUTION D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
pour filles
de 1re à 5e sec.
externat et pensionnat
Le
COLLÈGE SAINT-MAURICE
prêt à ouvrir
une autre classe
en première secondaire
Il reste aussi quelques places au programme d'éducation internationale.
Des places sont également disponibles dans les groupes réguliers de la deuxième à la cinquième secondaire.
SAMEDI LE 1er FÉVRIER 1997 À 9 h
VISITE DU COLLÈGE ET EXAMEN DE CLASSEMENT
(Brève visite pour les filles et leurs parents suivie d'une légère collation puis de l'examen de classement)

Le Collège Saint-Maurice est là DEPUIS longtemps et POUR longtemps...
Les frais de scolarité annoncés seront maintenus et ce, quelles que soient les annonces gouvernementales.
Pour information Lise Archambault
tél.: (514) 773-7478
Collège Saint-Maurice 630, Girouard Ouest,
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Y3
Courrier électronique. : csm @ ntic.qc.ca ;
Page web: http://www.csm.qc.ca
0242068

À l'angle de Casavant et Choquette

Des correctifs déjà apportés aux feux de circulation

(RL) - Des correctifs ont été apportés la semaine dernière aux nouveaux feux de circulation installés à l'intersection des bd Casavant et Choquette afin de réduire l'attente pour les automobilistes.

C'est ce qu'a confirmé Pierre Gabrielli, ingénieur au service des Travaux publics, au COURRIER. Le temps d'attente pour certaines lumières a été réduit, ce qui devrait avoir des effets bénéfiques sur la circulation à cette intersection.

La Ville a reçu près d'une dizaine de plaintes de citoyens à l'effet qu'ils trouvaient les changements de lumière trop longs aux nouveaux feux de circulation. Le COURRIER publie d'ailleurs la lettre d'une plaignante cette semaine.

Selon M. Gabrielli, des modifications sont normales lorsqu'on installe de nouveaux feux de circulation à une intersection. Il faut toujours une période de rodage pour tenir compte du flot de circulation. À l'angle de Casavant et Choquette, la circulation est plus dense sur certains côtés.

C'est la firme Trafix qui est chargée d'implanter les phases des lumières à cette intersection. Des changements ont aussi été apportés aux feux de signalisation au coin des rues Casavant et Sainte-Catherine pour maintenir la synchronisation.

En bref...

Élections à la Régie

C'est au printemps que se dérouleront les élections de 19 des 24 membres du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Les organismes qui désirent être désignés afin de pouvoir participer aux élections ont jusqu'au 7 février prochain pour le faire. C'est la Régie régionale qui désigne ces organismes, à partir de critères choisis pour chacune des catégories d'organismes. Toute demande d'inscription doit se faire sur un formulaire spécial qu'on peut obtenir en communiquant avec la Régie régionale au (514) 928-6777 poste 4320.

Dans nos municipalités

Saint-Bernard

Les résidants de Saint-Bernard de Michaudville qui ont accès régulièrement à la bibliothèque municipale disposeront d'un nouveau service. De fait, ces derniers pourront découvrir le monde en recourant à l'autoroute électronique, puisque l'Internet sera dorénavant disponible. Les autorités municipales ont pris position dans le cadre d'une assemblée régulière du conseil.

La Présentation

Le sixième carnaval d'hiver se déroulera du 1er au 16 février. Les membres du comité organisateur ont tout mis en oeuvre pour faire une réussite de cet événement, dont les profits sont remis à la Fabrique. L'école Centrale sera le théâtre de nombreuses activités, dont la première la soirée Woodstock, ce samedi 1er février. Ce dimanche, journée familiale au parc Dominic-Audette où, incidemment, les employés de la Caisse populaire serviront des bisons-burgers, précédant les promenades en traîneaux d'attelages de chiens, une première.

Le 7 février, veillée de la Grosse à l'école; puis le 8 février, match de hockey invitation à la patinoire du Pavillon des Loisirs. Le 9 février, course aux trésors dans les rues du village, un rallye familial, couronnée par un souper au spaghetti.

Un tournoi de cartes lancera le troisième week-end carnavalesque le 13 février, en soirée, suivi le 14 février, à compter de 20 h, d'un défilé illuminé de chars allégoriques dans les rues de la municipalité qui précédera une soirée du bon vieux temps. Le 15 février, soirée Gala Grand Prix, à la salle Chez Jacques, où seront connus les noms des gagnants parmi les 250 détenteurs de billets.

Le 16 février, place à une messe rétro à 10 h 30 et criée immédiatement après, avant le brunch de l'Aféas, offert à l'école Centrale.

«Nous avons bien essayé de concentrer nos festivités sur deux fins de semaine, mais ce fut impossible», a déclaré Mme Andrée Messier. Compréhensible puisqu'une brochette d'activités a été planifiée!

Saint-Damase

Le manque de vannes et de drains dans le long réseau d'aqueduc de la paroisse de Saint-Damase empêcherait de faire un rinçage adéquat ce qui a pour effet de causer des problèmes aux usagers, la qualité de l'eau étant altérée. Les élus ont confié un mandat au Groupe Teknika, afin que les experts examinent le problème et proposent des solutions.

Saint-Barnabé-Sud

La municipalité de Saint-Barnabé-Sud a accepté de collaborer au projet de revitalisation et de nettoyage des berges de la rivière Yamaska mis en oeuvre par le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie. À cette fin, la municipalité fournira aux travailleurs des gants de travail et des sacs à poubelle et ramassera les déchets recueillis.

Saint-Hugues

Les Loisirs de Saint-Hugues invitent la population à assister à la projection du dessin animé «Le Bossu de Notre-Dame» sur écran géant, le dimanche 2 février, à 13 h30, à la salle municipale. Les profits seront versés aux Loisirs.




Jean Chagnon C.A.
Associé directeur
773-2424

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ
Société en nom collectif 0235603
LA FORCE DU CONSEIL
Comptables Agréés - Services conseils

Le message des consommateurs est limpide

Mis au parfum, les commerçants ont à jouer!

■ JEAN-MARIE FONTAINE

«Peu de régions au Québec ont réalisé une démarche aussi structurée. C'est une très belle initiative, car habituellement les gens chialent, tandis qu'ici, il y a eu une consultation de la base. C'est bien évident que les commerçants ont subi un bon choc, comme s'ils étaient branchés sur le 220. Toutefois, les détaillants ont à réagir puisque le pouvoir gris ira grandissant et il recherchera davantage des services personnalisés et adaptés. Le choix appartient aux détaillants de la région s'ils désirent demeurer en affaires», a commenté M. Bernard Bougie, directeur du Service de détail chez Samson, Bélair, Deloitte & Touche, à l'issue du dévoilement des résultats de l'enquête sur le profil Achats des consommateurs de la région.

Quelque 200 personnes, une forte proportion oeuvrant dans le commerce de détail, ont bravé la mauvaise température pour prendre connaissance du bilan de l'opération, coordonnée par SCM Tech. «Le peuple a parlé et c'est aux gens d'affaires de réagir. Ils l'écouteront ou pas, mais je pense que tous ceux qui étaient présents à l'Auberge sont bien conscients que la face du monde ne changera pas en quelques mois. Toutefois, la journée où nous prouverons que nous avons écouté les consommateurs, ces derniers modifieront leurs habitudes d'achat. C'est la première fois que tous les gens concernés sont rassemblés dans une même salle et se font dire une vérité», a déclaré M. Dany Benoit, président du comité profil Achats.

«Je souhaite que le message a été bien saisi», n'a pu s'empêcher d'ajouter M. Roland Cordeau, président de la Chambre de commerce de la MRC des Maskoutains, qui a parrainé cette consultation populaire.



Sylvain Chassé, de SCM Tech; Roland Cordeau, président de la Chambre de commerce de la MRC des Maskoutains; Bernard Bougie, directeur du secteur de détail chez Samson, Bélair, Deloitte et Touche; et Dany Benoit, président du comité profil Achats, ont été les intervenants lors du dévoilement des résultats de l'enquête sur les habitudes de consommation devant les gens concernés. (Photo Patrick Deslandes/P.P.M.)

Quelques commentaires émis par les consommateurs lors de l'enquête démontrent hors de tout doute que l'accueil, la diversité et les prix sont autant de facteurs qui les incitent à aller ailleurs. «Le choix du linge est restreint. Vraiment pas assez de magasins. En retard un peu sur la mode. Le centre d'achats est très petit... Quand je vais en dehors, c'est un peu pour voir et comparer les prix... Disons que dans le secteur centre-ville de Saint-Hyacinthe, il ne reste plus grand magasin. Il n'y a plus rien qui m'attire... Le choix de magasins laisse à désirer... J'ai acheté 3 de mes 4 dernières autos à l'extérieur à cause des prix... Mes principales raisons pour magasiner à l'extérieur sont que souvent je ne trouve pas les items que je cherche à Saint-Hyacinthe et parfois pour un plus grand choix... J'aime avoir du service et des sourires lorsque je suis client... Ailleurs, on n'a pas l'impression de déranger le personnel...»

Recommandations

Dans ses recommandations, M. Sylvain Chassé, de la maison SCM Tech, insiste sur une stratégie globale orientée vers la satisfaction de la clientèle. «Il faut interpréter les résultats comme un message clair de la population pour du changement. Il faut cesser de chercher des coupables. La reconnaissance d'un problème, c'est 50 % de la solution. Le marché maskoutain offre 106 millions d'opportunités aux détaillants et c'est à eux de les saisir. Sur le terrain, favoriser des actions concrètes visant le rapprochement des gens, afin de gagner la confiance de la clientèle, telle une campagne 'Sourire'. Les détaillants ont tout intérêt à travailler ensemble pour conquérir ces nouveaux créneaux, et à rendre la structure la plus accessible possible. Dans cette perspective, les détaillants ouvriront aux heures et aux jours où le client est le plus disponible. Sur ce point, n'oubliez pas que 20 % des clients des autres régions magasinent probablement aussi le dimanche. L'objectif est de résoudre localement le problème du client, lorsque la solution existe».

«Jamais nous n'avons été aussi bien informés sur les raisons profondes qui motivent les consommateurs à aller ailleurs. Certes, nous pouvons faire la sourde oreille, mais nous en vivrons les conséquences, car nous ne devons jamais oublier que c'est le constat des consommateurs. C'est leur opinion qui compte et peut changer la face du commerce dans la région. Nous avons à apporter les correctifs pour démontrer que nous avons compris le message», a répété M. Dany Benoit.

Le spécialiste du secteur de détail chez Samson, Bélair, Deloitte et Touche, M. Bernard Bougie, a interpellé tous les participants. «Quand je rentre dans un magasin, j'ai quelque chose dans le subconscient et si je sors sans sac dans les mains, c'est qu'il y a quelque chose qui a manqué».

Ayant été mis au parfum, les marchands de détail avaient suffisamment de matériel pour procéder à une grande réflexion dans les heures qui ont suivi afin de contrer les fuites commerciales. Les analyses font état d'une érosion constante du chiffre d'affaires maskoutain depuis les 35 dernières années, évaluée annuellement à 1,5 %. C'est à eux à jouer!

«C'est votre clientèle potentielle qui vous parle» *Bernard Bougie*

(J.-M.F.) -«C'est votre clientèle potentielle qui vous parle. C'est à vous de faire le choix et de tenir compte des considérations», a répété M. Bernard Bougie, tout en félicitant les initiateurs du projet profil Achats.

Le spécialiste du service de détail pour le compte de Samson, Bélair, Deloitte et Touche a fortement conseillé aux commerçants d'écouter leurs clients, parce qu'ils ont parlé fort et clairement et qu'ils connaissent leurs besoins.

M. Bougie n'a toutefois pas doré la pilule, admettant que la situation financière des ménages québécois n'était pas au beau fixe. «Les consommateurs ne se sont pas enrichis, ils se sont endettés, parce que le revenu disponible n'a pas augmenté depuis plusieurs années. Le niveau de confiance des consommateurs est fragile et puisqu'ils sont endettés, ils achètent moins de biens durables, parce qu'ils sont moins portés à hypothéquer leur avenir».

Un autre phénomène transformera également en profondeur le portrait québécois au niveau des habitudes de consommation. Dans les dix prochaines années, les 40-49 ans et 50-59 ans seront en nombre grandissant. «Ces deux groupes d'âge prendront de l'ampleur et les commerçants doivent être prêts à faire face au marché gris et à leurs comportements. Ce seront de nouveaux consommateurs qui jouiront de revenus disponibles différents. Il est donc question d'adaptation, puisque les épargnants seront plus nombreux dans le futur et ce groupe sera plus orienté vers son plaisir, puisqu'il se sera bâti une certaine capacité de dépenser pour ses loisirs. Il est à prévoir que 11 % de ses dépenses seront axées sur les repas à l'extérieur, que 23 % seront consacrées à des vacances et que 30 % seront destinées à l'habillement et à l'avenir.

«Les valeurs des consommateurs se sont modifiées depuis les années 50. Ces derniers sont devenus plus critiques et ils disposent de moins de temps pour magasiner. D'ailleurs, le magasinage de la maison est un phénomène qui est appelé à prendre de l'ampleur, car les consommateurs voudront augmenter leurs heures de loisirs. Le magasinage se traduira éventuellement par une randonnée confortable, car les gens auront besoin de loisirs et de se faire plaisir. Les marchands ont donc à offrir aux consommateurs des solutions afin de leur permettre de trouver ce qu'ils recherchent plus rapidement», a indiqué le conférencier.

M. Bernard Bougie a conseillé aux détaillants de prendre part au défi. «Connaissez votre consommateur. Vos produits et services doivent refléter les besoins et le mode de vie de votre marché cible. Investissez dans les marques et faites du magasinage, une activité agréable. Vous devez répondre aux critiques formulées par des actions concertées. N'oubliez pas qu'aujourd'hui, il n'y a de la place que pour de bons et d'excellents détaillants».

Décideurs et partenaires au Sommet de la Montérégie

(J.-M.F.) -L'Auberge des Seigneurs de Saint-Hyacinthe sera le théâtre ces jeudi et vendredi de la plus importante activité de concertation et de décisions sur l'avenir économique et social de la région depuis plusieurs années, soit le Sommet de la Montérégie.

Plusieurs centaines de décideurs et de partenaires de tous les secteurs seront représentés. Incidemment plusieurs ministres ont confirmé leur présence, dont Mme Pauline Marois, ministre de l'Éducation; M. Bernard Landry, vice-premier ministre; et M. Guy Chevrette, ministre d'État au développement régional. Le nom du premier ministre, M. Lucien Bouchard, ainsi que celui du ministre d'État à la Métropole, M. Serge Ménard, ont également été avancés.

Ce Sommet de la Montérégie est une suite logique aux colloques sous-régionaux qui ont marqué la saison automnale et permis de dégager des pistes à explorer, afin que des décisions éclairées fortifient le développement du milieu.

Priorités gouvernementales et perspectives d'avenir, consensus et pistes d'action en Montérégie, bilan de l'Entente-cadre de la région, et adoption et suivi du plan d'action régional, sont les quatre grands thèmes autour desquels se structure le Sommet.

La formule préconisée dans le cadre du Sommet mise sur une interaction entre les représentants des principaux secteurs d'activités et entre les décideurs des divers paliers de gouvernement. Des experts enrichiront les débats par leurs réflexions sur les perspectives d'avenir et les grands courants d'action qui façonneront le paysage économique de l'an 2000.

«Le développement régional est une des grandes priorités du gouvernement québécois. L'entrepreneurship régional et la cohésion sont devenus des outils essentiels si nous voulons relever les grands défis économiques et sociaux qui nous attendent», fait valoir Mme Pauline Marois, ministre responsable de la Montérégie.

«Il faut compter sur l'implication de chaque intervenant pour soutenir les efforts de développement de la région. Il faut également préciser nos priorités afin de pouvoir faire en sorte d'appuyer, par des moyens concrets, le travail des intervenants sur le terrain. La région doit devenir un véritable outil de développement, être un levier pour chaque partenaire», soutient M. Paul Leduc, président de la Société montérégienne de développement, qui parraine ce Sommet.

Développement économique régional, emploi et développement de la main-d'oeuvre, condition féminine et entrepreneurship des femmes, développement communautaire, exportation, économie sociale, culture, santé et éducation, sont autant de sujets qui meubleront les discussions en sol maskoutain, afin que se dégagent un consensus et des pistes d'action.

Fondaction inaugure sa deuxième campagne d'adhésion

(ML)- C'est sous le thème «Plus pour ma retraite, Plus pour l'emploi» que s'est enclenchée la deuxième campagne d'adhésion et de souscription de Fondaction, le fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi.

En conférence de presse, le vendredi 17 janvier dernier, au local du Conseil central de la Montérégie (CSN), M. Georges Bourque, président du Conseil central, Mme Pierrette Poirier, trésorière du Conseil central et responsable régionale de Fondaction, et M. Jocelyn Durand, responsable régional, ont lancé une invitation à toute la population en général, syndiqués affiliés à la CSN ou non, à adhérer à ce fonds.

Une soirée d'information dirigée vers le grand public a d'ailleurs eu lieu le mardi 28 janvier, au local du Conseil central.

Selon ses porte-parole, Fondaction présente deux grands avantages par rapport aux Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REÉR) conventionnels.



Mme Pierrette Poirier, trésorière du Conseil central CSN et responsable régionale, M. Georges Bourque, président du Conseil central, et M. Jocelyn Durand, responsable régional, ont dévoilé les grandes lignes de la deuxième campagne d'adhésion et de souscription de Fondaction. (Photo: P.P.M./Patrick Deslandes).

«Fondaction permet aux adhérents d'en obtenir plus pour leur investissement que ce que procurent les fonds de placement, en raison des avantages fiscaux consentis aux fonds de travailleurs. Fondaction permet également plus pour l'emploi car, contrairement aux fonds de placement, Fondaction donne l'occasion à ses actionnaires de poser un geste de solidarité à l'endroit de la société québécoise en contribuant à créer et à maintenir des emplois», a affirmé M. Durand.

Cette année, Fondaction fait une campagne REÉR complète qui s'échelonne sur les mois de janvier et de février. L'an dernier, Fondaction s'est placé sur le marché des REÉR lors d'une première campagne d'une durée d'à peine cinq semaines, après avoir finalement obtenu les autorisations de démarrage.

«Une fois le Fonds lancé, a rappelé Mme Poirier, la campagne avait tout de même permis d'amasser 7.6 millions de dollars et d'obtenir l'adhésion de près de 5000 actionnaires, dont 2250 par la déduction à la source. La déduction à la source permet à elle seule d'accumuler près d'un demi-million de dollars par mois.»

Mme Poirier a d'ailleurs donné un exemple des avantages inhérents à la déduction à la source.

«Pour une personne qui gagne entre 23 000$ et 29 589$, pour une réduction hebdomadaire nette de 6.12$, il est possible d'accumuler 1000$ dans un REÉR Fondaction», a-t-elle indiqué.

Outre la soirée d'information publique, le Conseil central maintiendra une permanence, du 24 au 28 février, pour faciliter l'adhésion à Fondaction.

Occupez-vous de vos affaires



REÉR
Pensez planification!

Par Jean Chagnon C.A.
associé directeur — RCMP

À ce temps-ci de l'année, vous entendrez probablement beaucoup parler des REÉR. Les budgets des dernières années ont considérablement modifié les différents régimes de retraite. Ceci devrait inciter les contribuables à profiter le plus tôt possible des avantages qui y sont actuellement disponibles. Plusieurs choix s'offrent aux particuliers, notamment:

- possibilité, à certaines conditions, de cotiser à un REÉR pour des montants relativement élevés (13 500$ en 1996);
- possibilité de reporter à une année subséquente des droits de cotisation à un REÉR accumulés depuis 1991;
- possibilité de verser des cotisations excédentaires pour un montant maximum cumulatif de 2 000$ sans pénalité (8 000$ avant 1996).

Ces choix démontrent l'importance pour un particulier se préoccupant de sa planification personnelle de bien connaître les règles en vigueur. Ces règles diffèrent selon que le particulier est membre ou non d'un régime de pension agréé ou d'un régime de participation différée aux bénéfices.

Voici certains éléments de planification:

- Vous pouvez cotiser au REÉR autant qu'il vous est possible et ce, le plus tôt possible.
- Vous pouvez contribuer au REÉR de votre conjoint si le revenu que vous prévoyez pour votre retraite doit être plus élevé que le sien.
- Lors du décès d'un contribuable, il faut vérifier s'il possède un solde de déductions inutilisées au titre de REÉR. La cotisation au régime de son conjoint pourrait diminuer la charge fiscale dans l'année du décès.
- Vous devriez envisager d'effectuer votre cotisation au REÉR en début d'année. Vous pouvez alors accumuler du revenu de placement à l'abri de l'impôt alors que le même montant, investi dans un placement traditionnel, créerait un revenu imposé immédiatement.
- La possibilité que vous cotisiez ou non dans une année et celle que vous cotisiez dans une année tout en utilisant la déduction en entier ou en partie dans une année subséquente, ouvre des avenues de planification si:
  - vos revenus fluctuent de façon importante d'année en année;
  - vous manquez de liquidités dans une année, mais prévoyez une entrée de fonds importante dans un avenir prochain;
  - une déduction additionnelle fait en sorte que votre taux marginal d'imposition diminue de 6% ou 7%.
- Si vous prévoyez avoir du temps pour vous en occuper, envisagez de cotiser à un REÉR autogéré qui vous donne plus de souplesse et la possibilité d'obtenir un meilleur rendement.
- Envisagez d'utiliser le régime d'accession à la propriété.
- Si vous comptez retirer des fonds d'un REÉR, prévoyez plusieurs retraits distincts plutôt qu'un retrait unique afin de réduire le taux de retenue à la source. De plus, effectuez ces retraits dans les années où votre revenu est peu élevé.

Il n'est pas facile de maximiser la valeur de la déduction à l'égard du REÉR. Cependant, les sommes en jeu et les possibilités d'accumulation sont considérables quand vous envisagez l'ensemble de votre vie active et, à ce titre, méritent bien une place de choix dans une bonne planification personnelle.

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ
Société en nom collectif
773-2424 LA FORCE DU CONSEIL
Comptables Agréés · Services conseils

À la Fédération des Caisses Desjardins Richelieu-Yamaska

Pas de fermeture de caisses à l'horizon

■ MARTIN BOURASSA

À moins d'une surprise de taille, le visage de la Fédération des Caisses populaires Desjardins Richelieu-Yamaska ne changera pas d'une ride au cours des prochaines années. Sur le terrain, on parle beaucoup plus d'alliances que de fusions éventuelles entre les 74 caisses «pop» du territoire.

C'est l'assurance qu'ont donnée Madeleine Lapierre et Michel Latour, respectivement, présidente et directeur général de la Fédération des Caisses populaires Desjardins Richelieu-Yamaska, à leur retour de Montréal où ils ont participé à la réélection de Claude Béland à la tête du Mouvement Desjardins.

Même si la priorité du grand manitou de Desjardins est de procéder à la réorganisation et à la restructuration du Mouvement - on parle de fusion et de disparition d'emplois- les caisses de la région semblent là pour rester.

«Nos 74 caisses se portent bien et ne sont pas en péril, a affirmé M. Latour. Nous ne parlons pas de disparition d'entités, mais il y a plusieurs projets intéressants sur la table. Ça discute fort pour améliorer nos services et partager nos ressources.»

Selon le directeur général, le phénomène des fusions est plus à la mode en milieu urbain et dans les grands centres. En milieu rural, on parlerait plutôt d'alliances.

«Toutes les caisses ne peuvent pas offrir les mêmes services avec la même efficacité. À certains endroits, elles ont déjà commencé à discuter entre elles pour se partager des compétences. C'est sûrement une avenue à privilégier. Nos caisses sont autonomes et elles sauront prendre les décisions appropriées.»

Bonne santé

Même si les médias ont profité de l'élection contestée de Claude Béland pour mettre en lumière les dissidences internes et la perte de vitesse enregistrée au niveau de la rentabilité du Mouvement Desjardins, Madeleine Lapierre est d'avis que l'image de Desjardins ne sort pas égratignée des récents événements.

«On a réussi à garder nos deux grands capitaines, a dit la présidente régionale. Desjardins est en plein virage et ils sont tous les deux d'accord sur les moyens à prendre pour poursuivre la transformation. Tout va bientôt se replacer.»

Et si quelques Fédérations éprouvent des difficultés au niveau de la rentabilité, ce n'est pas le cas pour celle de Richelieu-Yamaska. Au contraire!

Les derniers chiffres indiquent que la Fédération Richelieu-Yamaska a terminé sa dernière année financière avec un bénéfice moyen de 0,76 $ par 100 $ d'actif contre 0,67 $ pour la moyenne générale de l'ensemble des banques canadiennes.

La Fédération régionale a aussi réduit ses pertes de 0,22 $ du 100 $ d'actif à 0,13 $ tout en accentuant sa présence dans les milieux agricole et commercial.

«La santé est bonne et nous faisons des envieux, a commenté Michel Latour. Notre croissance n'est peut-être pas aussi soutenue qu'auparavant, mais elle est bonne. Si nous parvenons à mettre toutes nos énergies ensemble et à tirer dans la même direction, nous serons encore plus forts et la compétition n'aura qu'à bien se tenir.»

FORMAX
FORMATION · MOTIVATION
Ne cherchez plus ! Le voici; un conférencier concret, captivant et différent...

COURS DE SERVICE À LA CLIENTÈLE

POUR MAXIMISER LA QUALITÉ DU SERVICE

- L'accueil.
- L'écoute.
- L'analyse du besoin.
- La vente.
- La fidélisation du client.
- La gestion des plaintes.
- La réception des appels.

PROCHAINE SESSION

- **Horaire: 11 février 1997 8 h 30 à 16 h 30**
- **Lieu: Auberge des Seigneurs Salon Richelieu 2**

AUTRES COURS DISPONIBLES
• Vente • Coaching • Télémarketing • Croissance d'équipe

Programme d'une journée • Manuel de cours • Attestation
Votre investissement: 149 $
(taxes en sus • inscription requise) Admissible à la SQDM
1-800-361-0666 • (514) 774-0666 • Fax: 774-2161
0242070



GUY BOURGEOIS
VENDEUR-ENTREPRENEUR
DEPUIS PLUS DE 20 ANS

AVIS DE NOMINATION



Les associés de l'étude THERRIEN COUTURE AVOCATS, S.E.N.C., oeuvrant principalement dans le droit bancaire et commercial, sont heureux d'annoncer la venue de Me Marie-Claude Lalonde (1995) parmi eux. Me Lalonde pratique principalement en droit commercial et bancaire ainsi qu'en litige général, y compris le droit de la famille.

THERRIEN COUTURE

AVOCATS
S.E.N.C.

2685, boulevard Casavant Ouest, bureau 215, St-Hyacinthe (Québec) J2S 8B8
Téléphone: (514) 773-6326
Télécopieur: (514) 778-3897
0242063

CLAUDE JOYAL INC.
En progression constante depuis 1962
Saint-Guillaume Tél.: (819) 396-2161
Saint-Denis Tél.: (514) 787-2105
Stanbridge Station Tél.: (514) 296-8201
CASE IH
0235604

Grâce au Syndicat des producteurs de cultures commerciales

Les écoliers disposent de matériel didactique unique

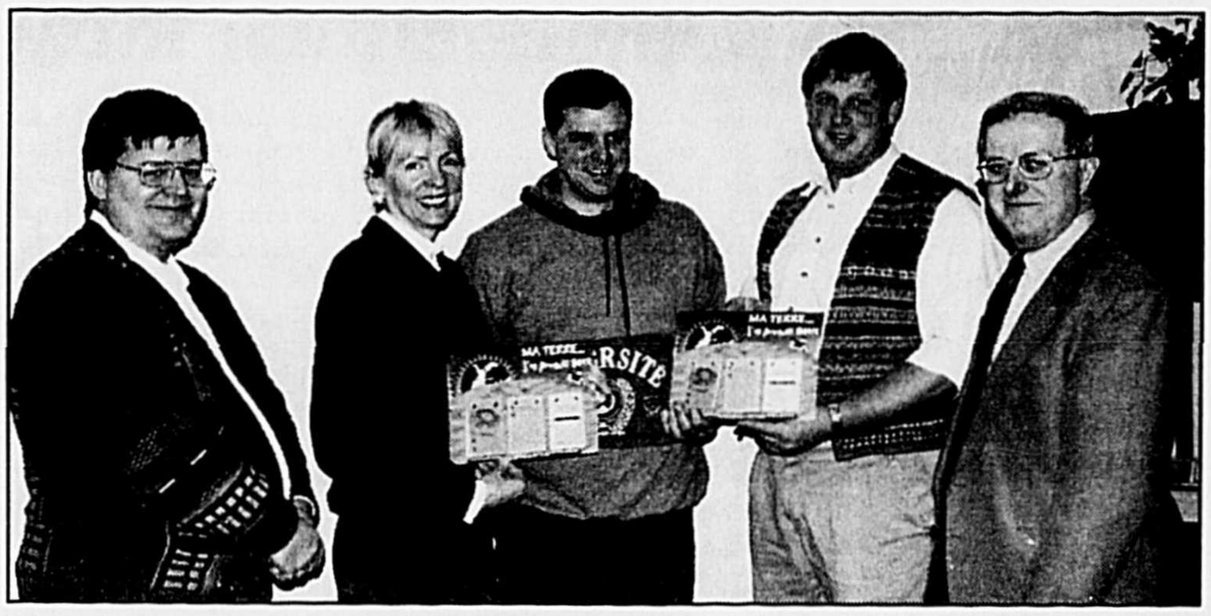
(J.-M.F.) -Les responsables du Syndicat des producteurs de cultures commerciales de la région de Saint-Hyacinthe et de l'Estrie ont eu l'ingénieuse idée de démystifier l'agriculture en la rendant plus accessible aux écoliers. De fait, les élèves de 4e année qui ont à étudier l'agriculture dans le cadre de leur programme de sciences naturelles compteront dès cette année sur du matériel didactique unique, spécialement conçu pour eux.

Pas moins de 5 000 élèves et professeurs de 4e année des territoires identifiés disposeront d'un calendrier 1997 qui fait découvrir les productions végétales de la région.

Vrai ou faux: l'avoine, le blé, le canola, le haricot, l'orge et le seigle sont des plantes qui entrent dans la fabrication du pain? Toi à l'école ou moi aux champs, c'est pareil! Notre terre, j'en prends soin à longueur d'année. L'hiver, elle se repose! J'en profite pour perfectionner mes connaissances, mes méthodes de travail et mes techniques de soins à porter à la terre. Avec mes 'agrico-chums' j'échange des idées, ce qui nous pousse à innover et à demeurer compétents. C'est comme toi à l'école... plus on en sait, plus on veut en savoir!

C'est l'approche privilégiée par ce calendrier, conçu par Louise Gingras, designer graphique de Granby, qui raconte en quelque sorte la vie d'un producteur céréalier au fil des mois, de la planification de ses champs jusqu'à la mise en marché de ses récoltes.

«Parce que l'agriculture fait l'objet du programme d'études, on a voulu sensibiliser les jeunes à l'importance de la production végétale dans notre région en faisant connaître les activités que génèrent nos fermes spécialisées au gré des saisons. On espère que les courts textes de vulgarisation et les jeux proposés sauront expliquer pourquoi les cultures de maïs et de soya sont si présentes dans notre paysage agricole», fait valoir M. Christian Overbeek, président du syndicat qui compte 2 700 producteurs.



Marcel Tremblay, directeur adjoint au bureau régional du MAPAQ, secteur Montérégie-Est; Louise Gingras, conceptrice et graphiste; Jean Léveillée, responsable de la troupe Scout de Saint-Thomas d'Aquin; Christian Overbeek, président du Syndicat des producteurs de cultures commerciales de la région et Jean-Guy Raymond, président de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe, ont participé au dévoilement du calendrier qui s'adresse aux écoliers de 4e année de la région.

Le soutien technique de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe et la participation financière de 14 commanditaires ont permis la réalisation de ce calendrier. L'assemblage (le calendrier compte trois tablettes ayant chacune 12 pages!) a été l'oeuvre d'une soixantaine de scouts, de louveteaux et d'exploratrices de la troupe de Saint-Thomas d'Aquin leur permettant ainsi de ramasser des fonds d'une façon originale. Et puisque le calendrier qui est aimanté, figure très bien sur le réfrigérateur, il risque ainsi de susciter l'intérêt non seulement des jeunes, mais aussi des autres membres de la famille.

Le Marché-Centre ouvre ses portes aux kiosques temporaires

■ ROGER LAFRANCE

Le Marché-Centre fera place à des stands temporaires afin d'augmenter la variété des produits offerts à la clientèle.

À sa dernière assemblée du 20 janvier, le conseil municipal a accepté le projet du Comité Action Centre-Ville de louer des stands temporaires à l'intérieur même du marché, sur le même principe que les espaces extérieurs.

«L'idée, c'est de recréer dans le Marché-Centre l'atmosphère de marché public, un peu à la manière de ce qu'on fait à l'extérieur», a confié Diane Boivin, directrice générale d'Action Centre-Ville.

Le projet permettra d'aménager 14 espaces de location à l'emplacement même de la fruiterie qui, elle, déménagera au cours des prochains jours à l'avant, dans l'ancien restaurant. Ce local avait été réservé pour la venue possible de la Société des Alcools, projet qui ne s'est pas réalisé avec la décision de la société d'État de maintenir ses deux sites actuels.

Les stands temporaires pourront donc être loués au jour, à la semaine ou au mois. Les locataires pourront y vendre des produits différents que ceux actuellement offerts par les marchands du Marché-Centre. On cherche à intéresser notamment des producteurs de pommes et des marchands spécialisés dans les plats cuisinés, les pâtes et sauces fraîches, l'artisanat ou les produits d'horticulture.

Enfin, un stand sera réservé pour les organismes communautaires de Saint-Hyacinthe.

«En augmentant la variété des commerces, on cherche ainsi à créer de l'achalandage au Marché-Centre», soutient Mme Boivin.

Le projet sera lancé officiellement au cours du mois de février lors d'une rencontre avec la presse.

Agriculture en bref

Précision sur Vincent Massey

M. Germain Beauregard a tenu à apporter une précision qui s'impose sur M. Vincent Massey, arrière-petit-fils de M. Daniel Massey, fondateur de la marque de commerce Massey-Harris-Ferguson, dont il a été fait mention dans la dernière édition, afin de ne pas induire les lecteurs en erreur. M. Massey a été le dix-huitième gouverneur général du Canada, mais le premier d'origine canadienne à occuper le poste de 1952 à 1959. Né à Toronto, M. Vincent Massey est décédé en 1967, à l'âge de 80 ans.

Bourses d'études pour les jeunes ruraux

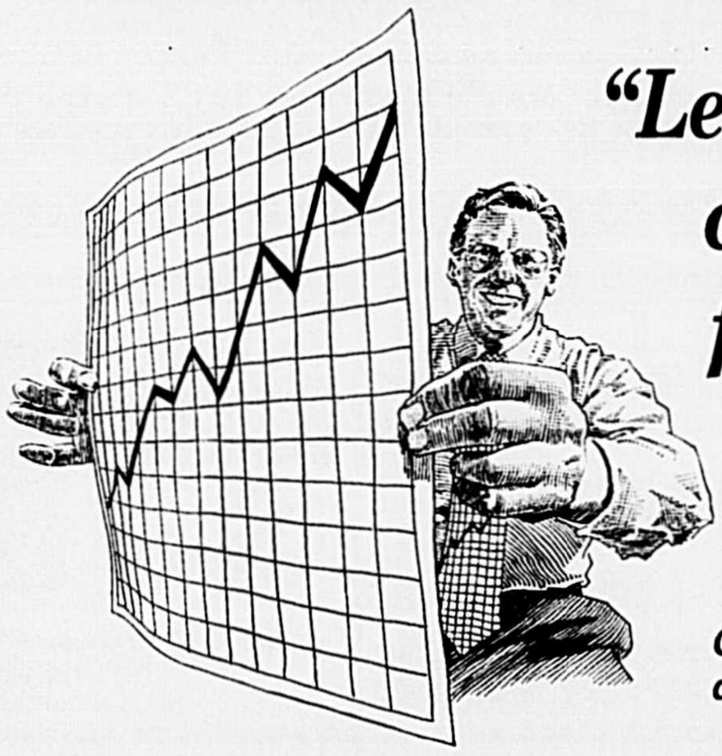
La Société du crédit agricole accordera 16 bourses d'études de 1 000$ aux membres des clubs 4-H et de l'Association de la jeunesse rurale du Québec.

Ce programme vise à sensibiliser les jeunes des collectivités rurales aux enjeux agricoles, à faciliter leur accès aux institutions postsecondaires et à les encourager à poursuivre des études supérieures.

«La Société croit que la ferme familiale est la pierre angulaire de l'économie agricole et elle est fière d'apporter son appui à la prochaine génération d'agriculteurs», témoigne M. Russ Holm, vice-président exécutif des opérations.

Pour être admissible aux bourses d'études de 1997, les candidats et candidates doivent être âgés de 16 ans, soumettre un formulaire de demande et rédiger une composition de 500 à 1 000 mots portant sur un des sujets suivants: L'impact de la technologie sur l'agriculture; l'impact de la réglementation environnementale sur l'agriculture; ou la nouvelle génération d'agricultrices et d'agriculteurs canadiens: Ma vision.

Les formulaires sont disponibles au bureau de la Société du crédit agricole et la date limite de présentation des demandes est le 31 mars 1997.

GESTION ET TECHNOLOGIE AGRICOLES
GTA
La promotion de l'agriculture dans la région de Saint-Hyacinthe depuis 1975
Publication 19 février 1997

"Les services-conseils fiables"
Date de tombée des annonces: Vendredi 7 février '97
Communiquez avec un de nos représentants
Norbert St-Martin
Gérard Leblanc
Michel A. Chagnon
Gérald Arsenault
Paul Paradis, v.a., dir.- adjoint
Guy Roy, directeur
Tél.: **773-6028**
Mtl.: **875-1948**
Fax.: 514-**773-3115**
LES ÉDITIONS GESTION ET TECHNOLOGIE AGRICOLES
655, Ave Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, P.Q. J2S 5G4
0241886



PRODUCTEUR AGRICOLE

Mireille Lagacé et Claude Bousquet, de Saint-Denis sur Richelieu

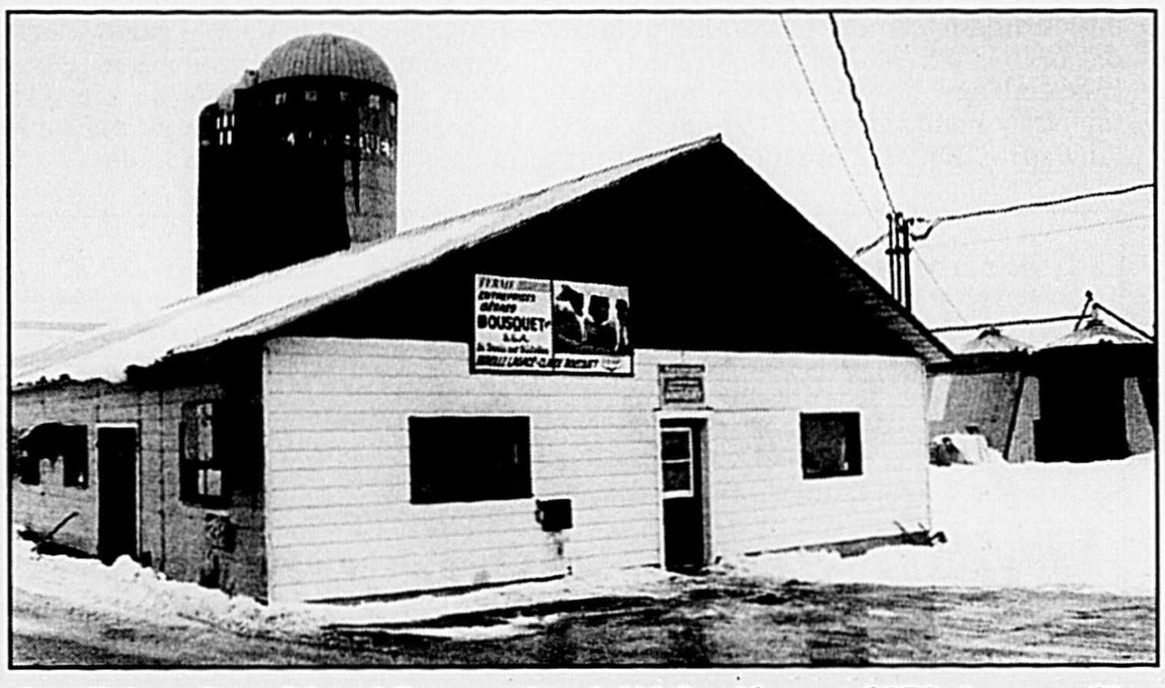
(J.-M.F.) -Implantées dans le 3e rang du Moulin, à Saint-Denis sur Richelieu, les Entreprises Gérard Bousquet ont été fondées en 1978. Après avoir complété son secondaire V, à la polyvalente Ozias-Leduc de Mont Saint-Hilaire, Claude, seul fils de la famille, est alors devenu un partenaire de ses parents.

«L'agriculture a toujours été dans mon plan de carrière. Je n'aurais pas été à l'aise derrière un bureau», reconnaît aujourd'hui Claude Bousquet qui a uni sa destinée à Mireille Lagacé, originaire de Saint-Hyacinthe-Le-Confesseur, en 1983. De cette union sont nés Valérie, 11 ans, Sébastien, 9 ans, et Mylène, 6 ans. Il appert que le jeune Sébastien est engagé dans les traces de son père. «Sébastien a un sens de l'observation assez développé et lorsque j'ai le malheur de faire quelque chose qui ne lui semble pas correct, il me le dit. Sébastien est le portrait de son père lorsqu'il était petit», laisse entendre Mireille. Les Bousquet n'ont donc plus à se préoccuper de la relève!

C'est en 1988 que Mireille et Claude ont acquis l'entreprise paternelle. «Le décès de ma mère en 1986 a précipité les choses, car mon père a été éprouvé par la maladie peu après. Aujourd'hui, il réside à Beloeil».

Les sympathiques Dionysiens sont spécialisés en production laitière. Ils disposent d'un cheptel de 87 Holstein et d'une superficie de 510 arpents, dont 70 en boisé. Ils ont en location 240 arpents additionnels. Foin (80), soya (80), pois (25), haricots (25), céréales (20) et maïs-grain (450) composent la gamme de production qui leur permet de réaliser sans trop de difficulté, une bonne rotation de cultures.

Claude a effectué le virage, puisqu'il se préoccupe de la structure de ses sols. «J'ai suivi des sessions de formation et les conseils des agronomes m'ont sensibilisé à l'amélioration des sols. J'utilise davantage les fumiers et le chisel notamment dans les sols légers. Je n'aurais pas recours au chisel dans le maïs, toutefois j'ai confiance dans les sols sablonneux».



Les Entreprises Gérard Bousquet ont été fondées en 1978, lorsque Claude est devenu partenaire avec ses parents de l'exploitation agricole dionysienne.

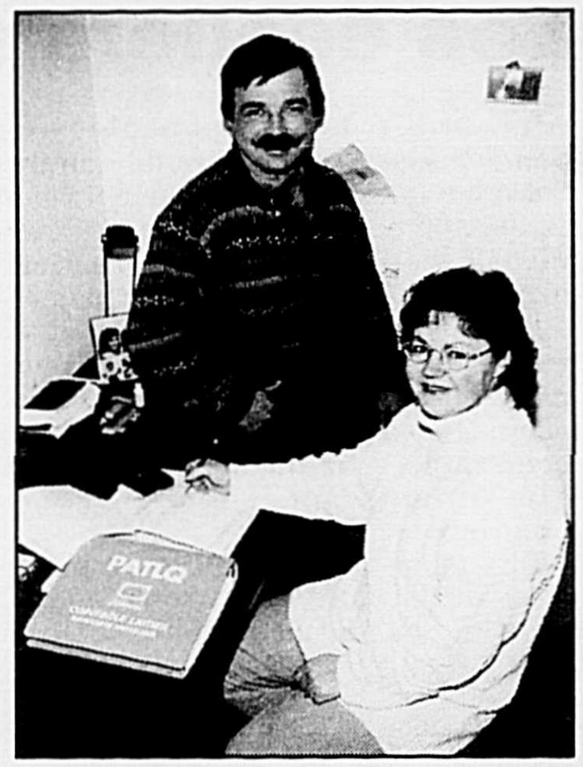
Mireille, qui, à la fin de ses études, a fait sa niche aux Assurances Desmarais, avoue qu'elle ne s'était jamais vraiment arrêtée à l'agriculture... jusqu'à ce qu'elle croise sur sa route l'être aimé dans une soirée. «Chez moi, j'étais sans doute celle qui était la moins destinée vers l'agriculture puis qu'à la ferme de mon père, Jean-Guy Lagacé, j'intervenais uniquement pendant la fenaison. Je n'ai plus travaillé à l'extérieur après notre mariage».

Incidemment, Mireille prend une part très active dans l'entreprise. «Décembre et janvier sont des mois un peu plus calmes, mais nous avons beaucoup de travail. Lorsque les enfants étaient tout jeunes, ils m'accompagnaient plus souvent qu'autrement. Nous disposons d'un système d'intercom».

Claude confesse que sans le support de son épouse dans les travaux quotidiens, il serait contraint de faire appel à un deuxième employé pour joindre les deux bouts. «Daniel Richard travaille pour nous depuis 9 ans et il intervient plus spécifiquement dans les champs et dans l'entretien de la machinerie, tout en nous donnant un coup de main à l'étable. Je n'ai jamais pensé abandonner la production laitière, parce qu'elle nous procure un revenu aux quinze jours, mais il faut que tu aimes ça et que ta conjointe partage cette vision, car c'est une production captive. Notre production moyenne est de 7 850 kg de lait, testé à 3,9 de gras et à 3,4 de protéine. Le contrôle laitier est avantageux parce que tu sais où tu t'en vas».

L'entreprise dispose également d'un séchoir de maïs, qui, au cours du dernier automne, en a asséché pas moins de 2 000 tonnes.

Claude souligne au passage que l'agriculture est un beau métier, malgré ses exigences. «Il y a déjà quelques années qu'on nous parle de l'ouverture des marchés et nous avons à faire montre de vigilance et à réduire nos coûts de production. En cette fin de siècle, il faut constamment s'améliorer. Je suivrai en février un cours sur la qualité du lait. Dans l'application des engrais et lors des arrosages, je suis les recommandations et je réponds aux besoins des sols».



Au niveau de l'administration, Mireille Lagacé produit notamment ses rapports de TPS et de TVQ et elle collige les données de l'entreprise de concert avec son conjoint, Claude Bousquet, avant de les transmettre au comptable. «La comptabilité informatisée ne cadre pas dans notre plan immédiat, mais lorsque les enfants seront plus grands, nous réviserons peut-être notre position», dit Claude. (Photo Patrick Deslandes/P.P.M.)

Mireille Lagacé et Claude Bousquet meublent facilement leur journée. «Nous prenons deux jours par année de vacances pour assister à l'Exposition de Québec».

De grands projets? «Il n'est pas question d'acquérir d'autres fermes, car nous en avons suffisamment grand. Éventuellement cependant, je compte augmenter notre quota de lait», conclut Claude.

Le choix d'actualité

Les Équipements Laguë Ltée
Sainte-Rosalie 799-5533
L'Ange Gardien 293-8146
JOHN DEERE
0242407

La vraie force des agriculteurs
MACHINERIE
NEW HOLLAND
Saint-Guillaume Inc.
Sortie 170 Transcanadienne, Route 122, St-Guillaume
819-396-3088 • 819-396-3427
NOUS ACCEPTONS LES FRAIS D'APPELS
0242408

Pour trouver ce qu'il vous faut contacter Normand ou Pascal.
Dépositaire BELARUS - WALCO - CONCORD
Équipements Multivex inc.
Achat – Vente – Réparations
Machineries agricoles et industrielles
Tél: (514) 796-5544
(514) 796-5404
Fax: (514) 796-2991
NEUF
USAGÉ
ÉCHANGE
338, Grand Rang, La Présentation, Qc J0H 1B0
Sortie 123, autoroute 20
0242409

Les Équipements A.Phaneuf inc.
292 Principale, Upton
(514) 549-5811
Fax: 549-5377
SORTIE 147, AUTOROUTE 20
982 Denison Est, Granby
(514) 372-7217
Fax: 372-7944
SORTIE 74, AUTOROUTE 10
Une maison établie au service de l'agriculture depuis 1945
CASE IH
0242410

SIMARD
LES AUTOMOBILES SIMARD INC.
5655, rue Trudeau Saint-Hyacinthe
514-773-6657 BELOEIL: 514-446-6089
CHRYSLER
Dodge
Camions Dodge
Jeep
0241896

Rod Letendre Machineries
DIVISION GROUPE POIRIER
RLM INC.
FONDÉE EN 1968
2674 chemin Plamondon
Ste-Madeleine
(face à l'autoroute 20)
773-8140
0242404

DU MOIS DE JANVIER 1997

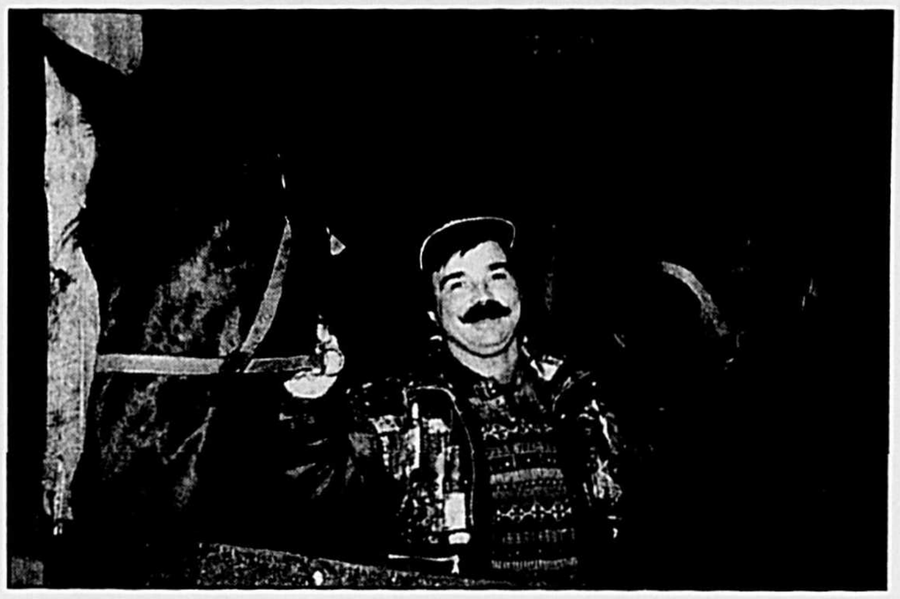


Les propriétaires disposent d'un robot pour l'alimentation depuis six ans. «Il est programmé et quatre fois par jour, à des heures régulières, il alimente les vaches. Chaque vache a sa ration, selon son poids et sa production. (...) Nos vaches en lactation ne vont jamais à l'extérieur», souligne Mireille.

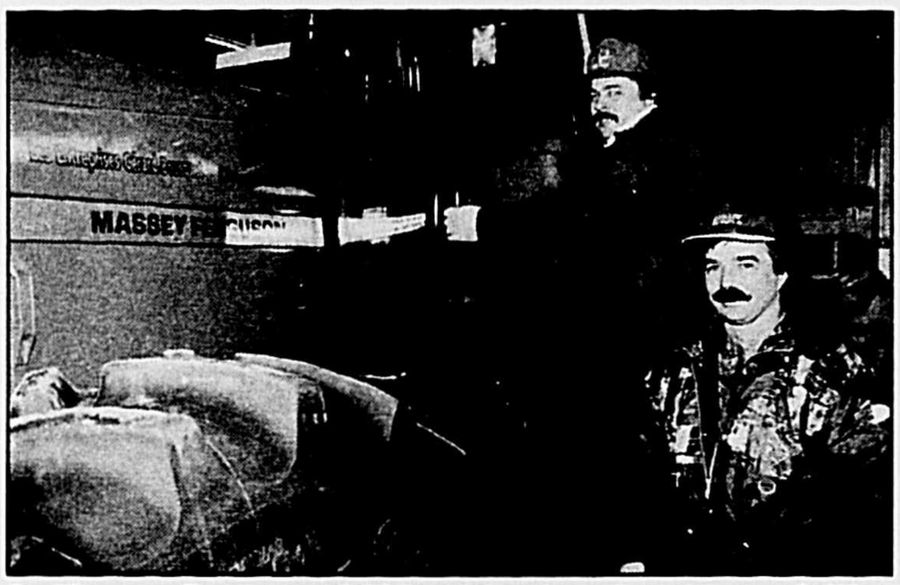


La régie du troupeau est supervisée par Mireille qui transpose ses données sur un tableau, afin d'avoir un portrait visuel plus rapide du cheptel. (Photo Patrick Deslandes/P.P.M.)

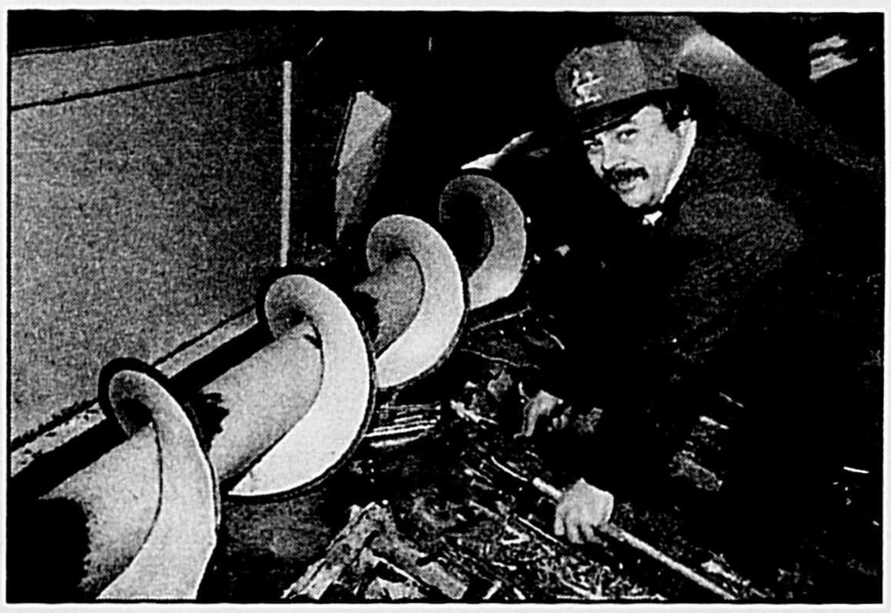
(Photo Patrick Deslandes/P.P.M.)



Claude est bien encadré par Cindy et Prince, un poulain de 2 ans, pas encore dompté pour les travaux. Les services de Cindy sont requis pendant le temps des sucres, au début du mois de mars. «Notre érablière comprend quelque 1 000 entailles. Un jeune retraité aime beaucoup les chevaux et il nous donne un coup de pouce. C'est lui qui effectue la cueillette de l'eau d'érable et il fait faire des promenades aux enfants», raconte Claude.



Ce Massey Ferguson 8610 est la plus récente acquisition de l'entreprise. Daniel et Claude ont jusqu'ici accumulé cent heures avec ce mastodonte, affecté exclusivement aux gros travaux.



Daniel Richard est à l'emploi de l'entreprise depuis 9 ans. Il est choyé par ses patrons, car il bénéficie de ses fins de semaine, sauf durant les périodes de grands travaux. L'entretien et la réparation des équipements sont une des responsabilités qui lui incombent durant la morte saison. «J'aime beaucoup la machinerie. J'ai déjà loué des terres, mais elles sont trop dispendieuses pour en acheter». (Photo Patrick Deslandes/P.P.M.)



Mireille prend sous son aile toutes les jeunes femelles qui naissent. Puisqu'elles représentent la relève du cheptel, la propriétaire voit à bien les alimenter pendant le premier mois. (Photo Patrick Deslandes/P.P.M.)

797-3325
1-800-207-3703
AGCO Allis AGCOSTAR Gleaner
EQUIPEMENTS H.PALARDY INC.
51, rue Principale, St-Damase, Cté St-Hyacinthe
0242402

CLAUDE JOYAL INC.
en progression constante depuis 1962
CASE IH
Saint-Guillaume
1, rue Principale
Tél.: (819) 396-2161
Fax.: (819) 396-2602
Saint-Denis
560, Chemin des Patriotes
Tél.: (514) 787-2105
Fax: (514) 787-2748
Stanbridge Station
1654, rang Saint-Henri
Tél.: (514) 296-8201
Fax: (514) 296-8220
0242403

RAD
0241898
MANUFACTURIER
ET DISTRIBUTEUR
D'ÉQUIPEMENTS AGRICOLES
• CONCEPTION DE PROJETS
• ENTREPOSAGE
• MANUTENTION
• NETTOYAGE
• MEUNERIE
• SÉCHAGE
400, rue Martineau, Saint-Hyacinthe
(Québec) Canada J2S 8B1
Tél.: (514) 796-2626
Fax: (514) 796-4256

Les Caisses Desjardins
du secteur Maskoutain
0242405
Desjardins L'inépuisable force de la coopération

Tél.: (514) 787-2812
Fax: (514) 787-3696
Mtl: (514) 875-3906
Yves Bonin
Président
MASSEY-FERGUSON
GARAGE BONIN LTÉE
576, CHEMIN DES PATRIOTES
ST-DENIS-SUR-RICHELIEU, QC
J0H 1K0
0242411

Léon Plante inc.
VICON VIS BRANDT NORMAND
KONGSKILDE
2675 rue Guy Ste-Rosalie
799-3834
0242406

BOOMERANG SYSTÈME DE REPÉRAGE DE VÉHICULE VOLÉ
– réduction de prime d'assurance – "Exclusif"
Lebeau VITRES D'AUTOS
3070 Choquette, Saint-Hyacinthe
774-4844
0235606

La nouvelle Ford Escort 1997

Quand le cancre devient premier de classe

La Ford Escort a déjà 17 ans, mais elle n'en est qu'à sa troisième génération, la première ayant duré dix ans à elle seule. Cette petite compacte a la vie dure, et ce n'est pas qu'une affaire d'âge...

En effet, son nom fut longtemps synonyme de "minoune", pour ne pas dire "citron", et pour cause: les premiers modèles ont laissé des souvenirs impérissables à leurs propriétaires, souvenirs s'apparentant davantage à un traumatisme. Paradoxalement, elle s'est toujours classée parmi les best-sellers de la production automobile nord-américaine, malgré un assemblage douteux et une fiabilité qui l'était tout autant.



Les formes ovoïdes sont à l'honneur à Dearborn, et la nouvelle Escort épouse ce qu'il est désormais convenu d'appeler le "style Ford".

En route



avec Philippe Laguë

Apparue en 1990 (sous le millésime 1991), la deuxième génération d'Escort avait toutefois corrigé le tir. Mais le mal était fait et bien qu'améliorée sur tous les plans, elle dût payer pour le passé mouvementé de sa devancière, ce qui se traduisit par une légère baisse des ventes. Une situation aussi triste qu'étrange: meilleure elle était, moins elle se vendait!

Mais à tout le moins a-t-elle pu, au cours des cinq dernières années, se refaire un nom et une réputation. Il restait toutefois quelques points à améliorer car bien que plus fiable et plus agréable à conduire qu'auparavant, l'Escort demeurait sous-motorisée par rapport à bon nombre de ses concurrentes.

La dernière-née de cette lignée nous arrive donc en 1997 avec un nouveau ramage et un nouveau plumage et surtout, un moteur digne de ce nom. Sans compter un nombre impressionnant de modifications - invisibles à l'oeil nu cette fois, car avant tout d'ordre technique.

La génération de la rationalité

Bien qu'entièrement redessinée et retouchée à bien des endroits, la troisième génération d'Escort en est une de transition, comme se sont empressés de le préciser les grands bonzes de chez Ford. Avec son moteur Zetec de 125 chevaux, le coupé ZX2, dévoilé au dernier Salon de l'auto de Montréal sous le millésime 1998, semble préfigurer davantage ce que sera la prochaine génération, prévue pour 1999.

En attendant, on a suivi la tendance des années 90, soit de faire mieux avec peu. La nouvelle Escort a été conçue sous le signe de la rationalisation, de telle sorte que les configurations à trois et cinq portes tirent leur révérence. Outre le coupé qui viendra compléter la gamme en cours d'année, ne restent plus que la berline 4 portes et la familiale. Chose intéressante, les deux configurations sont offertes au même prix: finie l'époque où il fallait payer quelques centaines de dollars de plus pour l'ajout d'une ou deux portes.

Pas de danger non plus de se perdre dans les multiples variantes: deux versions (GL, de base, et LX) sont proposées, point à la ligne. Enfin, pas tout à fait, puisque le catalogue des options est, on s'en doute, plus étoffé...

Quant au moteur, on a suivi là aussi la ligne directrice entourant la conception de ce modèle. Ceux qui savent lire entre les lignes auront compris qu'on a fait du neuf avec du vieux, une approche qui peut donner de bons résultats tout en évitant de dépenser des sommes faramineuses en développement. Plutôt que de partir d'une feuille blanche, on a donc fait subir une énième cure de jouvence au quatre cylindres 1,9 litre qui motorise l'Escort depuis la nuit des temps.

Son architecture est ultraconventionnelle, avec notamment deux soupapes par cylindre et un simple arbre à cames en tête, mais on l'a gonflé d'une centaine de centimètres cubes et doté d'un système d'admission d'air à géométrie variable. Tout cela se traduit par une augmentation de puissance de l'ordre de 25 p. cent (de 88 à 110 chevaux) et un rendement qui n'a rien à envier aux engins multisoupapes de bon nombre des rivales de l'Escort. Précisons qu'il s'agit du seul moteur proposé sur la berline et la familiale.

Deux configurations, deux versions, un moteur: voilà qui résume de façon claire et nette les grandes lignes de la Ford Escort de troisième génération.

Un habitacle signé Ford

Revu lui aussi de fond en comble, l'habitacle de l'Escort laisse toutefois un goût mi-figue, mi-raisin. Finition et qualité d'assemblage atteignent des sommets, l'ergonomie ne laisse voir aucune faille sérieuse, mais la présentation est quelque peu tristounette, surtout dans la version de base. Dans ce dernier cas, le compte-tours brille notamment par son absence, ce qui n'aide en rien à rehausser l'allure fade du tableau de bord. Mais, bon, prenez n'importe quel véhicule de cette catégorie en version de base, et il en est toujours ainsi. Quand ce n'est pas carrément pire...

N'empêche... Il y a moyen de rendre tout ça un peu plus jojo, on n'a qu'à regarder ce que les designers de Chrysler ont fait avec la Neon - une rivale directe de l'Escort, de surcroît! Par contre, l'Escort inspire la solidité et son insonorisation est digne de l'excellente réputation des produits Ford en la matière.

Après le creux de vague des années 70, la firme à l'ovale fut la première à se prendre en mains et à rehausser les critères d'assemblage de ses véhicules. Depuis, ceux-ci brillent par leur finition rigoureuse, qui est devenue une marque de commerce Ford. L'Escort ne fait pas exception, et le modèle actuel se situe à des années-lumières des amas de tôles bringuebalants que furent ceux de la première génération. En fait, le sérieux avec lequel cette compacte est construite n'a désormais plus rien à envier à la concurrence nippone. Ce qui n'est pas peu dire.

À bord de nos deux véhicules d'essai (une berline GS et une familiale LX), seul un petit sifflement éolien est venu perturber la quiétude de l'habitacle, mais encore se manifestait-il à plus de 120 km/h. Autrement dit, ne dépassez pas la vitesse tolérée sur les autoroutes et vous ne serez pas dérangés...

Pour le reste, les têtes pensantes de Dearborn - aidées, il faut bien le dire, par leurs collègues des autres branches de Ford à travers le monde - ont bien fait leurs devoirs, dotant cette compacte d'un habitacle relativement spacieux, avec les commodités usuelles (rangement et tout). Rien d'exceptionnel, mais du travail bien fait.

Le "style Ford"

Si la cuvée 1997 de l'Escort est un brin décevante à l'intérieur, du moins au coup d'oeil, il en est tout autrement pour l'extérieur. Les stylistes responsables ont accouché d'une fort jolie voiture, tout en rondeurs comme le veut la tendance. Ou plutôt tout en ovale, pour respecter ce qui est en train de s'imposer comme le "style Ford". L'air de famille avec les autres produits de la marque ne trompera personne, et ceux qui sont allergiques à ces mêmes rondeurs devront aller voir ailleurs.

La familiale ressemble davantage à sa devancière, mais ce type de configuration ne permet guère de fantaisies. Autrement dit, rien ne ressemble plus à une familiale qu'une autre familiale... Plus frappante est la berline, qui évoque beaucoup la Contour du même constructeur - en fait, on dirait une version réduite. La partie avant est particulièrement réussie et lui confère

→

Fiche technique

Ford Escort LX

Rouage d'entraînement: traction.
Moteur: 4 cylindres 2 litres 8 soupapes à simple arbre à cames en tête; injection électronique séquentielle à points multiples.
Puissance: 110 chevaux à 5000 tours-minute.
Couple: 125 lb.-pi. à 3750 tours-minute.
Transmission: boîte manuelle à 5 rapports; boîte automatique à 4 rapports.
Direction: assistée, à crémaillère.
Suspension: à 4 roues indépendantes.
Freins: disques à l'avant, tambours à l'arrière.
Pneus: Uniroyal P185/65R14.
Performances: 0-100 km/h: 11,4 secondes vitesse maximale: 170 km/h.
Capacité du réservoir à essence: 48 litres.
Garantie: 3 ans/60 000 kilomètres.
Prix du véhicule d'essai: 15 955 $ (familiale LX)
Distance parcourue lors de l'essai: 740 km

HYUNDAI Casavant
SUR LE BOULEVARD DE L'AUTO DE SAINT-HYACINTHE
Vous avez été au Salon de l'auto? Vous trouvez cela trop cher! Venez chez
Hyundai Casavant
et dites-nous combien vous voulez payer
MEILLEURS PRIX GARANTIS

GARAGE RECOMMANDÉ CAA
Programme d'assistance routière 24 heures de Hyundai
HYUNDAI UNE ÈRE NOUVELLE
2300, boul. Casavant O., Saint-Hyacinthe 774-6344 – 1-800-667-2220
0242123

L'opinion du chroniqueur

La troisième génération de la Ford Escort en est une de transition, et on ne peut que s'en réjouir. Car non seulement est-ce la plus réussie, mais cela laisse sous-entendre que le meilleur reste à venir! Voilà qui promet d'être intéressant.

Depuis le début de la présente décennie, les constructeurs américains, Ford en tête de liste, ont réussi à combler l'écart avec la concurrence japonaise. À une exception près, soit dans le segment des petites voitures. Le vent est toutefois en train de tourner: chez Chrysler, la Neon est en net progrès, les nouvelles Cavalier et Sunfire de GM ont aussi fait un bond en avant, et l'Escort est carrément en tête du peloton - japonaises et européennes incluses.

Que ce soit au niveau du confort, de la fiabilité et de la qualité d'assemblage, la compacte de Ford a non seulement cessé d'être le cancre du groupe, mais elle est devenue une première de classe. Avec la version coupé qui s'ajoutera en cours d'année, elle deviendra également l'une des plus polyvalentes du groupe: parmi ses rivales, seule la Saturn offre à la fois un coupé, une berline et une familiale.

Levons notre chapeau à Ford, qui a fait faire des pas de géants à l'Escort. Passer de dernier à premier, ce n'est pas rien, convenons-en.

un cachet européen qui n'a rien de désagréable. À la lueur des commentaires recueillis lors de nos deux semaines d'essai, nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls à trouver la nouvelle Escort fort bien tournée.

La compacte de Ford est devenue fiable, ça, on le sait depuis quelques années. La dernière-née brille par son apparence, par sa finition et son côté pratique. Outre ces trois aspects (le premier, surtout), ce qui importe, pour l'acheteur-type de ce genre de véhicule, c'est le confort. Tant mieux, puisqu'il s'agit là aussi d'un des points forts de ce constructeur. Mieux, l'Escort se compare avantageusement à la Toyota Corolla, la référence en la matière.

Les suspensions, à l'avant comme à l'arrière, ont subi des modifications visant à maximiser tant le confort que le comportement routier. Après une quinzaine de jours passés au volant de l'Escort, force est d'admettre que ce ne sont pas des voeux pieux. La troisième génération est non seulement la plus confortable des Escort jamais construite, c'est aussi la plus agréable à conduire. Et de loin.

Sans être un "arrache-bitume - ce qui, du reste, est la vocation d'une Mustang GT et non d'une Escort! -, ses performances sont satisfaisantes et le quatre cylindres de 2 litres se comporte ainsi à tous les niveaux: il fait ce qu'il a à faire, consciencieusement, sans éclat. À l'image de la voiture qu'il dessert. On est bien loin de l'anémique 1,9 litre, dont la maigre puissance et, surtout, le manque de couple, ne suffisaient plus à la tâche.

Mais la grande surprise réside dans l'agrément de conduite, une nouveauté sur ce modèle. La tenue de route est sûre en tout temps, l'adhérence en hausse (merci pour les pneus de 14 pouces au lieu des "life savers" de 13 pouces) et la direction, plus nerveuse et plus précise que jamais. Croyez-le ou non, on peut désormais avoir du plaisir au volant d'une Ford Escort!

Plus étonnant que ça, Jean Chrétien devient souverainiste, ou Bill Clinton devient eunuque...



La semaine dernière, nous avons publié la photo d'une berline Impreza avec une légende qui s'appliquait plutôt à la Subaru Impreza Outback. Voici donc la fameuse familiale transformée en aventurière.



La future Altima dévoilée en avant-première mondiale au Salon de Detroit

Elle brillait par son absence au Salon international de Montréal, mais elle n'a pas manqué le rendez-vous de Detroit, la plus importante exposition du genre en Amérique du Nord. De qui s'agit-il? De la nouvelle Nissan Altima, qui revêt une nouvelle robe pour 1998. Chez Nissan Canada, on s'est montré avare de commentaires, mais il a tout de même été possible de savoir que la remplaçante de cette populaire berline sera un peu plus volumineuse que sa devancière. Côté mécanique, toujours pas de V6 au menu mais le 4 cylindres de 2,4 litres, l'un des plus puissants de sa catégorie (150 chevaux), poursuivra sa carrière sous le capot du nouveau modèle. Celui-ci devrait débarquer dans les salles de montre des concessionnaires nord-américains à la fin de l'été.

SUPER AUBAINE DE DÉBUT D'ANNÉE

LE PLAISIR DE CHANGER DE VÉHICULE AUX DEUX ANS

AVANTAGE 24 mois

Berline ou familiale 299 $ par mois

LOCATION 24 MOIS SEULEMENT

Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Des frais de 0,08 $ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ



Sable GS 97

Véhicules tels qu'illustrés



Taurus GL 97

- Moteur V6 à injection électronique séquentielle
- Transmission automatique 4 vitesses à surmultipliée
- Climatiseur
- Banquette arrière à dossier divisé repliable 60/40
- GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 410A (SABLE), 161A (TAURUS):
- Programmateur de vitesse
- Rétroviseurs extérieurs chauffants à réglage électrique
- Radio AM/FM stéréo/cassettes
- Verrouillage électrique des portes
- Freins ABS
- Groupe éclairage

MERCURY SABLE MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT	MENSUALITÉ	FORD TAURUS MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT
3 250$	299$	3 100$
2 250$	349$	2 100$
1 250$	399$	1 100$

Ford FORD

Voyez le concessionnaire de votre région

Ford MERCURY LINCOLN

Maskoutain d'adoption

Ronald Beauvais, roi et maître de la moto sur terre battue

(ML)- Maskoutain d'adoption, Ronald Beauvais, un adepte de motocyclette sur terre battue natif de Val d'Or, a mérité le Prix national d'excellence, également appelé «Max Awards», lors d'un banquet qui a eu lieu à Toronto, en janvier.

Beauvais, qui pratique ce sport depuis environ 20 ans, s'est vu octroyer une plaque venant confirmer sa conquête du Championnat canadien dans la catégorie 750cc Expert, même s'il évoluait sur une moto de catégorie 600cc.

«C'est un honneur qui fait chaud au coeur, parce que je l'ai obtenu avec le fruit de mes efforts», a-t-il confié, lors d'une visite aux locaux du *Courrier*, la semaine dernière.

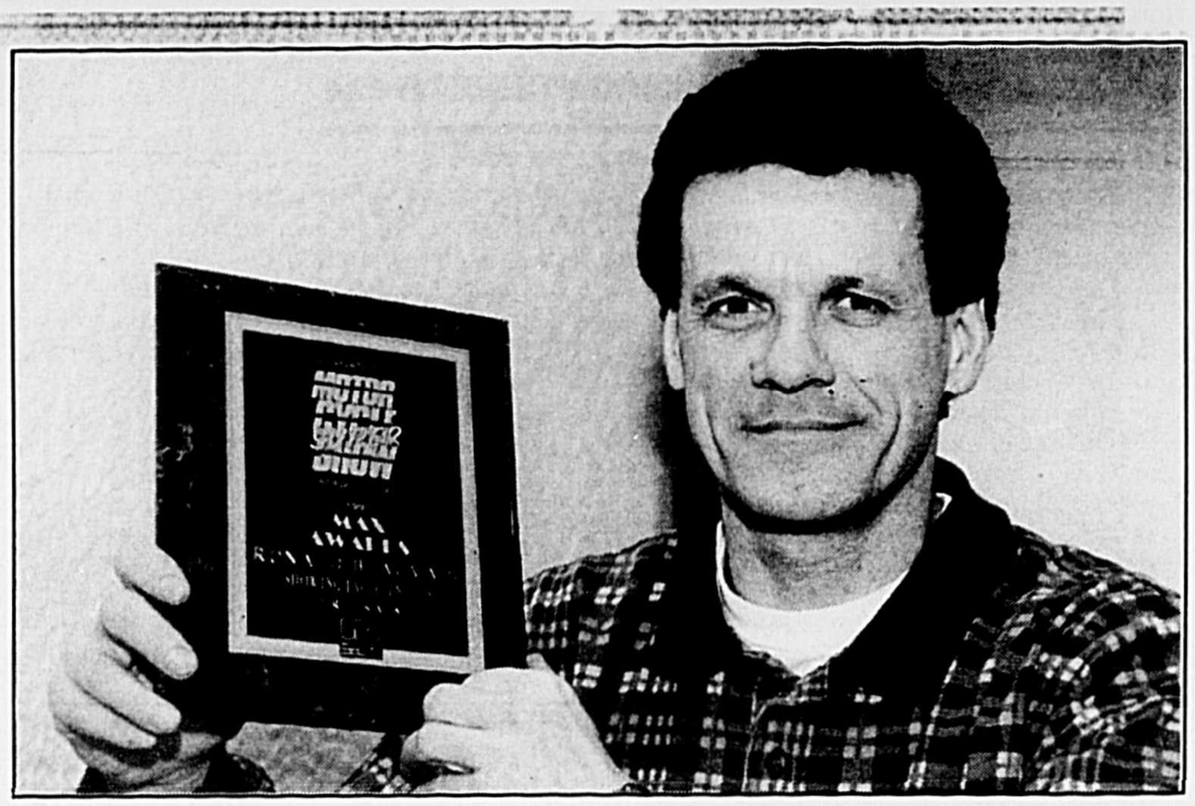
Il est déjà assuré que Beauvais sera de retour sur le circuit le printemps prochain, avec la plaque numéro un bien en évidence devant sa moto. Après, toutefois, on verra.

«Je vais défendre mon championnat en 1997, mais je ne sais pas encore combien de temps je vais faire de la moto. Je prends ça étape par étape, année après année», répond-il, lorsqu'on l'interroge sur ses plans de carrière.

Une chose est sûre: Beauvais peut se vanter d'avoir affiché beaucoup de durabilité, car il est rare que quelqu'un évolue aussi longtemps.

«C'est peut-être parce que je suis 'tough'», lance-t-il. «Aussi, j'aime encore beaucoup ce sport. C'est grisant.»

Beauvais, qui sera le centre d'attraction d'une fête spéciale, le 25 janvier dans son coin de pays, a connu une saison de rêve. En plus du Championnat canadien, le motocycliste Valdorien s'est classé 2e de la catégorie 600cc Expert au Championnat nord-américain et 3e dans la série Harley-Davidson Canada.



Ronald Beauvais, posant fièrement avec sa plaque de Champion canadien de moto sur terre battue. (Photo: P.P.M./Patrick Deslandes).

Au profit de la Société canadienne du cancer

Un quille-dons, les 15 et 16 février

(ML)- Afin d'amasser des fonds pour la Société canadienne du cancer, dix joueurs joueront aux quilles pendant 24 heures, les 15 et 16 février, au Salon Le Maskoutain (3050, avenue Choquette, suite 5).

Les «courageux» quilleurs sont Joane et Marie-Paule Carrière, André Gagné, Maurice Richer, Alain et François Grenier, Guy Lemay, Jean Nguyen ainsi que Serge et Daniel Ringuette. Ils commenceront leur marathon de quilles le 15 février, à midi, pour le terminer 24 heures plus tard.

Les amateurs de quilles sont invités à réserver une allée, au coût de 50$ pour une période de trois heures, afin d'encourager les quilleurs en jouant sur une allée voisine. Un reçu pour fins d'impôts pourra être émis sur demande. Un dépôt de 20$ est demandé lors de la réservation. Exceptionnellement, des allées seront disponibles durant toute la nuit. Les organisateurs ont aussi prévu le tirage de plusieurs prix.

Pour plus d'informations, pour s'inscrire, on peut contacter Michel Ringuette, au 778-2051. On peut également communiquer avec le Salon de quilles Le Maskoutain, au 771-2829 ou à la Société canadienne du cancer, au 773-1003.

CAISSE POPULAIRE ST-VALÉRIEN

À VENDRE

Camion 6 roues Freightliner 1996 modèle FL80 160,000 km

garantie 500,000 km ou 3 ans

"bud wheels", 60" "bed", "air con.", "tilt st."

Les soumissions devront être transmises à la Caisse Populaire St-Valérien au 1390, rue Principale à St-Valérien J0H 2B0 à l'attention de Mme Renée-Claude Legault avant le 7 février 1997 à 14 h.

La Caisse Populaire St-Valérien ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

Pour information ou inspection du camion, demandez

Renée-Claude Legault ou Benoit Touchette au 514-549-2418.

0241893

GRANDE LIQUIDATION

Chez YAMASKA AUTOMOBILE

Faut faire de la place.

Même l'hiver les prix fondent.

EXCELLENT CHOIX DE FORD ESCORT



3 portes
4 portes
et familiales
de 1993 à 1996
Tous garantis

PROBE



FORD PROBE SE, FORD PROBE GT 1995
bas km, garantie. Prix de liquidation.

Exemple



Contour 95
bas km
36 mois
+ taxes et
c'est tout

299$/mois

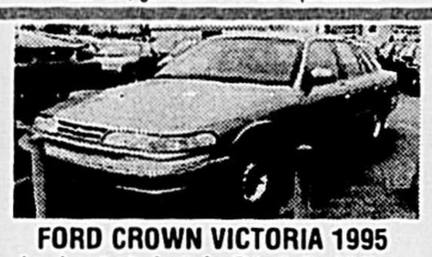
V.F.G. 5400$
Achat-rachat

BRONCO



FORD BRONCO 1990
4 x 4, bien équipé. Prix de liquidation.

CROWN



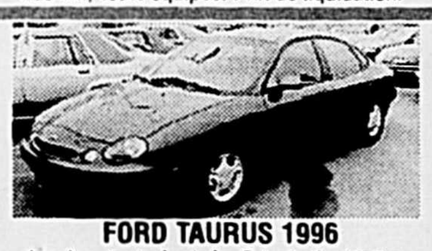
FORD CROWN VICTORIA 1995
bas km, toute équipée. Prix de liquidation.

TEMPO



FORD TEMPO 1993 OU 1994
automatique avec air climatisé.
Prix de liquidation.

TAURUS



FORD TAURUS 1996
bas km, toute équipée. Prix de liquidation.

AÉROSTAR



FORD AEROSTAR XLT 1996
4 x 4, 7 passagers, bas km. Prix de liquidation.

FORD



FORD F250 XLT 1994
cabine allongée, 4 x 4. Prix de liquidation.

EXCELLENT CHOIX DE MINI-FOURGONNETTES

- VILLAGER
- WINDSTAR
- TOYOTA
- DODGE

Bas km garanti



VRAI

CENTRE DES VÉHICULES LÉGÈREMENT UTILISÉS

YAMASKA AUTOMOBILE

2000, Boul. Casavant Ouest St-Hyacinthe (sortie 130, autoroute 20)

774-2000

Extérieur: 1-800-667-2220

FORD

*L'illustration peut différer • Immatriculation, assurances en sus • Nos termes de paiement sont basés sur le prêt-rachat de la Banque Royale • 120 000 km total inclus et 0,06 $ du km excédentaire • Terme de 36 mois pour les véhicules de 1994, de 48 mois pour ceux de 1995 et de 60 mois pour ceux de 1996 • Valeur future garantie • Offre d'une durée limitée. • Photos à titre indicatif seulement.Taxes en sus.

0242135



JEEP GRAND CHEROKEE LAREDO 1997

399 $*

Par mois. Location.
Terme de 30 mois.

Avec échange d'une valeur de 3950 $. Transport inclus.

Jeep Grand Cherokee Laredo 1997, 4 X 4
Ensemble 26E + CEG

- **Moteur 6 cylindres de 4 litres**
- **Boîte automatique à 4 rapports**
- **Freins à disque et antiblocage aux quatre roues**
- **Selec-Trac ou Quadra-Trac au choix du client**
- **Roues sport en fonte d'aluminium**
- **Climatiseur et glaces teintées foncées**
- **Régulateur de vitesse et volant inclinable gainé de cuir**
- **Radio-cassette AM/FM stéréo**
- **Lève-glaces et verrouillage électriques avec télécommande**

Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle Inc.

VOTRE CONCESSIONNAIRE **Jeep | Eagle** QUELQU'UN DE FIABLE

* Remise du fabricant incluse. Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 50,000 km au taux de 9 ¢ le km. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander.

Simon Fryer se paie quatre médailles d'or

(ML)- À sa première compétition d'importance depuis le congé des Fêtes, le Maskoutain Simon Fryer a amassé quatre médailles d'or, lors d'une rencontre provinciale A-AA-AAA de natation, disputée à Montréal, les 18 et 19 janvier, à laquelle ont participé 325 nageurs de 14 clubs.

Fryer, 14 ans, est sorti victorieux du groupe d'âge 13-14 ans, dans les épreuves du 50 mètres libre (26.33), le 100 mètres libre, (57.78), le 100 mètres dos (1:06.21) et le 200 mètres dos (2:26.48).

Il s'est par ailleurs classé quatrième au 100 mètres brasse, en 1:21.85 et au 100 mètres papillon, en 1:10.15.

Dans le même groupe d'âge, mais du côté féminin, Marie-Ève Fontaine a atteint deux fois la plus haute marche du podium, en plus de mériter une médaille de bronze. Elle a gagné le 100 mètres brasse, en 1:20.05, et le 200 mètres brasse, en 2:53.44. Elle a fini troisième au 200 mètres quatre nages individuel, qu'elle a négocié en 2:36.61.

Chez les 11-12 ans, Maxime Dorion a connu un bon week-end, avec quatre médailles, dont trois d'argent. Il a pris la deuxième place au 200 mètres libre (2:31.47), au 100 mètres dos (1:18.72) et au 550 mètres libre (30.93), et la troisième place au 200 mètres quatre nages individuel (2:51.56).

Toujours chez les 11-12 ans, Joanie Darsigny, qui n'en est qu'à sa première année dans cette catégorie, a terminé la compétition avec trois médailles. Elle a obtenu l'argent au 100 mètres brasse (1:29.51) et au 200 mètres brasse (3:13.34), et le bronze au 100 mètres libre (1:07.84).

Notons enfin la médaille de bronze de Guillaume Laflamme au 200 mètres brasse, en 2:40.10.

Période de repos ...



DE QUEL TYPE DE GRATTEUX ÊTES-VOUS?



Celui qui gr... d'auto?...
Grâce au dé...ur à distance Vitro Plus... Fini de gratter vos vitres d'auto!

DÉMARREUR À DISTANCE AstroStart à partir de 199$** installation incluse**

19,95$/Par mois* Taxes et installation incluses

Pendant 12 mois

VITRO PLUS
VITRES ET ACCESSOIRES D'AUTOS
*Ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Valide jusqu'au 31/12/96. Détails en magasin.
**Sur la plupart des véhicules à transmission automatique.

2995 Dessaulles, St-Hyacinthe
773-7096
02 19178

10e ANNIVERSAIRE passionnant

ACURA Casavant

INTEGRA 1997
Édition spéciale

10e ANNIVERSAIRE
Tout simplement emballante !

- Griffe anniversaire
- Roues de 14 po en alliage d'aluminium
- Climatiseur
- Chaîne AM/FM stéréo, avec lecteur CD, 6 haut-parleurs et antivol
- Antenne électrique



Pour un temps limité

L'Integra 1997 Édition spéciale

287$* PAR MOIS / 48 MOIS

Transport et préparation inclus

*Tarif de location-bail de 48 mois (total des paiements : 13 776 $), pour le modèle DC433V. Un acompte de 2 456 $, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 $ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sujet à l'approbation du crédit.

ACURA

Une vision qui inspire un élan de passion.

ACURA Casavant

2499, boulevard Casavant Ouest (Sortie 130, autoroute 20) St-Hyacinthe

771-0101

Ext.: 1 800 667-2220

0242124

FÉLICITATIONS

À nos champions 1997 du Tournoi Pee-Wee de Saint-Hyacinthe

MERCI!

LE COMMANDITAIRE MAJEUR DU TOURNOI
- *La Banque Nationale du Canada, (notre Banque Nationale)*

COMMANDITAIRES DE SERVICES
- *Ville de Saint-Hyacinthe*
- *Services récréatifs et communautaires de Saint-Hyacinthe*

COMMANDITAIRES COLLABORATEURS
- *ALL SPORT, étanche-soif*
- *Les Restaurants "Valentine"*
- *National Sport Sévigny*
- *Resto Hockey mineur Stade L.-P.-Gaucher*
- *Restaurant la Cage au Sports de Saint-Hyacinthe*

PARRAINS DU TOURNOI
- *Léandre Dion, député*
- *Ressorts Maska Inc.*
- *Les Carrières Saint-Dominique Ltée*
- *Dutailier Inc.*
- *Molson O'Keefe*
- *Kimberly Clark Canada Ltée*
- *CCM Sport Maska*
- *CFEI FM 106,5*
- *Les Entreprises Paul Lemieux Inc.*
- *La Confiserie Comète Ltée*
- *Lussier Pontiac-Buick*
- *Michel Gaudette avocat*
- *Centre de Rénovation A.L. inc.*

COMMANDITAIRES DE SOIRÉES
- *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*
- *Auberge des Seigneurs*
- *Pavages Maska Inc.*
- *Super Marché Benoit – IGA*
- *Raymond, Chabot, Martin, Paré (C.A.)*

COMMANDITAIRES D'UTILITÉS
- *Adams Brands, Johanne Rivard*
- *Techni-Dactylo Inc.*
- *Salon de l'Électronique*
- *Fleuriste Vermeersch*
- *Ambulances Saint-Hyacinthe*
- *Tapis Laurent Pion*
- *Club de patinage artistique de Saint-Hyacinthe*
- *Croix-Rouge, division Saint-Hyacinthe*
- *Club Optimiste de Douville*
- *Les Vins Andrès du Québec Ltée*
- *Centre de Musique Victor*
- *Labossière Meubles*
- *Laiterie Mont St-Hilaire*
- *Therrien et Frères appareils ménagers*
- *Miel Gauvin*
- *Librairie Daigneault*

Merci aux 120 familles d'accueil

TOURNOI PROVINCIAL PEE WEE ST-HYACINTHE 1997

À l'an prochain!



GAULOIS DE ST-HYACINTHE



AIGLES DE STE-CATHERINE



WHALERS DE BOUCHERVILLE



RIVERAINS DE MORILAC



AMBASSADEURS DU CLL



VOLTIGEURS DE DRUMMONDVILLE



Équipe d'entraîneurs par excellence 1996-1997

Trophée Paul-Émile Paris

Alain Charpentier, gérant, Gérard Benoit, Serge Charron et Alain Pelletier (2e à partir de la droite), des Maskas de Saint-Hyacinthe B, entourent Paul-André et Édith Paris, qui leur ont présenté le premier trophée Paul-Émile Paris, dimanche. À l'extrême droite, on reconnaît Jacques Plasse, président de l'Association du hockey mineur et membre du comité de sélection. (Photo: P.P.M./Robert Gosselin).

Photographies gracieuseté de Réjean Fontaine Photo

Randonnée à... Lamarche



Michel Lamarche

Êtes-vous des amateurs de football? Si c'est le cas, vous serez sûrement intéressés de lire notre reportage sur **Guillaume et Richard Couture**. Ces deux frères, des résidants de Sainte-Rosalie, jouent au football au niveau universitaire. Ce reportage se trouve en page **B-9**.

***

Tel que souhaité, on a eu droit à un très bon **Super Bowl**. J'ai déjà vu **Brett Favre** jouer de meilleurs matchs, mais les **Packers** pouvaient compter sur tellement de munitions que les **Patriots**, pour l'emporter, auraient dû jouer un match quasi parfait. C'est **Desmond Howard** qui a fait la différence. En fait, il a été «too much».

***

Parlant de prodiges, que penser de **Martina Hingis**, cette Suissesse de 16 ans qui a gagné, en fin de semaine, **l'Omnium de tennis d'Australie**? C'est fou comme elle est bonne. En fait, selon moi, elle est meilleure que **Steffi Graf** au même âge. Aussi, elle a l'air d'avoir beaucoup de caractère. ***

Pierre Brousseau, connaissait une deuxième moitié de saison difficile dans la **Ligue de badminton du mercredi**, jusqu'à ce qu'il unisse ses efforts à ceux d'Yvon Forcier pour vaincre le duo dirigé par **Robert «Canon» Borduas**. Cette victoire lui aurait d'ailleurs procuré autant de joie que le magnifique... stylo en plastique qu'il a gagné lors du récent **Tournoi senior Fernand-Bernier!**

***

Le **Club de Chasse et Pêche Maska de Saint-Hyacinthe** dispensera le cours de sécurité dans le maniement des armes à feu (CSMAF), le **dimanche 9 mars**, et le cours **Initiation à la chasse** (ICAF), le **dimanche 16 mars**. Le nombre de candidats est limité à **30 personnes** par cours. *On s'inscrit à l'avance en composant le* **774-9343**.

Dans un autre ordre d'idées, le Club de Chasse et Pêche Maska présentera une démonstration de montage de la **Pépé** par **Pierre Lincourt** et un montage pour tous d'un **muddler roulé**, le **mercredi 29 janvier**, à 19 heures, au sous-sol de la **Brasserie Douville** (5700, boulevard Laurier). Les matériaux sont fournis et des outils sont disponibles sur place. Pour tout renseignement supplémentaire, on peut communiquer avec M. Lincourt, au **799-5155**.

***

Personne ne le dira ouvertement, mais les organisateurs de la première **École de soccer de Saint-Hyacinthe**, qui aura lieu les 15 et 16 février à la polyvalente Hyacinthe-Delorme, sont probablement déçus du peu de participation des Maskoutains à cette première. Au total, l'École accueillera une centaine de participants et du nombre, on en comptera, tout au plus, une **quarantaine** ayant porté les couleurs de **l'Inter-Groupe Commerce** l'été dernier. Est-ce le tarif qui est trop dispendieux? À cause du retour des Fêtes et du grand nombre de tournois de hockey, est-ce le moment qui est mal choisi? Souhaitons que ce soit l'une de ces deux raisons et non pas le fait que nos petits Maskoutains aient le sentiment de ne plus rien devoir apprendre du soccer...

***

Peu importe la raison, il s'agit d'une très faible participation quand on sait qu'environ **120 joueurs** de l'Inter auraient pu s'inscrire. Et que dire des efforts des organisateurs, **Pierre Gagné** entre autres, pour donner de la crédibilité à cette école en obtenant la collaboration de **Valerio Gazzola** et **Daniel Courtois**, respectivement entraîneur-chef et instructeur des gardiens de but de l'Impact de Montréal. Soit dit en passant, cette participation en deçà des attentes devrait réduire la durée de l'école de **trois à deux jours**.

***

Pour une deuxième année consécutive, le **Club de patinage artistique de Saint-Hyacinthe** présentera une compétition **Écusson P.C.P. Richelieu-Yamaska**, le samedi 15 février, au **Stade C.-A. Gauvin**. L'organisation maskoutaine déléguera une quarantaine de jeunes filles qui présenteront huit numéros en équipe et deux en solo. Elles se mesureront aux patineuses des 14 villes avoisinantes. Pour plus d'informations au sujet de cette compétition de niveau récréatif, on communique avec **Mme Marcelle Chagnon**, au 773-4631. Entre temps, le CPA enverra 25 patineuses à la compétition Invitation de Valleyfield, les **7, 8 et 9 février**.

Sprint

Badminton

Deux représentants du Club de badminton de Saint-Hyacinthe se sont mis en évidence lors du 14e Tournoi Fernand Bernier, réservé aux joueurs seniors, le 18 janvier. Yvon Forcier a remporté le premier prix dans le groupe 40-50 ans, avec un total de 120 points sur une possibilité de 120. De son côté, Jean-Jacques Girard a décroché le premier prix chez les maîtres (50-60 ans), avec 119 points.

Boxe olympique

Le Club de boxe olympique de Saint-Hyacinthe a décroché deux victoires lors d'un gala présenté samedi, à Saint-Romuald. Chez les moins de 95 livres, Olivier Boucher a signé un troisième gain en autant de combats, battant Jérôme Chartier, de Saint-Romuald, par décision unanime. Chez les moins de 160 livres, Samuel Bernard a lui aussi décroché une troisième victoire en autant de sorties, l'emportant par arrêt de l'arbitre contre Mathieu Bérubé, de Mont-Joly.

Gymnastique

Mayranie Couture et Caroline Laprés, du Club de gymnastique Gymnaska, se sont qualifiées pour la Finale provinciale des Jeux du Québec, lors des Finales régionales disputées dimanche matin, à la polyvalente Hyacinthe-Delorme. Au total des quatre épreuves, Mayranie Couture a pris la première place, avec 29.10. Elle a réalisé sa meilleure performance à la poutre, où elle a terminé l'épreuve avec une note de 8.0. Caroline Laprés a pris le deuxième rang, avec un score cumulatif de 28.05, dont une note de 8.00 au sol.

Patinage artistique

Sophie Lemonde et Caroline Charpentier, du Club de patinage artistique de Saint-Hyacinthe, ont obtenu un laissez-passer pour la Finale provinciale des Jeux du Québec, samedi à Acton Vale. Sophie Lemonde a fini première chez les Juvéniles, tandis que Caroline Charpentier a pris la première place en demi-finale en finale de la catégorie Junior bronze. Véronique Dupont, 3e chez les Préliminaires, et Marie-Lisa Robert, 2e en demi-finale et 6e en finale chez les Juniors bronze, n'ont pu se classer pour les Jeux. Également à Acton Vale, samedi, en classe Amicale, non admise aux Jeux du Québec, Michèle Ledoux s'est classée première chez les Juniors bronze, Audrey Leblanc a pris la deuxième place chez les Préliminaires et Stéphanie Laporte-Desmarais a également terminé deuxième, chez les Pré-préliminaires.

Haltérophilie

Lors de la Finale régionale, vendredi à l'école Casavant, le Club d'haltérophilie La Machine Rouge de Saint-Hyacinthe a qualifié neuf de ses athlètes à la Finale provinciale des Jeux du Québec. Du côté féminin, Emmy Barré (-42 kg) et Jennifer Plourde (-64 kg) représenteront la région Richelieu-Yamaska. Chez les garçons, la région comptera dans ses rangs Jonathan Forand et Robert Legault (-54 kg), Luc Couture (-59 kg), Carl Dumas (-70 kg), Francis Lajeunesse et Philippe Girouard (-76 kg) et Francis Plourde (+91 kg).

COURS de GOLF

À L'INTÉRIEUR
CEGEP DE
SAINT-HYACINTHE

Session débutant en mars '97

Coût: 90$ – 5 cours de 75 minutes
8 personnes par groupe

Analyse de votre élan sur vidéo

COURS EN SOIRÉE
du lundi au vendredi
COURS DE JOUR
les fins de semaine

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS 771-1371

Professionnels: Tom Bissegger, Marc Brodeur

CAPS
Centre d'Activités Physiques et Sportives
du Cégep de Saint-Hyacinthe

0241681

Mont Sutton... la montagne des vrais skieurs!



Des pistes excitantes
pour skieurs débutants,
intermédiaires ou avancés!

Le secret, c'est nos arbres!...
Ils sont bien espacés entre eux. C'est pourquoi
vous skiez à travers toute la montagne...
Les 53 pistes et sous-bois, reliés les uns aux autres,
procurent lors de chaque descente un choix
de combinaisons que vous
ne retrouverez nulle
part ailleurs!

seulement $39 par jour
TAXES INCLUSES
SKI À L'HEURE également disponible.

Photo: M&M MODEWEG-HANSEN 1996

Mont SUTTON
totalement excitant!

C.P. 280, Sutton (Québec) Canada J0E 2K0 Tél.: (514) 538-2339 Conditions de ski / 24 heures : (514) 866-7639

À coups de points

Hockey mineur

Ligue Élite Richelieu AA

Séries éliminatoires
Tournoi à la ronde
Atome
Résultats
Samedi 25 janvier
Coll. Français 6 Laser 1
Calendrier
Lundi 3 février
Laser vs Coll. Français (19 h)
Pee-wee
Calendrier
Lundi 3 février
Laser vs Coll. Français (20 h 30)
Bantam
Résultats
Samedi 25 janvier
Coll. Français 1 Laser 2

Ligue Élite Richelieu BB

Séries éliminatoires
Tournoi à la ronde
Atome
Résultats
Samedi 25 janvier
Brossard 3 Mousquetaires 3
Pee-wee
Calendrier
Mardi 28 janvier
Mousquetaires vs Pirates
4 février
Brossard vs Mousquetaires (18 h)
(Pav. de la Jeunesse)
Bantam
Calendrier
4 février
Brossard vs Mousquetaires (19 h)
(Pav. de la Jeunesse)
Midget
Calendrier
1er février
Sorel vs Mousquetaires (19 h)
(L.-P.-Gaucher)

Ligue Élite Richelieu CC

Séries éliminatoires
Tournoi à la ronde
Atome
Calendrier
Lundi 3 février
Sorel vs Mousquetaires (19 h)
(À C.-A.-Gauvin)
Pee-wee
Calendrier
Lundi 3 février
Sorel vs Mousquetaires (20 h)
(À C.-A.-Gauvin)

Hockey

Inter-Commerciale

Résultats
21 janvier
Béd./Mag./Den. 4 Boisl./Poir. 5
22 janvier
La Québé. 7 C. aux Sports 4
Valentine 5 Four. Doris 4
Calendrier
28 janvier
Valentine vs C. aux Sports
29 janvier
Boisl./Poir. vs Four. Doris
Béd./Mag./Den. vs La Québé.
Classement

Équipes	G	P	N	BP	BC	PTS
La Québécoise	10	4	2	74	58	77
Valentine	8	6	2	68	66	71
Béd./Mag./Den.	8	6	2	67	66	69
Four. Doris	5	7	4	67	59	65
Voy. Boisl./Poirier	7	7	2	58	59	61
Cage aux Sports	2	10	4	61	87	41

Compteurs	B	P	PTS
S. Belval (FD)	18	20	38
D. Boulay (BP)	19	16	35
Y. Pinsonneault (Val.)	15	17	32
G. Bergeron (LQ)	22	8	30
L. Bédard (BM)	12	17	29

Les 4 As

Résultats
18 janvier
Boisc./Blier 1 B. à Chan. 6
Rest. Lussier 12 Tim Horton's 3
Calendrier
1er février
B. à Chan. vs Rest. Lussier
C. Duquette vs Tim Horton's
Classement

Équipes	G	P	N	BP	BC	PTS
Duquette	10	4	2	81	70	22
Rest. Lussier	8	4	4	84	62	20
Boîte à Chan.	8	6	2	85	59	18
Tim Horton's	4	10	3	70	103	11
Boisc./Blier	3	10	3	59	83	9

Compteurs	B	P	PTS
É. Chicoine (CD)	23	10	33
A. Daudelin (BC)	13	20	33
P. Senécal (BB)	14	13	27
D. Lévesque (BC)	10	17	27
J. Auger (TH)	17	9	26

Dépression

Calendrier
20 janvier
Car. St-Dom. 11 Autos F.M. 3
Robin Const. 5 Parent. Jr 8
Calendrier
3 février
Car. St-Dom. vs Parent. Jr
Robin Const. vs Autos F.M.
Classement

Équipes	G	P	N	BP	BC	PTS
Robin Const.	10	5	2	116	89	83
Parenteau jr	9	6	2	108	103	72
Car. St-Dom.	6	10	1	107	124	59
Autos F.M.	6	10	1	108	123	58

Compteurs	B	P	PTS
M. Bazinet (CSD)	24	23	47
J. Grégoire (PJ)	25	22	47
J.-F. Racine (AFM)	23	24	47
N. Matte (CSD)	20	25	45
M. Gagné (RC)	28	15	43

Ligue semi-professionnelle

Résultats
Vendredi 24 janvier
Rive-Sud 5 Acton Vale 6 (fus.)
Calendrier
Dimanche 2 février
St-Lin vs Acton Vale (19 h 30)
Division Estrie
Classement

Équipes	G	PDP	BP	BC	PTS
*Acton Vale	25	6	2166	122	50
Waterloo	15	16	1174	170	31
Saint-Lin	9	18	3126	161	21
Windsor	8	21	3120	195	19

*Champion de division

Hockey à pied

Hockey à pied

Résultats
23 janvier
Imp. La Prov. 4 Cage aux Sp. 3
Parent. jr 5 Réf. Leblanc 1
30 janvier
Parent. jr vs Imp. La Prov.
Réf. Leblanc vs Cage aux Sp.
Classement

Équipes	G	P	N	BP	BC	PTS
Imp. La Prov.	12	2	2	76	35	93
Cage aux Sports	9	5	2	61	44	78
Parent. jr	9	7	0	56	56	69
Réf. Leblanc	0	15	0	25	83	16

Compteurs	B	P	PTS
D. Poulin (ILP)	25	18	43
A. Gravel (ILP)	16	20	36
M. Bisson (CS)	15	16	31
M. Pineault (PJ)	11	16	27
D. Cournoyer (PJ)	10	16	26

Tennis de table

Carrières

Équipes	MG	MP	PTS
R. Adam & Fils	75	54	75
Car. St-Dom.	74	61	74
EBM Solis	69	66	69
Pav. Maska	59	55	59
Yamaska Auto	56	79	56
Lagacé Trans.	51	63	43

Joueurs "A"	MG	MP	MOY
M. Raymond (EBM)	19	2	.905
J.-B. Bertrand (CSD)	14	2	.875
C. Lacasse (RAF)	18	3	.857
L. Laliberté (LT)	17	4	.810
L. Lapierre (LT)	16	5	.762
B. Dion (RAF)	12	6	.667
D. Gauthier (YA)	12	6	.667
R. Boivin (LT)	13	11	.542
D. Bissonnette (CSD)	9	9	.500

Joueurs "B"	MG	MP	MOY
A. Quintal (EBM)	11	1	.917
Y. Morin-Lizotte (CSD)	17	3	.850
N. Bousquet (PM)	15	3	.833
A. Bérard (YA)	18	5	.783
P. Arpin (LT)	11	4	.733
D. Charpentier (YPM)	15	6	.714
J. Veilleux (EBM)	8	4	.667
S. Desrochers (RAF)	15	9	.625
D. Gaulin (RAF)	13	8	.619
L. Lapierre (CSD)	12	8	.600
S. Perras (PM)	8	7	.533
P. Philie (RAF)	11	10	.524

Basketball

Benjamin A masculin

Résultats
26 janvier
St-Joseph 20 Triolet 63
St-Joseph 37 Montignac 67

Benjamin A féminin

Résultats
24 janvier
St-Maurice 34 Poly. Drum. 16

Cadet A masculin

Résultats
25 janvier
D. Gariépy 36 Casavant 40
Sacré-Coeur 46 St-Joseph 85

Cadet A féminin

Résultats
25 janvier
Sacré-Coeur 40 St-Joseph 24

Cadet AA féminin

Résultats
25 janvier
St-Maurice 32 O.-Leduc 44

Juvénile A féminin

Résultats
26 janvier
PHD 22 J.-H.-Leclerc 20

Juvénile AA féminin

Résultats
24 janvier
St-Maurice 28 Poudrière 56

Volleyball

Ligue sénior

Div. Hommes B

Équipes	SG	SP	PP	PC
La Québé.	45	3704		413
Mét. Mt-S.-H.	25	23617		591
Copie Fax	24	24580		606
M.S. Audio	19	29567		650
Méd. Vét.	18	30545		654
Tab. Soleil	13	35531		630

Div. Agropur

Équipes	SG	SP	PP	PC
Sablage P.A.	44	4713		295
Blier Sport	39	9667		461
Motel Laliberté	35	13650		499
William Houde	28	19609		494
Sal. Électr.	26	21574		529
Gr. Commerce	21	27548		625
The Young Men	10	38435		677
Le St-Hub.	9	43433		744
Poly Profs	3	41300		651

Div. Femmes A

Équipes	SG	SP	PP	PC
Sal. Quilles 2000	32	16633		587
Broli Sport	29	19628		547
Les Bêtes	24	24595		580
Fotoclik	22	26589		592
Prem. Plan	19	29597		604
La P'tite gang	18	30515		647

Division Femmes B

Équipes	SG	SP	PP	PC
Gr. Lacasse	41	7671		343
Caisse Douville	40	8671		396
Bouf. Resto pub	19	29488		600
Lév./Beaub./Geof.	13	35478		660
Gr. Commerce	7	41349		658

Badminton

Ligue St-Hyacinthe

Classement individuel

Rad. St-Hyac.	PG	PP	Moy.
P. Chartier	34	30	.531
J. Martin	33	31	.516
C. Parenteau	18	27	.400
B. Bouchard	49	18	.731
L. Lanoie	50	24	.676
G. Laroche	21	35	.375
R. Lapierre	28	29	.491
N. Perreault	48	28	.632
Obj. Plus	**PG**	**PP**	**Moy.**
Y. Forcier	28	38	.424
J. Vallières	38	26	.594
J. Guévin	24	44	.353
J. Nichols	31	21	.596
P. Brousseau	23	38	.377
A. Drouin	33	26	.559
J.-M. Rauber	37	25	.597
M. Campbell	4	3	.571
Lalime Sport	**PG**	**PP**	**Moy.**
R. Borduas	37	31	.544
A. McDuff	26	47	.356
M. Saucier	31	30	.508
M. Duchesne	30	33	.476
D. Pétrin	15	48	.238
J. Giroux	26	26	.500
J. Bonin	28	46	.378
Tav. Copains	**PG**	**PP**	**Moy.**
C. Gadbois	10	14	.417
J.-J. Girard	34	24	.586
A. Lanoie	34	26	.567
J.-G. Lanoie	36	31	.537
R. Gaudette	25	46	.352
P. St-Germain	32	23	.582
C. Savard	45	27	.625
S. Plante	32	42	.432

Classement

Tav. Copains	155
Radiateur St.-Hya.	151
Lalime Sports	133
Objectif Plus	131

Quilles

Mixte anciens du Patro

Classement

Anciens Patro	189
Librairie Maskoutaine	173
Marché Bernier	172
Ti-Père B.B.Q.	171
Pavages Maska	171
Rest. McDonald	168
Cloutier Transport	164
Nettoyeur des Galeries	141
Marché Lacroix	138
Camping Laliberté	128
Meilleur simple masculin	
P. Morin	245
A. Pronovost	235
Meilleur simple féminin	
H. McDuff	205
L. Lemay	198
Meilleur triple masculin	
P. Morin	636
A. Pronovost	623
Meilleur triple féminin	
C. Gazaille	595
L. Lemay	531
Vedettes plus masculin	
A. Pineault	+83
A. Pronovost	+74
Vedettes plus féminin	
H. McDuff	+91
F. Paquette	+55

Café de la gare

Équipes	
Centre viandes St-Hyac.	83
Bar Grand-Tronc	78
Cent. Rén. A.L.	68
Natrel	68
Caminet	66
Boul. Gadoua	56
Esthét. Athéna	54
Ult. Diane P. Racine	47
Agropur	33
Aspiratex	32
Étoiles féminines	
M. Chagnon	201-212-255 = 668
N. Chagnon	154-242-223 = 619
F. Bilodeau	188-192-195 = 575
C. Ouellet	119-181-224 = 524
Étoiles masculines	
P.-G. Lajoie	267-172-206 = 645
R. Richard	256-167-214 = 637
R. Archambault	201-235-174 = 610
M. Beaudoin	183-204-185 = 572
Triple plus féminin	
C. Ouellet	119
Triple plus masculin	
P.-G. Lajoie	162
Simple plus féminin	
C. Ouellet	89
Simple plus masculin	
P.-G. Lajoie	106

Marché Lussier Axep

Classement

Garage G. Touchette	53
Conciergerie R. Nault	44
Coiffure Concept	42
Les Fenêtres modernes	38
Brasserie Labatt	34
Les Serres Beauregard	28
Distribution Valentine	27
Centre de la couleur	27
Décap. St-Dominique	25
Tr. Dif. Yves Lussier	22
Meilleur simple masculin	
R. Richard	267
R. Marchesseault	265
Meilleur simple féminin	
É. Théberge	238
C. Dupont	223
Meilleur triple masculin	
R. Marchesseault	765
J. Dion	670
Meilleur triple féminin	
C. Dupont	611
M. Brodeur	578
Vedettes plus masculin	
R. Marchesseault	+96
G. Lussier	+83
R. Messier	+83
Vedettes plus féminin	
M. Prémont	+118
É. Théberge	+108

Taverne des Copains

Classement

Gar. Thuot & Fr.	416
Banque Royale	415.5
R. Gaudreau S.A.	410.5
Ent. D. Cournoyer	380
Dépan. 24 hres	374
Acoust. J.-Y. Grenier	368
Cant. frites en nord	332
Restaur. Lussier	328
Meilleur triple féminin	
P. Lamoureux	561
M. Bousquet	539
L. Larocque	512
Meilleur triple masculin	
M. Lepage	673
C. Giard	555
G. Brouillette	550
Meilleur simple féminin	
P. Lamoureux	276
L. Larocque	225
M. Bousquet	213
Meilleur simple masculin	
M. Lepage	225
N. Bousquet	210
G. Brouillette	201

Chicoine et St-Onge

Équipes	
Centre de la Couleur	86
Pharm. N. Brouillard	80
Pétr. Courchesne	78
Restaur. Lussier	76
Boiseries M.G.	76
Serv. d'Ent. Expert	74
Libr. Daigneault	72
Albany Tétreault	66
Meilleur simple féminin	
C. Leclerc	219
S. Gionet	210
S. Sirois	202
Meilleur simple masculin	
P. Côté	278
Y. Grégoire	217
G. Chicoine	201
Meilleur triple féminin	
C. Leclerc	573
F. Girardeau	533
S. Gionet	521
Meilleur triple masculin	
R. Côté	665
G. Chicoine	586
Y. Grégoire	574

Brasserie Casavant

Équipes	
Bras. Casavant	108.0
Bar La Tasserie	106.0
Chez Cora Déj.	98.0
Kimberly Clark	96.0
Collibri	96.0
Pneus Langelier	92.0
Casa Flora	90.0
Loisirs Data Enr.	90.0
Au Vieux Duluth	88.0
Café Gourmet	88.0
Roul. A.S. Lévesque	82.0
Blier Sports	80.0
Fix Auto	78.0
CFEI FM	78.0
Conc. Automobile	72.0
Trophée St-Hyac.	66.0
Meilleur simple féminin	
M. St-Onge	225
J. Compagnat	199
S. Lepage	182
Meilleur simple masculin	
P. Cartier	242
A. Gagné	227
G. Brassard	225
É. Dupuis	225
Meilleur triple féminin	
M. St-Onge	595
J. Compagnat	524
D. Gauthier	487
Meilleur triple masculin	
P. Cartier	671
G. Brassard	629
L. Morier	619

Saint-Simon

Classement	
Pierre Morin	71.5
Benoit Girard	69
Yvon St-Maurice	69
Linda Langelier	66
Gilles Bergeron	66
Lise Bergeron	57
Martin Paillé	57
Michel Brouillard	54
Marcel Bédard	47.5
Marcel Cloutier	38
Meilleur simple masculin	
Y. St-Maurice	265
A. Côté	264
Meilleur simple féminin	
C. Plante	222
S. Lachance	214
Meilleur triple masculin	
A. Côté	713
J. Claing	646
Meilleur triple féminin	
J. Lajoie	562
M. Therrien	555
Vedettes plus masculin	
Y. St-Maurice	+152
A. Côté	+149
Vedettes plus féminin	
C. Plante	+114
M. Montmarquette	+82

J.-P. Gladu

Classement

Rest. s. qui.	98
M.B. Impôts	92
Par. Junior	76
Salle quilles	52

Étoiles de la semaine

E. Corbeil	207-222-267 = 696
C. Ménard	212-153-233 = 598
J. Ménard	216-251-273 = 740
Y. Cadieux	227-210-296 = 733

DRAGONS

Résultats
Mardi 21 janvier
Coaticook 3 Dragons 5
Vendredi 24 janvier
Montréal 7 Dragons 5
Dimanche 26 janvier
Dragons 3 Longueuil 7
Calendrier
Mercredi 29 janvier
Lada Junior Russie vs Dragons (19 h 30)
(match hors-concours)
Vendredi 31 janvier
St-Jérôme vs Dragons (20 h)
Dimanche 2 février
Joliette vs Dragons (14 h)

Classement général
(Les 12 premiers passent aux séries)

Équipes	PJ	G	P	DP	BP	BC	PTS
*Longueuil	41	30	8	3	205	143	63
*Saint-Jérôme	38	29	8	1	214	143	59
*Joliette	39	25	13	1	162	124	51
*Valleyfield	37	24	11	2	181	148	50
*Montréal	40	25	15	0	182	152	50
***Dragons**	**39**	**22**	**14**	**3**	**190**	**142**	**47**
Contrecoeur	39	20	16	3	178	185	43
Warwick	41	17	23	1	158	207	35
Coaticook	39	15	20	4	170	168	34
Charlesbourg	41	13	23	5	159	226	31
Cowansville	39	12	21	6	144	200	30
Lachine	38	11	21	6	146	187	28
Laplaine	39	12	25	2	173	237	26

*Qualifié pour les séries

Pointeurs des Dragons

Joueurs	PJ	B	A	PTS	PUN
27- Hugo Giguère	39	32	28	60	12
20- Julien Blanchet	37	15	26	41	20
66- Marc Breton	36	14	27	41	78
26- Marc-André Lapointe	38	16	23	39	30
21- Patrick Chapdelaine	35	19	19	38	42
16- Marco Robidoux	38	7	30	37	20
19- Samuel Paquet	35	13	19	32	92
22- Steve Simoës	30	9	19	28	91
18- Maxime Bugeaud	39	4	21	25	16
25- David Lizotte	39	7	17	24	47
28- Dominic Chénier	35	4	15	19	174
10- Pascal Boucher	11	7	11	18	14
55- Tommy Groleau	37	1	15	16	39
23- Steven Dussault	37	4	10	14	49
24-Joey Palladini	29	5	8	13	87
15- Martin Legault	27	7	5	12	45
11- Dany Laflamme	39	4	8	12	108
17- Francis Bélanger	7	2	7	9	55
88- Jason Legault	27	2	7	9	18
12- Alexandre Vincent	27	2	3	5	45
77- Alexandre Beaulieu	1	0	0	0	0

Gardiens de buts

Joueurs	MIN.	BC	JB	MOY.
Steve Mongrain	160	8	0	3.00
Miguel Fortin	1212	62	0	3.07
Pascal Gosselin	113	12	0	6.36

Rencontre annuelle de gymnastique à la PHD

Lafontaine, Bérard et Forand volent la vedette!

(ML)- Le Club de gymnastique Gymnaska de Saint-Hyacinthe a raflé un grand nombre de médailles et des trophées d'équipe dans chacune des catégories, lors de sa compétition annuelle le dimanche 26 janvier, à la polyvalente Hyacinthe-Delorme. Une centaine de gymnastes provenant de six clubs y compétionnaient.

Dans la catégorie Général A avancées, Sonia Lafontaine a remporté les grands honneurs au total des épreuves. Elle a terminé première aux barres asymétriques, deuxième à la poutre et au sol et troisième au cheval sautoir.

Dans la même catégorie, Mai-Linh Duong a mis la main sur une médaille d'or au cheval sautoir et une de bronze aux barres asymétriques. Au classement cumulatif, elle a pris le troisième rang.

Dans la catégorie Général B Intermédiaires, Marie-France Bouchard a récolté une médaille d'or aux barres et une d'argent à la poutre, en plus de se classer quatrième au total des points. Sa compatriote Julie Desrosiers a décroché une médaille de bronze à la poutre et s'est classée cinquième au classement cumulatif, tandis qu'Any-Melissa Bérard terminait quatrième au cheval sautoir et sixième au total.

Dans la catégorie Général C Novice, Jessica Bérard a gagné l'or au total des épreuves, aux barres asymétriques et au cheval sautoir, ainsi qu'une médaille d'argent à la poutre. Sa collègue Isabelle Messier a terminé deuxième au total des épreuves, première au sol, deuxième au cheval et troisième à la poutre.

Dans la catégorie Général D Débutantes 10 ans et plus, Catherine Forand a terminé première au total des épreuves, à la poutre et au sol, alors que Claude Ouellet terminait deuxième au total, première au cheval et troisième au sol.

Dans la même catégorie, Janick Saint-Gelais a remporté une médaille d'argent à la poutre et au cheval, en plus de se classer cinquième au total des épreuves. Martine Desrosiers s'est classée quatrième à la poutre, aux barres et au total des épreuves.

Enfin, dans la catégorie Général D Débutantes 10 ans et moins, Anne-Marie Plamondon s'est classée deuxième au total des épreuves, en plus de récolter des médailles d'or à la poutre et au sol.

Broli Sports
1,00$ RABAIS
1,00$*
sur un aiguisage de patins
Prix régulier: 3,00$ 1,00$
*Sur présentation de cette annonce.
Galeries ST-HYACINTHE 774-1104
0240253

SPORTS

Défaites de 7-5 et 7-3

Montréal et Longueuil refroidissent les Dragons!

(ML)- Des «Juniors» et des «Collégiens» ont, chacun leur tour, servi des petites leçons aux Dragons, en fin de semaine! Vendredi soir, au Stade L.-P.-Gaucher, le Junior de Montréal a interrompu la belle séquence de onze gains consécutifs des Dragons. Puis, dimanche après-midi, à Longueuil, le Collège Français a infligé aux hommes de Jean-Pierre Comtois une deuxième défaite consécutive, un traitement que les Dragons n'avaient pas subi depuis le 24 novembre.

Vendredi soir, les Dragons ont connu une première période laborieuse, concédant quatre buts à leurs rivaux. Leurs efforts pour combler leur déficit de deux buts après 20 minutes de jeu n'ont pas été suffisants, et les Dragons ont subi un premier échec à domicile depuis le 22 novembre, 7-5 contre le Junior de Montréal.

Dimanche après-midi, face aux meneurs de la section Lafortune, la même histoire s'est répétée. Les Dragons ont connu un autre mauvais départ, allouant trois buts dès le premier vingt, et ils n'ont jamais pu rattraper le Collège Français, qui l'a emporté 7-3.

«Dans notre zone, nous avons été affreux, autant vendredi que dimanche. Aussi, nous avons mal amorcé ces matchs. Par ailleurs, vendredi, le but refusé en deuxième période nous a fait mal. Ça aurait égalé le pointage et le résultat n'aurait probablement pas été le même. Puis, dimanche, nous étions revenus dans le match, avec deux filets en dix secondes, mais une mauvaise punition leur a éventuellement donné un but», racontait Jean-Pierre Comtois, lundi.

Les Dragons auront une grosse semaine. Non seulement affrontent-ils les Russes, ce soir (29 janvier), mais vendredi soir et dimanche après-midi, ils seront les hôtes de deux des meilleurs clubs du circuit Lafortune, les Panthères de Saint-Jérôme et le National de Joliette.

Grosse fin de janvier, gros début de février!



Pendant que le gardien Éric Desjardins arrêtait les élans des joueurs des Dragons, dont Hugo Giguère, les attaquants du Junior de Montréal ont rapidement pris les devants et l'ont éventuellement remporté, 7-5, vendredi soir, au Stade L.-P.-Gaucher. (Photo: P.P.M./Patrick Deslandes).

Nage synchronisée

Cinq médailles pour les Vestales

(ML)- Les athlètes du Club de nage synchronisée Les Vestales de Saint-Hyacinthe ont remporté cinq médailles, lors d'une compétition «Routine Relève», présentée samedi et dimanche, dans la piscine du Centre culturel.

Chez les 15-17 ans, samedi, Lucie Archambault a réalisé la meilleure performance du groupe, avec une deuxième place chez les 15-17 ans. Elle a de plus uni ses efforts à ceux d'Isabelle Pelletier, Geneviève Benoit, Amélie Giguère, Émilie Grenon et Marie-Josée Lamoureux pour donner une médaille de bronze aux Vestales, en équipe. En duo, notons la cinquième place de Geneviève Benoit et Isabelle Pelletier, et la sixième position d'Amélie Giguère et Marie-Josée Lamoureux.

En classe Junior A, groupe d'âge 11-12 ans, également samedi, Marie-Noëlle Gendron s'est classée deuxième chez les 11-12 ans, et Bianca Provencher-Leclerc, sixième.

Dans le groupe d'âge 13-14 ans, Gabrielle Champagne a elle aussi mérité l'argent, pendant que ses coéquipières Julie Beauchemin et Joanie Deslandes se classaient sixième et septième, respectivement. En duo, Julie Beauchemin et Gabrielle Champagne ont par ailleurs terminé au deuxième échelon.

Toujours en Junior A, notons la troisième place du groupe réunissant Julie Beauchemin, Gabrielle Champagne, Joanie Deslandes, Éliane Fortier, Marie-Noëlle Gendron, Julie Morisset et Bianca Provencher-Leclerc.

Finalement, dans la catégorie Junior B, dimanche, l'équipe composée de Rose-Marie Audy, Vanessa Cardin-Dubé, Mélinda Fontaine, Isabelle Jeannotte, Marie-Pier Pelletier et Anne-Marie Taillon a terminé en sixième place.

Ligue de hockey semi-professionnelle

Autre remontée, autre victoire du Nova!

(ML)- Devant un peu moins de 800 spectateurs réunis au Centre sportif d'Acton Vale, vendredi soir dernier, le Nova est une fois de plus revenu de l'arrière tard en fin de troisième période pour finalement l'emporter 6-5, en fusillade, face aux Chacals de la Rive-Sud.

C'est un but du capitaine Alain Charland, la première étoile du match, avec exactement une minute à jouer en troisième période, qui a éventuellement mené le Nova jusqu'à la fusillade.

En tirs de barrage, le Nova s'est inscrit deux fois au pointage, sur des buts de Martin Beauchamp, la troisième étoile de la rencontre, et Dominic Côté, contre aucun du côté des Chacals.

Avec ce précieux gain, le Nova demeure dans le peloton de tête de la Ligue de hockey semi-professionnelle en compagnie du Blizzard de Saint-Gabriel et le Grand Portneuf de Pont-Rouge. Saint-Gabriel compte 53 points, avec deux parties à jouer, tandis que le Nova a accumulé 50 points en 32 joutes. Quant à Pont-Rouge, il présente une fiche de 49 points, en 31 matchs.

Dimanche prochain, le Nova jouera sa dernière partie à domicile de la saison régulière en recevant les Gladiateurs de Saint-Lin. La partie se mettra en branle dès 19 h 30. Ce sera le seul match au calendrier de la formation valoise.

Commentaires

Un match inutile



Michel Lamarche

Lorsqu'il est question de hockey, existe-t-il une plus grande attraction que les Russes?

On a vu, le 4 janvier, l'effet qu'ils ont sur le bon peuple, quand plus de 1 000 personnes sont allées au Stade L.-P.-Gaucher pour une joute impliquant une équipe de Moscou et les Mousquetaires de Saint-Hyacinthe midget BB.

Ce soir (29 janvier), les Maskoutains auront l'occasion de voir un autre club du pays de la vodka, dans un match hors-concours contre les Dragons de Saint-Hyacinthe, à L.-P.-Gaucher.

Ce club, le Lada Junior Sélect, roule à un train d'enfer depuis son arrivée au Québec. Trois parties, trois gains par un pointage combiné de 15-3 en témoignent.

Avec les bons moments qu'ont connus les Dragons dernièrement, les amateurs sont en droit d'espérer voir un beau match de hockey. Mais une question demeure: est-ce qu'une telle rencontre, aussi excitante soit-elle, est utile?

Soit, l'organisation des Dragons ne crachera pas sur des entrées d'argent additionnelles, surtout avec tous les bancs vides au Stade L.-P.-Gaucher, cette saison.

Mais sur le plan hockey, la formation maskoutaine n'a rien à gagner d'une telle joute. En fait, les Dragons, qui ont de la difficulté à habiller 20 joueurs par partie, ont tout à perdre.

Impliqués dans une course à cinq clubs pour les positions 3 à 7, les Dragons recevront deux des meilleures équipes du circuit Lafortune, les Panthères de Saint-Jérôme, vendredi, et le National de Joliette, dimanche. Des blessures à des joueurs clés, ce soir, pourraient ruiner une saison fort positive. C'est d'autant plus vrai que, selon les rumeurs, le Lada joue du hockey sournois. Le Junior de Montréal serait même sorti de son duel face au Lada, samedi, avec huit blessés!

À un mois des séries, les Dragons n'ont pas besoin de disputer des rencontres qui ne veulent rien dire.

Enflammez-vous pour vos DRAGONS Junior "A"

La direction des Dragons de Saint-Hyacinthe de la Ligue Junior A du Québec organise une confrontation qui réunira l'équipe junior de Russie soit le National Junior Sélect Lada et les Dragons le mercredi 29 janvier 1997 à 19h30 au stade L.P. Gaucher, 900, rue Turcot, Saint-Hyacinthe.

Prix des billets: 12 ans et moins : 2$
Étudiants : 3$
Adultes 5$

Merci aux commanditaires :
1ère période Groupe Commerce
2e période National Sport Sévigny
3e période St-Hubert BBQ

Le 31 janvier 1997 20h00 Les Dragons reçoivent Les Panthères de St-Jérôme

Le 2 février 1997 14h00 Les Dragons reçoivent Le National de Joliette

0239998

Sa première saison en formule Atlantique commencera dans un mois

«Je vise le championnat de la saison et le titre de recrue de l'année»

- Bertrand Godin

■ MICHEL LAMARCHE

C'est une chance que le mois de février ne dure que 28 jours au lieu de 30 ou 31, car Bertrand Godin perdrait probablement patience! C'est le 1er mars, à Miami, que s'amorcera sa première saison en formule Atlantique. Il s'agira aussi de sa première saison complète en course automobile depuis 1994, alors qu'il évoluait en France. Voilà qui explique toute l'anxiété qui l'habite.

En attendant cette première journée de mars, le pilote automobile maskoutain se promène aux quatre coins des États-Unis, où il apprend à maîtriser le bolide qu'il veut mener, dès 1997, vers les plus grands sommets.



À cause de l'équipe qui l'entoure et de ses plus récents essais à Miami, Bertrand Godin se croit capable de gagner le championnat de la saison 1997 et être nommé recrue de l'année en formule Atlantique. (Photothèque: Le Courrier).

«Je me sens super confiant et je suis d'attaque. Je suis bien dans ma peau et j'apprécie chaque tour que je complète dans cette voiture. Nous avons eu des essais très encourageants, surtout ceux effectués il y a dix jours, à Homestead. Aussi, j'ai la chance de compter sur une équipe très qualifiée», a raconté Godin, qui participait, ce midi (29 janvier), à une conférence de presse organisée par l'équipe de course Player's, à l'hôtel Westin, à Montréal.

Sans le moindre soupçon d'arrogance, Godin se croit sincèrement capable de récolter les plus grands honneurs dès cette année, même s'il n'a participé qu'à huit courses au cours des deux dernières années.

«Je réalise que la compétition sera serrée et qu'il faudra surveiller tous ceux qui, l'an dernier, ont évolué en formule Atlantique, parce qu'ils auront acquis de l'expérience. Mais avec l'équipe et la volonté, c'est possible de gagner. J'ai la volonté et nous avons aussi l'équipe. Je sais que si jamais nous connaissons des difficultés tout sera fait pour trouver la solution, même si ça demande du travail jour et nuit. Mon objectif ultime est de gagner le championnat de la saison et le titre de recrue de l'année. Pour ce faire, il me faudra remporter six épreuves en saison. Il me faudra aussi un peu de chance et surtout, une bonne attitude», évalue-t-il.

Douze courses

Godin, qui fera équipe chez Player's avec Alexandre Tagliani, sera impliqué dans un calendrier de douze courses s'échelonnant du 1er mars, à Miami, au 6 septembre, à Monterey, dans le nord de la Californie.

Entre ces deux sorties dans ces douces contrées américaines, Godin courra à Long Beach, le 12 avril, à Nazareth (Pennsylvanie), le 26 avril, à Milwaukee, le 1er juin, à Cleveland, le 13 juillet, à Lexington (Ohio), le 10 août, et à Elkhart Lake (Wisconsin), le 17 août.

Par ailleurs, le sympathique pilote maskoutain aura la chance de mettre la main sur une bourse spéciale qui s'appliquera aux quatre épreuves de formule Atlantique présentées en terre canadienne.

Le Challenge Player's consacrera une bourse totale de 70 000$ américains qui seront répartis parmi les meilleurs au classement des courses du 14 juin, à Montréal, du 19 juillet, à Toronto, du 3 août, à Trois-Rivières, et du 30 août, à Vancouver. De cet intéressant total, 10 000$ iront au conducteur qui aura amassé le plus de points lors de ces courses.

Parallèlement, Player's remettra une somme additionnelle de 10 000$ aux trois meilleurs pilotes canadiens au classement cumulatif de ces quatre mêmes épreuves. La moitié de cette bourse se retrouvera dans les goussets du détenteur du premier rang.

Bien qu'attrayantes, ces bourses ne changeront vraisemblablement rien à la stratégie et l'attitude de Godin.

«Le fait que nous pouvons recevoir des bourses est intéressant, il n'y a aucun doute là-dessus. C'est un plus. Toutefois, à mes yeux, il ne s'agit pas d'un élément de motivation additionnel. Quand j'évoluais en karting, gagner était tout ce qui comptait et ça n'a pas changé. Pour espérer mettre la main sur une bourse, il y a deux critères qu'il faut d'abord respecter: terminer ses courses et être le pilote le plus rapide, tour après tour», a rappelé Godin.

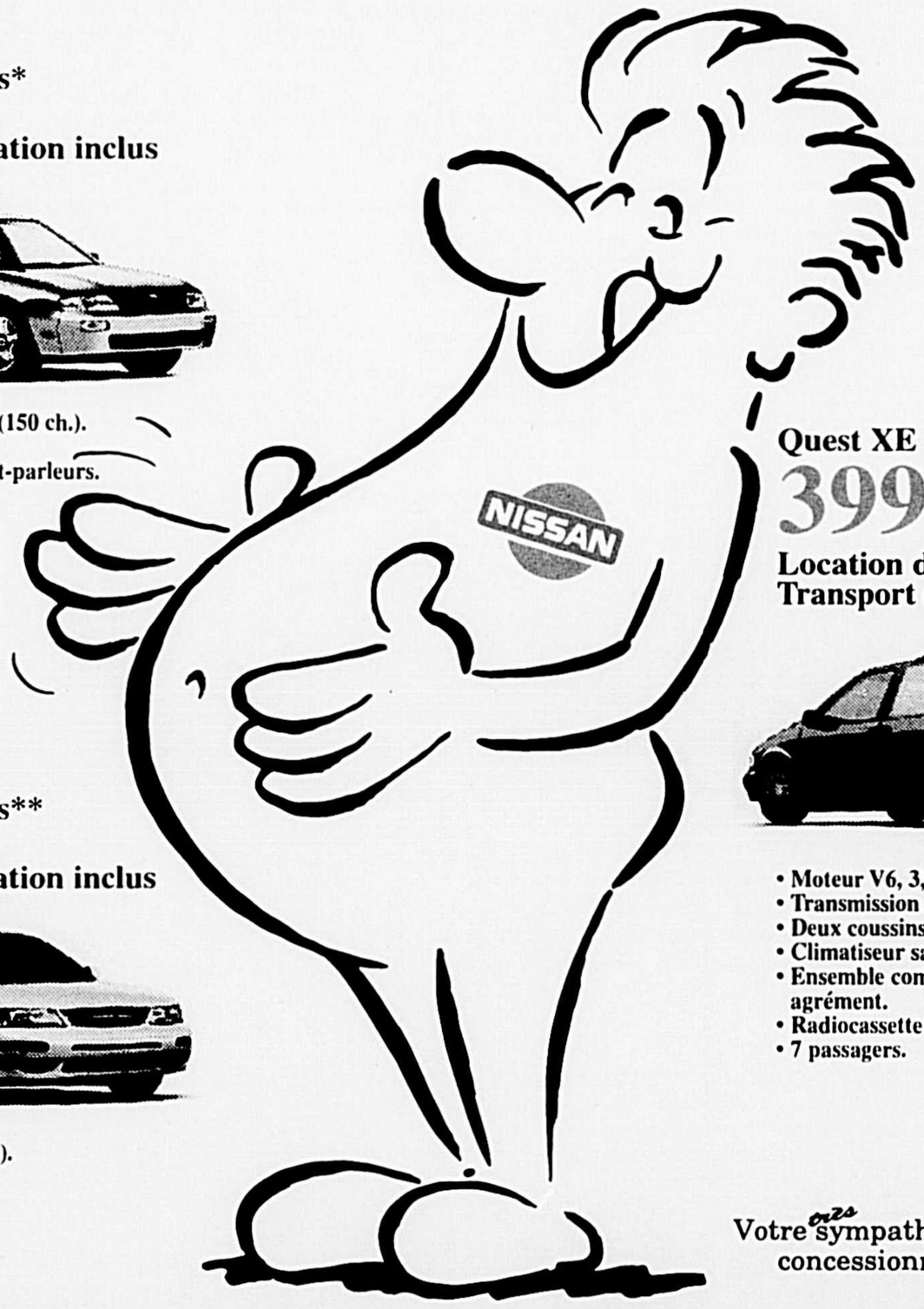
Ambitieux et sage en plus...

C'est normal de moins consommer après les fêtes.

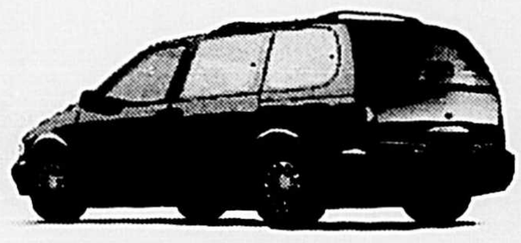
Altima GXE 1997
299$ par mois*
Location de 36 mois
Transport et préparation inclus



• Moteur 16 soupapes, DACT (150 ch.).
• Transmission automatique.
• Radiocassette MA/MF/4 haut-parleurs.
• Deux coussins gonflables.
• Climatiseur sans CFC.
• Groupe électrique.
• Régulateur de vitesse.



Quest XE 1997
399$ par mois***
Location de 24 mois
Transport et préparation inclus



• Moteur V6, 3,0 litres (150 ch.).
• Transmission automatique.
• Deux coussins gonflables.
• Climatiseur sans CFC.
• Ensemble commandes électriques et agrément.
• Radiocassette MA/MF/4 haut-parleurs.
• 7 passagers.

Maxima GXE 1997
399$ par mois**
Location de 24 mois
Transport et préparation inclus



• Moteur V6, 3,0 litres (190 ch.).
• Transmission automatique.
• Deux coussins gonflables.
• Climatiseur sans CFC.
• Ensemble agrément GXE.
• Sièges avant chauffants.
• Système antivol.

Votre sympathique concessionnaire NISSAN

LES GALERIES NISSAN
2695, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 8B8
Téléphone: (514) 774-1679
ext. (514) 337-1679
Télécopieur: (514) 774-0553

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture. *Location de 36 mois pour une Altima GXE 1997 avec boîte automatique. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Dépôt de 960$ ou échange équivalent. Premier versement et dépôt de garantie de 350$ requis. Limite de 60 000 km. Frais de 8 cents du kilomètre excédentaire. Valeur garantie de 14 203,26$. Sur approbation de crédit par NCFI. **Location de 24 mois pour une Maxima GXE 1997 avec boîte automatique et ensemble agrément. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Dépôt de 2 000$ ou échange équivalent. Premier versement et dépôt de garantie de 450$ requis. Limite de 40 000 km. Frais de 8 cents du kilomètre excédentaire. Valeur garantie de 21 112,64$. Sur approbation de crédit par NCFI. ***Location de 24 mois pour une Quest XE 1997 avec boîte automatique et ensemble agrément. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Dépôt de 2 500$ ou échange équivalent. Premier versement et dépôt de garantie de 450$ requis. Limite de 40 000 km. Frais de 8 cents du kilomètre excédentaire. Valeur garantie de 18 457,16$. Sur approbation de crédit par NCFI. Informez-vous sur les possibilités de location sans acompte auprès de votre concessionnaire Nissan participant ou composez le 1 800-387-0122 (entre 8 h et 19 h).

0242133

RE/MAX®

Courtier immobilier agréé

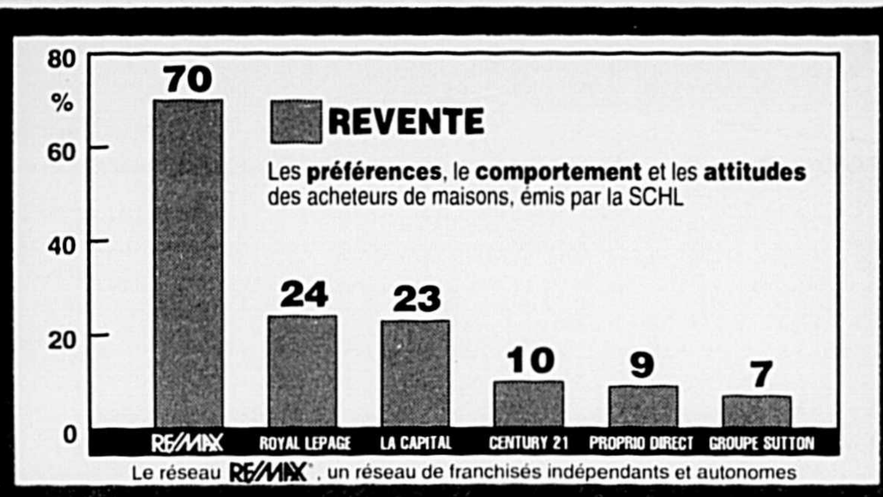
PREMIER DEVANT...

771-7707

1.5% de REMISE

sur votre prêt hypothécaire

*certaines conditions s'appliquent



Le réseau RE/MAX®, un réseau de franchisés indépendants et autonomes

EN BAS DE L'ÉVALUATION



RE-2475 - BUNGALOW 3 c. à c., sous-sol fini, toiture refaite, abri d'auto, piscine, taxes raisonnables. TRÈS RARE À CE PRIX.
Inf.: Stéphane Arès 771-7707.



Michèle Lafrance



Robert Bourcier



Jean-Bruno Beauregard



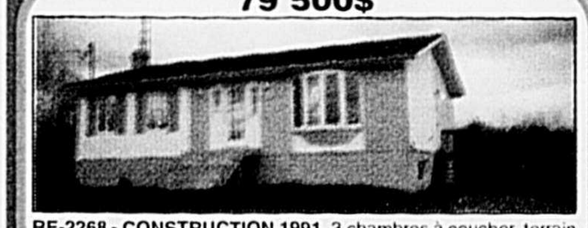
Line Caron

NOUVEAU SAINT-LIBOIRE



RE-2496 - PROPRIÉTÉ IMPECCABLE, 4 chambres à coucher, garage, terrain 28 000 pi.ca., secteur résidentiel. La voir c'est la vouloir!!
Inf.: Line Caron 771-7707.

79 500$



RE-2268 - CONSTRUCTION 1991, 3 chambres à coucher, terrain 132 x 173 p., maison très fonctionnelle. Boisé à l'arrière.
Inf.: Michèle Lafrance 771-7707.

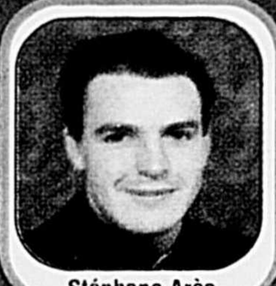
CONDO



RE-2151 - CHEZ VOUS POUR LA PREMIERE FOIS! Enfin... Tous les avantages de la ville sont à portée de la main. Décoration superbe, idéal pour couple ou personne seule. MINI PRIX, admissible au programme R.A.P. Dépêchez-vous!
Inf.: Lyne Goulet 771-7707.



André Daviau



Stéphane Arès



RE-2366 - UN GRAND TERRAIN unique à Saint-Hyacinthe, paysager, piscine creusée, maison avec salle de bain et cuisine refaite à neuf. C'EST À VOIR!
Inf.: Jean-Bruno Beauregard 771-7707.

LE TEMPS DES SUCRES APPROCHE

RE-2477 - CABANE À SUCRE avec 2 salles de réception pour tous genres d'occasions. Service de Bar, vestiaire, grande cuisine toute équipée. Environ 1 000 entailles situé au centre du village à 15 minutes de Saint-Hyacinthe.

Inf.: Réal Beaudoin 771-7707.

SAINT-DENIS SUR RICHELIEU



RE-2058 - PROPRIÉTÉ DE CAMPAGNE avec garage double, terrain de 53 000 pi.ca. À VOIR ABSOLUMENT!
Inf.: André Daviau 771-7707.



Lyne Goulet



Réal Beaudoin



Bruno Parenteau



Louise St-Germain

SAINT-DAMASE



RE-2487 - PROPRIÉTÉ avec immense hall d'entrée, entièrement redécoré, sous-sol fini, 4 chambres, piscine creusée. C'EST À VOIR!
Inf.: Jean-Bruno Beauregard 771-7707.

TERRAINS

RE-2172 - LAC DES TILLEULS conformes pour construction.

RE-2292 - RIVERAIN 21 000 PI.CA. entrée de cour faite.

RE-2236 - RUE CLAIRE-VALLÉE 7 500 pi.ca. travaux bordures, rues asph. payés.

RE-2179 - COMMERCIAL coin Centre et boul. Laurier Sainte-Rosalie.

RE-1681 - COMMERCIAL boul. Laurier Sainte-Rosalie 2 121 mc.

RE-2143 - 482 000 PI.CA. pour développeurs rue Frontenac.

RE-2138 - BOISÉS derrière rue Castelneau pour promoteurs.

RE-1705 - RIVERAIN 18 500 pi.ca. pour roulottes l'été.

Inf.: Robert Bourcier 771-7707.

SITE EXCEPTIONNEL



RE-2274 - GRAND COTTAGE entièrement rénové, plusieurs boiseries, grand terrain à faire rêver, à 35 minutes de Mtl.
Inf.: Michèle Lafrance 771-7707.

39 LOGIS



RE-2396 - IMMEUBLE TOUT BRIQUE. Placement très rentable. Investissez et obtenez un très bon rendement. APPELEZ-MOI.
Inf.: Stéphane Arès 771-7707.

SAINT-MARCEL



RE-2271 - PROPRIÉTÉ + ENTREPÔT de 30 x 40, terrain de 36 000 pi.ca., occasion unique pour exploiter votre commerce tout près du domicile. Seulement 74 000$ nég.
Inf.: André Daviau 771-7707.



RE-2194 - BOIS-JOLI, emplacement de choix, très belle propriété tout brique avec sous-sol fini.
Inf.: Jean-Bruno Beauregard 771-7707.

RE-1979 - COMMERCE très bien établi, grossiste en charcuterie, région Saint-Hyacinthe, clientèle établie Montréal et région.

Inf.: Bruno Parenteau 771-7707.

POUR GENS D'AFFAIRES OU PROFESSIONNELS



RE-2413 - MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ d'une superficie habitable de 3 500 pi.ca. sur un terrain de 33 030 pi.ca. entièrement paysager.
Inf.: Réal Beaudoin 771-7707.



RE-1698 - GRAND LOGEMENT 7 1/2 sur 2 étages pour propriétaire occupant. Laissez vos locataires vous payez cette belle propriété rue Girouard.
Inf.: Jean-Bruno Beauregard 771-7707.

RE-2465 - CONDO UN NID D'AMOUR, sur mesure pour vous... Salle de bain luxueuse, 2 chambres à coucher, foyer. Que demander de plus? Un prix alléchant...

Inf.: Lyne Goulet 771-7707.

RE-2419 - FERMETTE à 5 minutes de la ville, 40 arpents, bâtiment, cottage. Prix demandé 119 000$.

Inf.: Jean-Bruno Beauregard 771-7707.

SAINT-DAMASE



RE-2209 - PROPRIÉTÉ IMPECCABLE, beaucoup de boiseries, terrain paysager avec piscine, prix à discuter.
Inf.: Jean-Bruno Beauregard 771-7707.

PARTEZ EN AFFAIRES



RE-2424 - COMMERCE DE MÉCANIQUE AGRICOLE avec bâtisse commerciale et équipement. INFORMEZ-VOUS!
Stéphane Arès 771-7707.



RE-2339 - VOUS RECHERCHEZ LA PERFECTION? Une propriété vraiment spéciale, avec une finition et décoration supérieur, terrain paysager, piscine creusée 36 x 20. C'est à voir!
Inf.: Jean-Bruno Beauregard 771-7707.

CONDO



RE-2401 - SUPERBEMENT DÉCORÉ ce condo est un bijou. Logez-vous à peu de frais avec beaucoup de qualité, 2 chambres à coucher, grand salon avec foyer.
Inf.: Michèle Lafrance 771-7707.

STATION SERVICE ULTRAMAR



RE-2309 - 2 500 000 LITRES/AN, lave-auto automatique, garage, très bien situé sur route très achalandée, région Granby.
Inf.: Jean-Bruno Beauregard 771-7707.



RE-2315 - PROPRIÉTÉ IDÉALE pour loger vos parents ou revenu + 300$/mois. Il vous en coûtera moins cher être propriétaire de cette maison qu'être à loyer.
Inf.: Jean-Bruno Beauregard 771-7707.

NOUVEAU



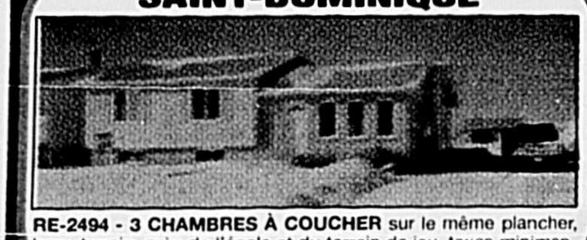
RE-2479 - COTTAGE à 5 minutes de Saint-Hyacinthe, 4 c. à c., garage et plusieurs boiseries.
Inf.: Stéphane Arès 771-7707.

SAINT-DOMINIQUE



RE-2395 - PROPRIÉTÉ DE CAMPAGNE, garage 18 x 10, 3 chambres, toiture 1992, seulement 67 500$. Faites vite.
Inf.: André Daviau 771-7707.

SAINT-DOMINIQUE



RE-2494 - 3 CHAMBRES À COUCHER sur le même plancher, beau terrain, près de l'école et du terrain de jeu, taxes minimes.
Inf.: Line Caron 771-7707.



RE-2324 - TRANSFERT, TOUTE OFFRE SERA CONSIDÉRÉE. Conçue pour plaire, avec possibilité de revenus de 350$/mois.
Inf.: Jean-Bruno Beauregard 771-7707.



RE-2330 - SAINT-THOMAS D'AQUIN, maison moderne, impossible de trouver mieux à meilleur prix.
Inf.: Jean-Bruno Beauregard 771-7707.

SAINT-PIE SUR LE BORD DE L'EAU



RE-2415 - SOUS-SOL FINI, prix en bas de l'évaluation municipale, libre immédiatement!
Inf.: Jean-Bruno Beauregard 771-7707.



RE-2418 - SOYEZ PROPRIÉTAIRE de cette belle maison pour moins qu'un loyer... À l'Annexe.
Inf.: Jean-Bruno Beauregard 771-7707.

SAINTE-ROSALIE



RE-2270 - JOLI BUNGALOW, terrain privé, 3 chambres au rez-de-chaussée, taxes intéressantes, prix: 8. ...$, doit vendre!!!
Inf.: André Daviau 771-7707.